



BANCA D'ITALIA
EUROSISTEMA

Économies régionales

L'économie de la Vallée d'Aoste
Rapport annuel

Juin 2023

2023

2



BANCA D'ITALIA
EUROSISTEMA

Economies régionales

L'économie de la Vallée d'Aoste

Rapport annuel

Numero 2 - Juin 2023

La série Économies régionales vise à présenter des études et une documentation sur les aspects territoriaux de l'économie italienne. Elle comprend les rapports annuels régionaux, les notes méthodologiques et économiques connexes, ainsi que la publication annuelle *L'économie des régions italiennes. Tendances récentes et aspects structurels* et la publication semestrielle *La demande et l'offre de crédit au niveau territorial*.

Ce rapport a été rédigé par la Succursale régionale de Turin de la Banque d'Italie en collaboration avec la Filiale régionale d'Aoste. Nous tenons à remercier chaleureusement les institutions, les opérateurs économiques, les établissements de crédit, les associations professionnelles et tous les autres organismes qui ont permis de collecter le matériel statistique et d'acquérir les informations nécessaires.

Rédacteurs

Luciana Aimone Gigio (coordinatrice), Luca Brugnara, Silvia Anna Maria Camussi, Alessandro Cavallero, Antonello d'Alessandro, Gabriella Dardano, Cristina Fabrizi, Alessandra Giammarco, Giovanna Giuliani, Anna Laura Mancini, Andrea Orame e Umberto Proia. Paolo Emilio Mistrulli a collaboré en tant que consultant. Gabriella Dardano et Alessandra Giammarco se sont chargées des questions éditoriales.

© Banca d'Italia, 2023

Adresse

Via Nazionale 91 – 00184 Rome - Italie

Site Internet

<http://www.bancaditalia.it>

Filiale de Aoste

Avenue du Conseil des Commis, 21 – 11100 Aoste

Téléphone : +39 0165 307611

ISSN 2283-9615 (imprimé)

ISSN 2283-9933 (en ligne)

Tous droits réservés. La reproduction à des fins pédagogiques et non commerciales est autorisée, à condition de mentionner la source.

Données mises à jour avec les informations disponibles au 31 mai 2023, sauf indication contraire.

Imprimé au mois de juin 2023 par le Service d'édition et d'impression de la Banque d'Italie.

SOMMAIRE

1. Vue d'ensemble	5
Encadré: <i>L'augmentation des prix à la consommation</i>	5
2. Les entreprises	9
Les tendances sectorielles	9
Encadré: <i>Le secteur agricole régional</i>	9
Encadré: <i>La dépendance stratégique de l'économie régionale</i>	12
Encadré: <i>Le marché immobilier</i>	15
Encadré: <i>Les changements climatiques et le tourisme hivernal</i>	18
Encadré: <i>Le bilan énergétique</i>	21
Le commerce extérieur	25
Les conditions économiques et financières	26
Encadré: <i>Le renchérissement des intrants et la rentabilité de la manufacture</i>	27
Les prêts aux entreprises	30
3. Le marché du travail	33
L'emploi	33
Encadré: <i>L'emploi activé par le PNRR dans le secteur de la construction</i>	35
L'offre de travail et les ammortisseurs sociaux	37
Encadré: <i>Le programme garantie d'emploi des travailleurs</i>	38
4. Les ménages	41
Le revenu et la consommation des ménages	41
Encadré: <i>La pauvreté énergétique</i>	44
La richesse des ménages	46
L'endettement des ménages	47
Encadré: <i>L'octroi des prêts hypothécaires aux jeunes</i>	49
5. Le marché du crédit	52
La structure	52
Encadré: <i>Les guichets bancaires dans le territoire</i>	52
Les financements et la qualité du crédit	54
La collecte	56

6. Les finances publiques décentralisées	58
Les dépenses des collectivités territoriales	58
Encadré: <i>La dépense énergétique des collectivités territoriales</i>	59
Les ressources du PNRR et du PNC au niveau régional	62
La santé	65
Les recettes des collectivités territoriales	66
Le solde budgétaire global	68
La dette	69
Annexe statistique	71

AVERTISSEMENTS

Signes conventionnels:

- le phénomène n'existe pas;
 - ... le phénomène existe mais les données sont inconnues;
 - .. les données n'atteignent pas le chiffre significatif de l'ordre minimum considéré;
 - :: les données sont insignifiantes du point de vue statistique.
-

1. VUE D'ENSEMBLE

Le cadre macroéconomique. – En 2022 l'économie de la Vallée d'Aoste a poursuivi sa croissance, même si de manière moins intensive par rapport à l'année précédente et ne récupérant pas encore les niveaux pré-pandémiques. Le produit intérieur brut, sur la base des estimations de Prometeia, aurait augmenté à un rythme essentiellement en ligne avec celui de la moyenne nationale. L'évolution a été plus favorable dans le secteur de la construction et dans celui des services, traîné par le tourisme.

L'activité économique a continué d'être affectée par les tensions internationales et les incertitudes qui y sont reliées. Les nouvelles hausses des prix des matières premières, notamment énergétiques, se sont traduites par une augmentation des pressions inflationnistes et par la conséquente hausse des taux d'intérêt, avec des impacts négatifs sur les entreprises comme sur les ménages (cf. l'encadré: *L'augmentation des prix à la consommation*).

L'AUGMENTATION DES PRIX À LA CONSOMMATION

À partir de la mi-2021, dans toutes les régions italiennes on a enregistré une forte hausse des prix à la consommation, poussée d'abord par l'émergence de contraintes du côté de l'offre au niveau mondial et ensuite par la hausse des prix des matières premières, notamment des énergétiques et des alimentaires. Malgré de nombreuses interventions gouvernementales visant à en atténuer les effets¹, en 2022 l'inflation a continué d'augmenter, en raison des effets de l'invasion russe en Ukraine.

En décembre 2022, en Vallée d'Aoste l'inflation sur douze mois, évaluée par la variation tendancielle de l'indice des prix à la consommation pour l'entière collectivité (Nic), s'est établie à 8,6 pour cent, après le pic de 8,8 pour cent touché en octobre (figure, panneau a, tab. a1.4). L'augmentation a concerné toutes les principales catégories de dépenses, mais la plus grande contribution est attribuable à celle liée au logement (4,7 points de pourcentage), qui inclut les services liés à la consommation des produits énergétiques, comme l'électricité et le gaz, dont les prix de détail ont plus que doublé par rapport aux 12 mois précédents. Le renchérissement des produits alimentaires et des transports (qui comprend les carburants pour les véhicules à moteur) ont également contribué de manière considérable à l'augmentation globale des prix à la consommation (1,4 et 1,3 points de pourcentage, respectivement).

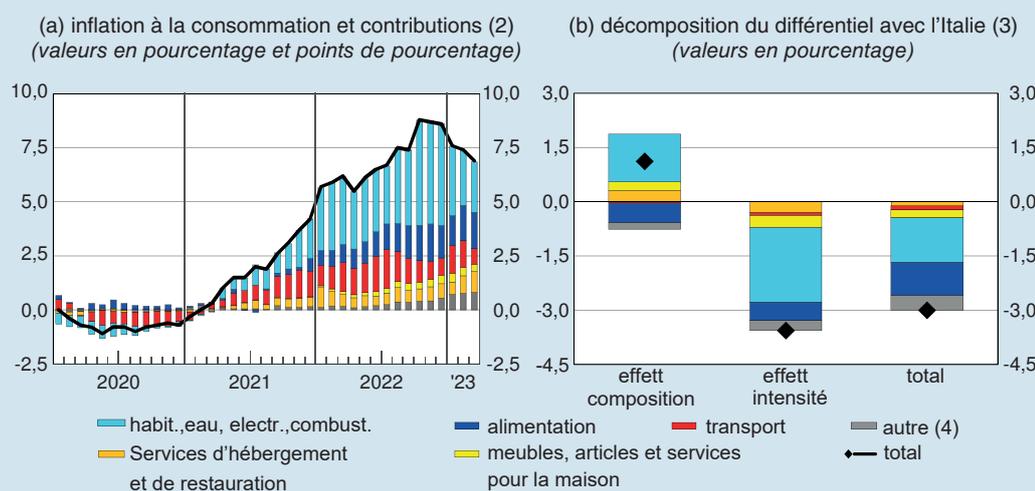
Au cours de 2022, l'inflation en région s'est avérée inférieure par rapport à celle de la moyenne nationale: en décembre le différentiel avec celle-ci correspondait à 3,0 points de pourcentage (figure, panneau b). Tel décalage peut être décomposé dans un effet composition, qui reflète les différences entre le panier de consommation des ménages valdôtains et celui des ménages dans le reste du Pays, et dans un effet intensité, qui mesure au contraire des difformités dans les variations des prix en région par rapport à la moyenne italienne dans chacune des 12 divisions de dépenses. Dans le cas de la Vallée d'Aoste, le différentiel favorable d'inflation est déterminé principalement par ce deuxième effet, en raison d'une dynamique des prix qui

¹ Pour plus de détails sur ces mesures, cf. l'encadré: L'augmentation des prix à la consommation dans les zones macro, dans *Economia delle regioni italiane. Dinamiche recenti e aspetti strutturali*, Banca d'Italia, Economie regionali, 22.

s'est avérée en région moins soutenue par rapport au reste du Pays pour toutes les postes de dépenses, en particulier pour celles concernant le logement, l'électricité et le chauffage, qui ont une incidence sur le panier de consommation des ménages valdôtains supérieure à la moyenne nationale.

Figure

Inflation et contribution des divisions des dépenses (1)



Source : élaborations à partir des données de l'Istat. Cf. dans *Notes méthodologiques. Rapports régionaux annuels sur 2022 le poste Augmentation des prix à la consommation*.

(1) Les divisions de dépenses se réfèrent à la *Classification des fonctions de consommation des ménages* (Coicop) à 2 chiffres utilisé par l'Istat. – (2) Variation sur 12 mois du Nic. – (3) Les données se réfèrent à décembre 2022. Outre à l'effet composition et à l'effet intensité il y a un résidu donné par l'effet interaction entre les deux dimensions (poids et variations des prix). – (4) L'article "autre" inclut les suivantes divisions: boissons alcoolisées et tabac; habillement et chaussures; services médicaux et dépenses pour la santé; communications; loisirs, spectacles et culture; éducation; d'autres biens et services.

Dans les premiers mois de cette année l'inflation s'est atténuée, reflétant notamment la baisse marquée de la composante énergétique (cf. le paragraphe: *La dynamique des prix*, dans le *Bollettino economico*, 2, 2023): en mars 2023 l'indice des prix en région s'avérait en hausse de 6,9 pour cent sur 12 mois, un niveau quand même très élevé dans la comparaison historique.

Les entreprises. – Dans le secteur agricole, la production de quelques biens a été affectée négativement par la faible pluviosité qui a caractérisé l'année 2022. Au cours de la dernière décennie, le secteur a atteint d'importants changements structurels qui en ont accru le niveau d'informatisation et d'innovation.

L'activité industrielle a continué d'augmenter, bien que de manière contenue, et a été soutenue principalement par les entreprises de plus grandes dimensions. La demande a bénéficié de la forte expansion de la composante étrangère, adressée notamment aux produits de la métallurgie. Sur la base de nos analyses, la région montre une exposition limitée à une éventuelle baisse des fournitures des pays à haut risque géopolitique.

L'activité dans le secteur de la construction a été soutenue par la nouvelle croissance des investissements dans des travaux publics et par des incitations fiscales pour la requalification du patrimoine immobilier.

Dans le secteur tertiaire, la demande a continué de se renforcer, grâce à la consolidation de la reprise de la consommation et à la considérable augmentation du tourisme, l'international également, qui a bénéficié du dépassement des restrictions à la mobilité.

Les changements climatiques, avec l'augmentation des températures moyennes et la réduction des précipitations neigeuses, peuvent exercer d'importantes répercussions sur le tourisme hivernal, qui joue un rôle significatif pour l'économie régionale.

L'activité d'accumulation du capital, qui en 2021 s'était établie sur des niveaux contenus, s'est renforcée notamment pour les entreprises les plus grandes de l'industrie; cette tendance positive se poursuivrait aussi en 2023, grâce essentiellement au secteur tertiaire.

La conjoncture favorable s'est reflétée positivement sur les résultats des entreprises; la part des entreprises ayant clôturé l'exercice en bénéfice a encore augmenté. Les forts renchérissements des matières premières et des biens énergétiques ont été partiellement compensés par la hausse des prix. La liquidité des entreprises, particulièrement élevée au cours du premier semestre, s'est fortement réduite pendant la dernière partie de l'année et cette tendance s'est poursuivie au cours des premiers mois de 2023.

Les prêts bancaires aux entreprises, dans l'ensemble en hausse, ont montré une tendance très hétérogène parmi les secteurs et au cours de l'année. L'expansion, traînée uniquement par le secteur énergétique et par le secteur manufacturier, a été très intense au cours de la première partie de l'année 2022 et s'est ensuite atténuée. Le ralentissement du crédit accordé à ces secteurs s'est poursuivi au cours des trois premiers mois de l'année 2023 entraînant, parallèlement à une nouvelle baisse dans le secteur de la construction, une contraction des prêts aux entreprises dans leur ensemble.

Le marché du travail et les ménages. – Les conditions du marché du travail se sont améliorées, en consolidant les signes de reprise enregistrés à partir de la deuxième partie de l'année 2021; la tendance positive s'est poursuivie encore pendant les premiers mois de l'année en cours. En 2022, l'emploi a augmenté, notamment dans la composante de salarié avec contrat à durée indéterminée, en récupérant dans l'ensemble les valeurs antécédant la crise pandémique. Le taux de chômage s'est réduit, de façon plus intense pour les plus jeunes. Le recours aux amortisseurs sociaux a également diminué de manière considérable. La plus grande demande d'emploi a encore accentué les difficultés d'obtention de main-d'œuvre, notamment dans le secteur touristique et dans celui de la construction.

Le revenu et la consommation des ménages, malgré les améliorations du marché du travail, ont souffert de l'augmentation des prix qui a frappé notamment les ménages les moins aisés, à cause des accrues aggravations dans leur panier de dépenses des composantes qui ont enregistré les hausses les plus élevées. Ces dynamiques auraient accru l'incidence des ménages qui, n'étant pas en mesure de soutenir l'achat des biens énergétiques essentiels, se trouvent en situation de pauvreté énergétique.

Dans l'ensemble de 2022, les prêts aux familles ont continué d'augmenter, traînés principalement par les prêts pour l'achat des logements; la contribution du crédit à la consommation s'est renforcée, il reste pourtant encore inférieur aux niveaux pré-pandémie. Vers la fin de l'année seulement, les prêts immobiliers ont commencé à ralentir, dans le cadre également de l'augmentation rapide des taux d'intérêt.

L'exposition des ménages valdôtains à de nouvelles hausses des taux est mitigée par la prévalence des prêts à taux fixe parmi ceux globalement en place.

Les dépôts bancaires des ménages se sont encore accrus, conformément à la tendance enregistrée l'année précédente. Dans le premier trimestre de l'année en cours, les dépôts des ménages se sont contractés, en connexion avec des choix de portefeuille majoritairement orientés vers les obligations d'État et les obligations bancaires.

Le marché du crédit. – Dans la première partie de 2022, les prêts bancaires au secteur privé ont accéléré de manière bien soutenue, pour se ralentir ensuite vers la fin de l'année et se contracter dans les premiers mois de 2023. La qualité du crédit s'est améliorée pour les ménages. Le taux de détérioration des financements aux entreprises est au contraire resté dans l'ensemble stable, sur des valeurs contenues. Cette tendance reflète, cependant, une dynamique hétérogène parmi les secteurs: la qualité du crédit s'est nettement améliorée pour les entreprises du secteur de la construction; par contre, on a enregistré une aggravation pour les autres, notamment pour celles du secteur tertiaire.

Le nombre des guichets bancaires, après la réduction enregistrée ces dernières années, s'est stabilisé sur les niveaux de 2021. En même temps, le recours aux services bancaires et financiers à distance s'est encore intensifié. Sur la base de nos analyses, la part de population résidant dans des municipalités où un guichet bancaire ou postal n'est pas présent est limitée.

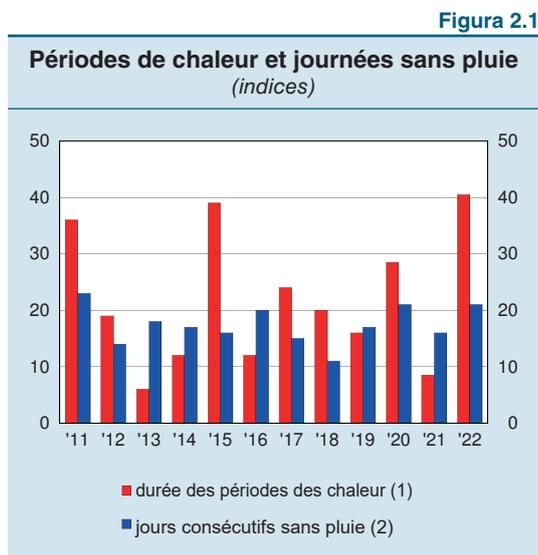
Les finances publiques décentralisées. – En 2022, les dépenses courantes des collectivités territoriales valdôtaines se sont établies sur les hauts niveaux de l'année précédente: l'augmentation du coût du personnel et de la composante énergétique a été compensée par la baisse des transferts, particulièrement élevés pendant la période de la pandémie. Les dépenses en capital ont encore augmenté; davantage de contributions financières aux investissements en faveur des entreprises et des collectivités locales les ont affectées. La croissance des investissements publics s'est poursuivie dans les premiers mois de l'année en cours et une nouvelle poussée dans cette direction pourra arriver dans les prochaines années de l'emploi des ressources provenant aussi bien du *Plan national pour la relance et la résilience* (PNRR) que du nouveau cycle de programmation des fonds communautaires, ainsi que d'importants excédents d'administration dont disposent les collectivités territoriales valdôtaines. Les dépenses de santé se sont encore renforcées, dans la composante directe comme dans celle de la convention; quelques criticités liées à la non-récupération des listes d'attente et au renouvellement générationnel du personnel soignant, et des médecins en particulier, restent toutefois.

2. LES ENTREPRISES

Les tendances sectorielles

L'agriculture. – En 2022, selon les estimations de Prometeia, la valeur ajoutée aux prix constants du secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche s'est légèrement réduit par rapport à l'année précédente.

La production de fourrage, la principale en termes quantitatifs dans la région, a diminué d'environ 40 pour cent à cause de la basse pluviosité en cours d'année (fig. 2.1); c'est surtout la production de fontina AOP et IGP qui en a souffert, chute de presque 10 pour cent. Une plus basse pluviosité ne semble pas avoir eu des effets négatifs sur le secteur viticole, destiné pour plus de 80 pour cent à la transformation en vins AOP et IGP (cf. l'encadré: *Le secteur agricole régional*): la récolte du raisin a, en effet, augmenté d'environ 20 pour cent (tab. a2.1); la hausse des températures pourrait avoir affecté favorablement le rendement du secteur¹.



Source: élaboration à partir des données Istat, projet Benessere e Sostenibilità (BES).

(1) Indice WSDI (*Warm Spell Duration Index*): nombre de jours dans l'année où la température maximale est supérieure au 90^e percentile de la distribution dans la période climatologique de référence, pendant au moins 6 jours consécutifs. (2) Indice CDD (*Consecutive Dry Days*): nombre maximal de journées à précipitation journalière <1 mm.

LE SECTEUR AGRICOLE RÉGIONAL

Le poids du secteur agricole en Vallée d'Aoste, égal à 1,3 pour cent de la valeur ajoutée en 2020, est inférieur par rapport à la moyenne nationale (2,2). Cependant, il joue un rôle significatif en tant que fournisseur d'intrants intermédiaires pour d'autres secteurs économiquement considérables pour l'économie locale (en particulier dans les agro-industries pour la production de fontina et de vins certifiés). Si l'on considère l'entière filière agroalimentaire, la contribution à la valeur ajoutée monte à 2,8 pour cent (4,1 dans la moyenne italienne) et celle à l'export régional s'avère significative (cf. le paragraphe: *Les échanges avec l'étranger*).

Au cours de la dernière décennie, les entreprises du secteur ont innové du point de vue organisationnel et ont accru la dimension moyenne.

¹ Pour une analyse des effets de la hausse des températures sur la viticulture voir: M. Alpino, L. Citino, G. De Blasio e F. Zeni, *Gli effetti del cambiamento climatico sull'economia italiana. Un progetto di ricerca della Banca d'Italia*, Banca d'Italia, Questioni di Economia e Finanza, 728, 2022.

Entre 2010 et 2020, sur la base des données du Recensement de l'Agriculture, la superficie agricole utilisée (SAU) s'est agrandie de 7,9 pour cent en Vallée d'Aoste, à contre-courant par rapport à l'Italie. En même temps, le nombre d'entreprises agricoles s'est réduit, entraînant la dimension moyenne d'exploitation, déjà plus élevée en 2010 par rapport à la moyenne nationale, à 24,6 hectares en 2020 (11,1 en Italie; tab. a2.2). La plus grande dimension reflète la forte spécialisation des entreprises valdôtaines dans le secteur de l'élevage, avec une activité de type principalement extensif: en 2020 la SAU destinée aux prairies permanentes et aux pâturages représentait 95,7 pour cent de la surface agricole utilisée (26,7 en Italie) et les entreprises avec du bétail étaient 56,9 pour cent du total, dont plus des deux tiers consacrées à l'élevage de bovins, principalement laitiers. Parmi les autres secteurs, la culture de la vigne (le nombre des entreprises viticoles représentent 26,2 pour cent du total) prend particulière importance, étant liée notamment aux productions de vins AOP et IGP. 13,6 pour cent des entreprises exercent aussi d'autres activités liées à l'activité agricole, en proportion plus élevée par rapport à la moyenne nationale (5,7 pour cent); outre à l'agritourisme, avec un poids essentiellement conforme à la donnée italienne, une plus intense activité de transformation des produits animaux et végétaux, parallèlement à la production d'énergie de sources renouvelables, les affecte.

Au cours de dix dernières années, le recours à la main-d'œuvre familiale, tout en restant dominant, s'est réduit d'environ 6 points de pourcentage, à 83,3 pour cent du total de la main-œuvre (exprimée en termes d'unité de travail, ULA). En même temps, l'incidence des entreprises comptant un titulaire âgé de moins de 40 ans a augmenté d'environ deux points de pourcentage (15,7 pour cent du total; 9,2 dans la moyenne nationale). Le renouvellement des générations a contribué à élever le niveau d'éducation des dirigeants: la part d'entreprises dont le propriétaire a obtenu le baccalauréat ou un diplôme universitaire est passée de 28,4 pour cent de 2010 à 42,8 de 2020; ce pourcentage, si le titulaire est jeune, monte à plus de 70 pour cent (figure, panneau a; tab. a2.3). Sur le plan de l'innovation technologique, plus de 30 pour cent des entreprises agricoles s'avèrent informatisées et environ 20 pour cent ont effectué au moins un investissement innovant au cours de la période 2018-2020, finalisé notamment à augmenter le niveau de mécanisation de l'activité principale, des valeurs essentiellement doubles par rapport à la donnée nationale. Parmi les entreprises ayant un titulaire âgé jusqu'à 40 ans, la part des informatisées monte à 56,4 pour cent et l'incidence des innovantes atteint 37,5; le poids d'autres activités liées à l'activité agricole est également plus élevé.

La nature essentiellement montagnarde de la région la rend bénéficiaire d'aides publiques, liées notamment aux politiques de l'Union européenne, auxquelles s'ajoutent d'autres ressources régionales et nationales. Dans la période 2009-2021¹¹, pour l'ensemble des entreprises agricoles valdôtaines, les subventions publiques ont représenté une part variable entre 50 et 70 pour cent environ du revenu net, une mesure presque double par rapport au correspondant national. L'incidence de la subvention est en moyenne supérieure à 80 pour cent pour le

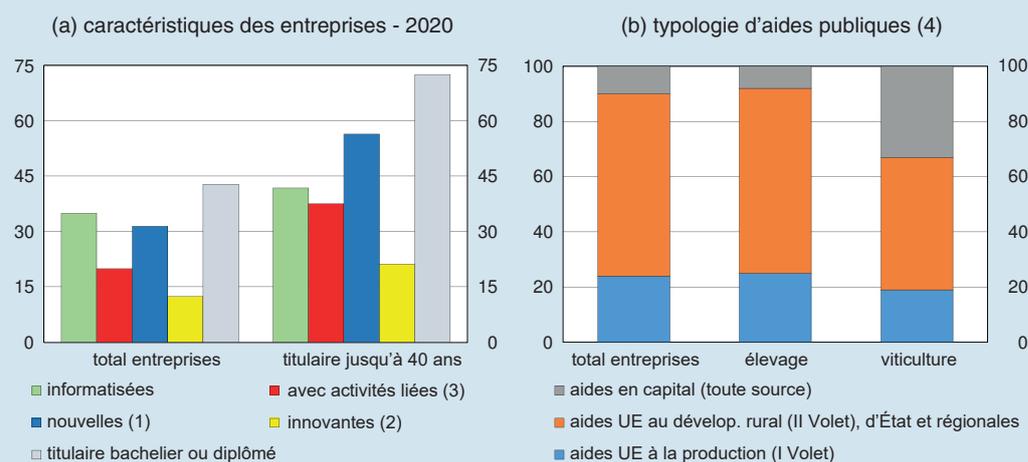
¹ On a fait référence à la moyenne d'une période suffisamment longue afin d'atténuer la variabilité dans la composition de l'échantillon et notamment dans la dimension des aides publiques, liées au cronoprogramma d'émission des appels et à la procédure suivie aux demandes présentées par les bénéficiaires.

secteur zootechnique, tandis qu'elle descend à des valeurs autour de 10 pour cent pour les entreprises spécialisées dans la viticulture, où elle est représentée par un tiers environ par des aides en capital (figure, panneau b).

Figure

Caractéristiques structurelles et aides publiques

(valeurs en pourcentage)



Source: pour le panneau (a), élaborations à partir des données de l'Istat, 7ème Recensement général de l'agriculture; pour le panneau (b), CREA, *I redditi delle aziende agricole valdostane in base ai dati RICA/UE e del "Campione satellite"*, mars 2023.

(1) Entreprises dont le propriétaire n'a pas pris la relève par d'autres sujets. – (2) Entreprises qui ont effectué du moins un investissement au cours de la période 2018-2020 visant à innover la technique ou la gestion de la production. – (3) Activités rentables exercées dans l'entreprise et liées à elle directement qui comportent l'emploi des ressources de l'entreprise (superficie, bâtiments, machines, travail) ou des produits de l'entreprise. – (4) Données exprimées en tant que moyennes échantillon simples dans la période 2009-2021 pour les secteurs considérés.

Compte tenu de la nature extensive de l'agriculture pratiquée et de la position principalement montagnarde, moins de 30 pour cent de la superficie agricole en région s'avère, en moyenne, irriguée (environ 47 pour cent dans la moyenne des régions du Nord-Ouest) avec un pourcentage qui se réduit fortement pour les pâturages de montagne, où la production laitière, dans laquelle la région est spécialisée, se concentre. Actuellement, l'irrigation est basée majoritairement sur le recours à l'eau de pluie et aux bassins naturels; cela met le secteur en concurrence dans l'usage de l'eau avec le secteur touristique pour l'enneigement artificiel et avec le secteur hydroélectrique pour la production d'énergie.

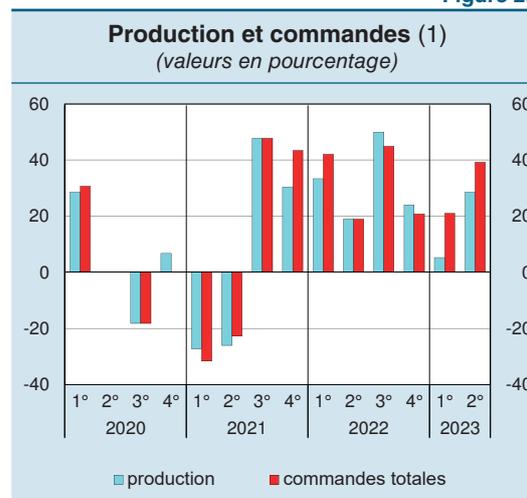
L'industrie au sens stricte. – Dans l'ensemble, en 2022 l'activité industrielle en région a continué d'augmenter, tout en montrant des évolutions divergentes par taille d'entreprise. Selon les indicateurs qualitatifs élaborés par Confindustria Vallée d'Aoste, la croissance des ordres et de la production commencée dans la deuxième moitié de 2021 s'est poursuivie (fig. 2.2).

Sur la base des résultats de l'*Enquête sur les entreprises industrielles et des services* (Invind), en 2022 le chiffre d'affaires des entreprises ayant au moins 20 salariés a augmenté en termes tant nominaux que réels. L'enquête menée par la Chambre

Valdôtaine² confirme les indications positives pour les entreprises plus grandes (plus de deux tiers indiquent une augmentation du chiffre d'affaires en termes nominaux et le reste stabilité), tandis que pour celles comptant moins de 20 salariés, bien que le cadre s'avère en amélioration par rapport à l'année précédente, des indications de stabilité ou de recul du chiffre d'affaires prévalent encore.

Dans la première partie de l'année en cours, la production se serait encore augmentée, par effet aussi du relâchement des goulets d'étranglement tout au long des chaînes d'approvisionnement des intrants et des biens énergétiques (cf. l'encadré: *La dépendance stratégique de l'économie régionale*). Sur la base de l'enquête Invind, environ deux tiers des entreprises prévoient une augmentation du chiffre d'affaire à prix constants pour l'année en cours.

Figure 2.2



Source: élaborations à partir des données de Confindustria Vallée d'Aoste.

(1) Solde entre parts de réponse "augmentation" et "diminution" fournies par les opérateurs enquêtés dans le trimestre de référence et relatives à l'évolution dans les trois mois suivants. Les informations ont été attribuées au trimestre auquel se réfère la prévision; en 2020 l'enquête prévisionnelle sur le second trimestre n'a pas été menée.

LA DÉPENDANCE STRATÉGIQUE DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE

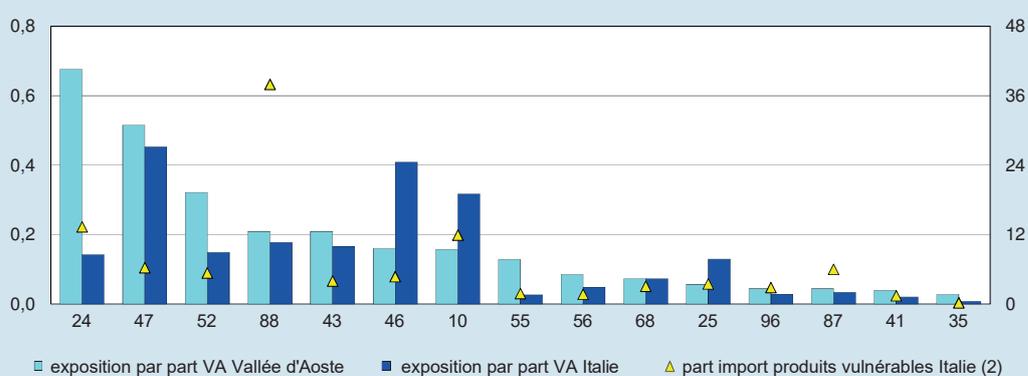
Au cours de la dernière décennie, l'augmentation des tendances protectionnistes dans les rapports commerciaux entre pays, la pandémie de Covid-19 et les tensions géopolitiques internationales ont contribué à intensifier les inquiétudes sur l'exposition des économies nationales à des chocs globaux. Afin d'évaluer la dépendance de l'économie régionale des importations, dans une étude récente, on a proposé une méthodologie pour identifier les intrants qui s'avèrent particulièrement vulnérables à des interruptions des approvisionnements ou à des retards dans les délais de livraison. En utilisant les données Istat sur le commerce extérieur et en suivant la méthodologie développée par la Commission européenne, ces produits peuvent être identifiés sur la base de trois critères: (a) la concentration des importations par pays fournisseur; (b) la prévalence de pays fournisseurs en dehors de l'Union européenne; (c) la difficulté d'être remplacés par des biens de production nationale. Sur la base de ces critères, en 2019, dernière année pour laquelle les données ne ressentent pas du choc pandémique, en Italie les intrants vulnérables étaient 333 sur 9.301 produits importés et ils étaient concentrés principalement dans des produits de la métallurgie, de la chimie et des matières premières alimentaires (tab. a2.4).

² La Chambre Valdôtaine a mené, au cours des mois de mars et avril, une enquête à laquelle environ 2.000 entreprises des secteurs de l'industrie, de la construction et des services ont répondu. Elles représentent un peu plus d'un cinquième des entreprises privées actives en région dans lesdits secteurs d'activité; ce pourcentage monte à 60 pour cent environ pour les entreprises dans la classe comptant 10-20 salariés et atteint 90 pour cent dans la manufacture pour la classe comptant au moins 50 salariés (85 pour cent dans les services et 80 dans la construction).

En utilisant les microdonnées sur le commerce extérieur à niveau d'entreprise de l'Agence des Douanes et des monopoles, il est possible d'identifier, pour 2019, les importations de produits vulnérables par secteur d'appartenance des entreprises importatrices¹. Une évaluation de l'exposition de l'économie de la Vallée d'Aoste peut donc être obtenue en combinant la part des importations, calculée au niveau national, de biens vulnérables par secteur d'importation directe (des produits) avec le poids de chaque secteur sur la valeur ajoutée produite en région. Cet indicateur est égal à 3,1 pour cent, inférieur de 0,7 points de pourcentage par rapport à la valeur calculée pour l'Italie: les secteurs qui contribuent davantage à l'exposition de l'économie régionale aux difficultés d'approvisionnement de biens vulnérables sont ceux de la métallurgie, du commerce de détail et du transport et entreposage (figure).

Figure

**Exposition aux importations de produits vulnérables pesée
par part de la valeur ajoutée (1)**
(valeurs en pourcentage et parts)



Source: élaborations à partir des données de l'Istat, Agence des Douanes et des monopoles, Cerved et Infocamere. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022*, la rubrique *Dépendance stratégique de l'économie régionale*.

(1) Les valeurs sont calculées sur les données au 2019. Les nombres sur l'axe des abscisses se réfèrent aux 15 premiers secteurs Ateco à 2 chiffres en incidence sur la valeur ajoutée régionale: 24 métallurgie; 47 commerce de détail (à l'exclusion des automobiles et des motocycles); 52 entreposage et services auxiliaires des transports; 88 action sociale sans hébergement; 43 travaux de construction spécialisés; 46 commerce de gros (à l'exclusion des automobiles et des motocycle); 10 industries alimentaires; 55 hébergement; 56 restauration; 68 activités immobilières; 25 fabrication de produits métalliques (à l'exception des machines et des équipements); 96 autres services personnels; 87 hébergement médico-social et social; 41 construction de bâtiment; 35 production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné. Les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche et les activités financières et d'assurance sont exclus de l'analyse. – (2) Échelle de droite. Valeur calculée sur les importations de biens intermédiaires et de biens d'équipement non énergétiques.

En supposant de différents niveaux de substituabilité entre intrants vulnérables et non vulnérables et entre de différents pays d'importation², il est possible d'estimer l'effet sur la valeur ajoutée résultant d'une baisse des importations de pays à haut risque géopolitique³. Cette analyse, se référant à la seule manufacture, met en évidence que,

¹ Il y a des cas où le secteur d'importation directe du bien pourrait ne pas coïncider avec celui de l'utilisation finale, par exemple pour les importations de la part d'opérateurs du commerce de gros (codes Ateco 45 e 46).

² L'analyse est basée sur la méthode proposée dans R. Bachmann, D. Baqaee, C. Bayer, M. Kuhn, A. Löschel, B. Moll, A. Peichl, K. Pittel, M. Schularick, 2022, *What if? The Economic Effects for Germany of a Stop of Energy Imports from Russia*, Econpol Policy Report n. 36, vol. 6.

³ Ils sont définis comme ceux qui n'ont pas exprimé un vote favorable à la résolution de l'ONU du 23 février 2023 sur la paix en Ukraine. Pour l'utilisation de cette définition, cf. B. Javorcik, L. Kitzmüller, H. Schweiger, M. Yildirim, 2022, *Economic costs of friend-shoring*, CEPR Press Discussion Paper n. 1776.

dans l'ensemble, une réduction comprise entre 25 et 50 pour cent de l'import de biens vulnérables provenant de ces pays provoquerait une contraction modérée de la valeur ajoutée de la production pour la région: dans le scénario le plus défavorable, nos estimations indiquent une baisse de 0,5 pour cent⁴, en relation à l'usage limité d'intrants vulnérables dans les processus de production.

⁴ L'intervalle de nos élaborations rapporte un impact sur la valeur ajoutée comprise entre -0.01 et -0.53 points de pourcentage.

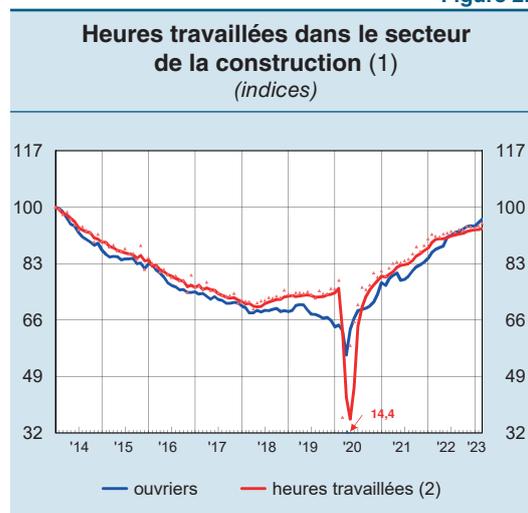
Le secteur de la construction. – En 2022 l'activité dans le secteur de la construction a encore progressé. Sur la base des estimations de Prometeia, la valeur ajoutée a augmenté de plus de 10 pour cent en termes réels (16,3 en 2021), en ligne avec l'évolution nationale. Le nombre d'heures travaillées par des salariés inscrits au Fonds régional des ouvriers du secteur de la construction a continué d'augmenter (11,0 pour cent): l'expansion, relativement plus intense dans le premier trimestre, s'est poursuivie dans les trois mois suivants et au début de 2023 (fig. 2.3).

Parmi les entreprises comptant au moins 10 salariés de l'échantillon de la Banca d'Italia prévalent celles qui ont indiqué une croissance de la production pour l'ensemble de 2022. D'après les données de l'enquête de la Chambre Valdôtaine, la dynamique, tout en étant positive, a été moins intense pour les entreprises de moindres dimensions. Le climat de confiance des entreprises, ressortant des prévisions du chiffre d'affaires et d'occupation relevés par l'enquête de l'Ance Piemonte et Vallée d'Aoste, en nette amélioration dans la première partie de l'année, s'est détérioré après l'été, avec encore des coûts élevés d'approvisionnement, de l'incertitude réglementaire et la dégradation des conditions d'accès au crédit; les entreprises ont également signalé un allongement des délais de paiement des administrations publiques.

Le secteur des travaux publics a bénéficié d'une nouvelle augmentation des dépenses d'investissement des Administrations locales (cf. le paragraphe: *Les dépenses des collectivités territoriales* du chapitre 6).

Dans le secteur résidentiel, l'activité en 2022 a été encore poussée par la restructuration liée aux incitations fiscales, à laquelle s'est accompagnée une expansion ultérieure des transactions immobilières (cf. l'encadré: *Le marché immobilier*). En particulier, pour ce qui concerne ce qu'on appelle le "Superbonus", d'après les

Figure 2.3



Source: élaborations à partir de données de la Cassa edile de la Vallée d'Aoste.

(1) Indices janvier 2014=100. Données mensuelles désaisonnalisées. Les données des mois plus récents sont provisoires. – (2) Moyenne mobile de 3 termes se terminant pendant le mois de référence. Les triangles représentent les données mensuelles ponctuelles (celle relative à avril 2020 est en dessous de la valeur minimale de l'axe vertical et elle est indiquée comme nombre dans le graphique).

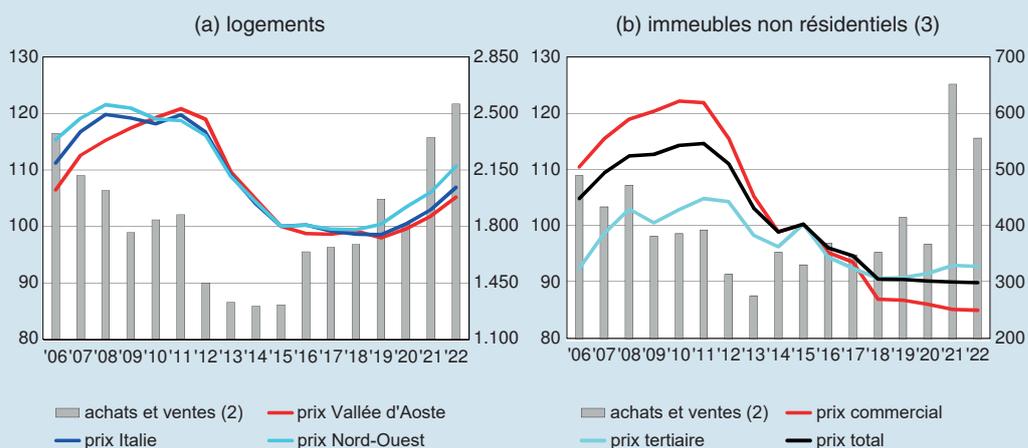
données Enea-Ministère de la Transition écologique, en fin de décembre dernier, les interventions comptant au moins une certification enregistrée atteignaient plus de 200 millions d'euros (environ 35 pour cent du chiffre d'affaires global du secteur en région)³; la part de travaux déjà réalisés était égale à environ 73 pour cent, 2 points en moins de la moyenne nationale. Le recours à cet avantage a continué d'augmenter dans le premier trimestre de 2023 (un peu plus de 14 pour cent par rapport à décembre).

LE MARCHÉ IMMOBILIER

En 2022, les transactions immobilières en Vallée d'Aoste ont continué d'augmenter (8,8 pour cent), bien que dans une moindre mesure par rapport à l'année précédente, et ont atteint un nouveau record (figure, panneau a). La croissance, supérieure à la moyenne du Nord Ouest et nationale, a été plus intense dans la capitale de région valdôtaine (tab. a2.5) et dans la période comprise entre janvier et juin. Au cours du premier trimestre de 2023, les transactions ont diminué de 4,6 pour cent: la baisse a néanmoins été inférieure à celle des zones de confrontation.

Figure

Prix et transactions immobilières (1)
(indices et unités)



Source: élaborations à partir des données OMI et Istat. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022*, les postes *Prix des logements et Prix des biens immobiliers commerciaux*.

(1) Les prix des immeubles sont en valeurs courantes. Données annuelles. Indices 2015=100. – (2) Achats et ventes relatives à la Vallée d'Aoste. En 2017, l'OMI a émis une nouvelle série de transactions de logements et d'immeubles commerciaux à partir de 2011; dans les graphiques, les données précédant cette année ont été reconstruites sur la base des évolutions de la série précédente. Échelle de droite. – (3) Prix relatifs à la Vallée d'Aoste.

En 2022, sur la base de nos estimations à partir des données de l'OMI et de l'Istat, les prix immobiliers ont augmenté de 3,3 pour cent, avec néanmoins une intensité encore inférieure par rapport à la moyenne du Nord Ouest et – bien que légèrement – à la moyenne nationale également. Le niveau moyen des prix au mètre carré à la fin de l'année dernière restait, cependant, beaucoup plus élevé par rapport

³ Estimation du chiffre d'affaires à prix courants des entreprises de la construction de la région pour 2022, calculée en appliquant aux données de 2019 de source de l'Istat, *Risultati economici delle imprese*, la variation en pourcentage de la valeur ajoutée à prix courants enregistrée entre 2019 et 2022. Les données de 2022 sont des estimations de source Prometeia.

à celui des zones de confrontation (de 58 pour cent par rapport à la donnée moyenne du Pays et de 47 par rapport à celle du Nord Ouest).

Les transactions immobilières non résidentielles, après une forte augmentation en 2021, ont diminué de 14,7 pour cent, restant néanmoins sur des niveaux historiquement élevés (figure, panneau b); dans la moyenne du Nord Ouest et nationale, elles ont au contraire continué d'augmenter. Les cotations sont restées essentiellement stables.

En perspective, le secteur pourrait souffrir négativement de l'impact d'une éventuelle réduction des activités de réaménagement immobilier (à la suite aussi des modifications apportées à la législation sur la cession de créance et de la réduction sur facture par le DL du 16 février 2023, n.11). En même temps, il bénéficierait, d'ici à 2026, de la réalisation des projets prévus par le PNRR: sur la base des données actualisées à la fin de janvier dernier, se référant à des projets pour lesquels il est possible de procéder à une répartition territoriale des ressources et en excluant les fonds destinés à des interventions déjà mises en place, 80 millions d'euros, soit 0,2 pour cent du total national, ont été alloués au secteur de la construction de la Vallée d'Aoste. Le montant annuel moyen pour la période 2023-26 correspond à 6,9 pour cent de la valeur ajoutée du secteur en région en 2019, avant de la pandémie (respectivement, 8,9 et 13,4 de la moyenne des régions du Nord et nationale)⁴. D'après de nos élaborations, qui considèrent les liens intersectoriels à travers un modèle input-output⁵, ces ressources induiraient une croissance de la valeur ajoutée dans la construction égale, dans la moyenne de la période, à 3,0 pour cent enregistré en 2019 (5,9 dans la moyenne nationale).

Les services privés non financiers. – En 2022 s'est poursuivie la phase d'expansion dans le secteur des services privés non financiers, suite à la reprise commencée l'année précédente; la croissance ultérieure de la consommation (cf. le paragraphe: *Les revenus et la consommation des ménages* au chapitre 4), notamment dans les secteurs du tourisme et des loisirs, a contribué à cela. D'après des estimations de Prometeia (qui incluent aussi les services financiers et d'assurance et l'Administration publique) en 2022 la valeur ajoutée aurait augmenté de 4,6 pour cent à prix constants, une donnée légèrement inférieure à la moyenne nationale.

La conjoncture favorable du secteur s'est reflétée sur les revenus des entreprises: d'après l'enquête Invind, plus de deux tiers des entreprises enquêtées ont signalé une

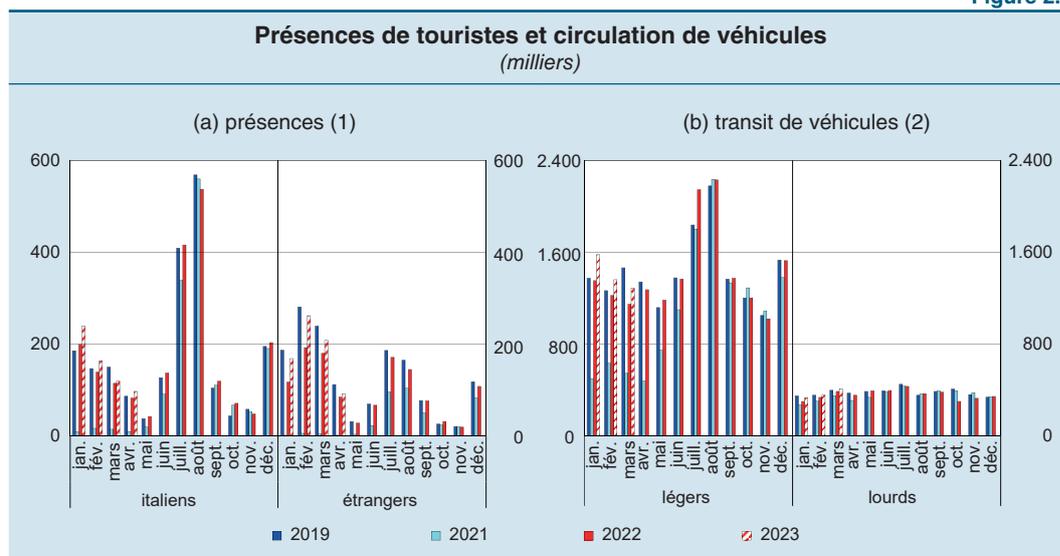
⁴ Parmi les interventions principales, outre aux financements pour le Superbonus et pour l'Ecobonus, il y a celles résultant du bâtiment de nouvelles écoles et de l'amélioration de l'accessibilité et de la sécurité routière (cf. le paragraphe: *Les ressources du PNRR et du PNC* du chapitre 6).

⁵ La méthode (sur laquelle est basée également l'encadré *L'emploi activé par le PNRR dans le secteur de la construction* du chapitre 3) reprend celle utilisée pour l'ensemble du Pays dans G. Basso, L. Guiso, M. Paradisi et A. Petrella, *L'occupazione attivata dal Piano nazionale di ripresa e resilienza e le sue caratteristiche*, Banca d'Italia, Questioni di economia e finanza, 747, 2023, en l'adaptant au niveau régional (cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux* sur 2022 le poste *Emploi activé par le PNRR dans le secteur de la construction*). Dans cette analyse, les effets directs sur la production interne au secteur de la construction activés par les ressources à lui destinées et également les effets indirects (c'est-à-dire l'impact que l'activité dans les autres secteurs, stimulée par les ressources allouées à la construction, a à son tour sur le secteur du bâtiment) sont pris en considération.

augmentation du chiffre d'affaires à prix constants, par rapport à un peu moins d'un tiers qui en a indiqué une réduction. L'enquête de la Chambre Valdôtaine également confirme l'augmentation du chiffre d'affaires pour les entreprises comptant plus de 20 salariés, tandis que l'évolution a été pire pour les plus petites: le solde entre la part des entreprises qui en 2022 a enregistré une augmentation des ventes et celle qui en a signalé une diminution est égale, respectivement, à environ 53 points de pourcentage pour les plus grandes et 26 pour celles possédant une dimension inférieure. Parmi les secteurs, les indications les meilleures apparaissent pour les entreprises opérant dans le secteur hôtelier et de la restauration, celui des services d'information et de la communication et dans celui des transports et entreposage; le solde – bien que positif – a été au contraire plus contenu dans le commerce. L'évolution très favorable dans le secteur du tourisme se confirme dans les données de l'enquête de l'Association des hôteliers et des entreprises touristiques du Val d'Aoste (Adava), qui met en évidence des revenus à prix courants en moyenne presque doublés par rapport à l'année précédente. Le secteur a en outre continué de bénéficier en 2022 de la contribution exceptionnelle en aide des coûts des actifs immobilisés opérationnels (LR 14/2022; 1.421 entreprises, pour un montant total de 6,8 millions).

Le secteur touristique, qui représente un aspect particulièrement important pour l'économie régionale (cf. l'encadré: *Les changements climatiques et le tourisme hivernal*), a bénéficié d'une augmentation considérable des présences des touristes, augmentées en 2022 de 75,8 pour cent par rapport à l'année précédente (tab. a.2.6). Le retour des voyageurs étrangers, presque triplés par rapport à 2021 – tout en restant au dessous des niveaux pré-pandémiques (fig.2.4.a) – a notamment influé sur la dynamique. Sur la base de nos élaborations à partir des données de l'*Indagine sul turismo internazionale* de la Banca d'Italia en 2022, les dépenses moyennes (à prix courants) pour l'hébergement des voyageurs étrangers ont augmenté par rapport à l'année précédente et à 2019 (environ 15 et 23 pour cent, respectivement). Les présences de touristes italiens ont également augmenté (43 pour cent environ), en récupérant les niveaux de 2019.

Figure 2.4



Source: pour le panneau (a), élaborations à partir des données de la Région Vallée d'Aoste; pour le panneau (b), Società italiana per azioni per il Traforo del Monte Bianco, SISEX Spa, Società des autoroutes valdôtaines (SAV) et Raccord autoroutier valdôtain (RAV).
(1) Présence de touristes auprès de structures d'accueil de la région dans chaque mois. – (2) Passages autoroutiers et transits par tunnels dans chaque mois.

Le tourisme est particulièrement considérable pour l'économie valdôtaine, en contribuant de manière significative, à travers des services d'hébergement et de restauration, à la valeur ajoutée régionale (8,4 pour cent en 2019). Presque la moitié des présences touristiques enregistrées en un an dans les structures d'accueil se concentrent pendant la saison hivernale; à celles-ci s'ajoute le flux quotidien finalisé à la pratique des sports d'hiver, qui bénéficient des services offerts par le secteur des transports, y comprises les remontées mécaniques: le nombre de skipass vendus s'avère presque double, dans la même saison, par rapport à la donnée se référant aux seules présences.

Les changements climatiques, en particulier l'augmentation des températures moyennes, tendent à réduire les précipitations neigeuses et peuvent exercer des effets particulièrement considérables pour l'économie régionale. Une étude récente de la Banca d'Italia¹ met en évidence l'existence d'une relation positive entre l'épaisseur du manteau neigeux et la présence touristique. Les territoires situés dans des zones altimétriques inférieures à 2.000 mètres sont les plus exposés aux effets du changement climatique².

Puisque la Vallée d'Aoste peut compter sur une plus vaste présence de zones touristiques situées à une plus haute altitude par rapport à d'autres zones de l'arc alpin, elle souffrirait de ces changements de manière moins considérable. Des sept domaines skiables présents en région, celui du Mont Cervin, du Mont Blanc et du Mont Rose, les plus importants pour le tourisme hivernal (ils représentent les trois quarts des pistes présentes sur le territoire valdôtain et environ 80 pour cent des paysages touristiques; figure A, panneau a), se situent à des altitudes en moyenne supérieures à 2.000 mètres ayant des valeurs maximales qui atteignent ou dépassent les 3.500 mètres (tab. a2.7).

Néanmoins, en utilisant pour la Vallée d'Aoste une méthodologie développée pour évaluer si un domaine est en mesure d'offrir des conditions naturelles adéquates pour pratiquer des sports d'hiver ("*snow-reliable*"), une détérioration progressive de ces conditions se montre, en parallèle avec une augmentation des températures moyennes, qui a concerné aussi les domaines situés à plus haute altitude (figure A, panneau b). En réponse à ces évolutions, on a observé une augmentation du recours à l'enneigement artificiel, qui a concerné plus intensément les domaines situés à plus haute altitude (figure B, panneau a). L'enneigement artificiel s'avère toutefois peu soutenable en termes économiques et environnementaux, en relation avec l'élévé emploi d'eau et d'énergie qu'il comporte³. En région, dans la période antécédente

¹ G. M. Mariani e D. Scalise, *Climate change and winter tourism: evidence from Italy*, Banca d'Italia, Questioni di Economia e Finanza, 743, 2022, estiment que, face à une réduction des précipitations neigeuses égales à 1 mètre, le nombre de skipass se réduirait de 1,3 pour cent. Sur la base de ces estimations, il est prévu que dans les prochaines années, à cause du changement climatique, les passages aux skipass se réduiront de 7 pour cent en moyenne pour la totalité des domaines de ski des régions des Alpes.

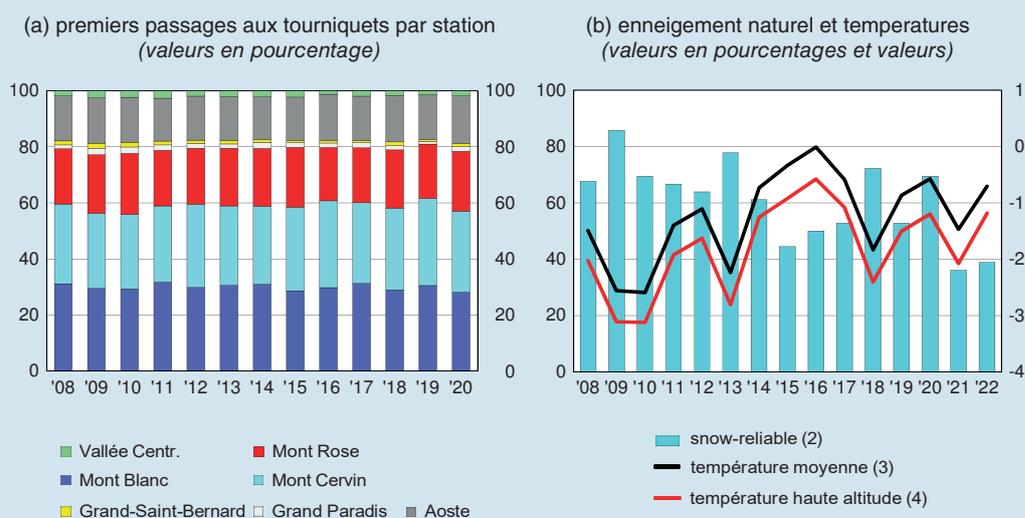
² Matiu, M. et al. (2021): *Observed snow depth trends in the European Alps: 1971 to 2019*, The Cryosphere, 15, 1343-1382.

³ Une étude récente de Legambiente (*Neve diversa. Il turismo invernale nell'era della crisi climatica*, 2023) a estimé qu'il faut au moins un mètre cube d'eau pour produire deux mètres cubes de neige artificielle, par un coût unitaire en termes d'énergie d'environ 2 euros, aux prix en vigueur avant les renchérissements des biens énergétiques; de telles augmentations auraient porté le coût par mètre cube de neige produite entre 3 et 8 euros.

à la pandémie, on a consommé chaque année plus de 2 millions de mètres cubes d'eau⁴, pour l'enneigement artificiel, avec une dépense pour l'énergie électrique qui incidait pour environ 7 pour cent des coûts totaux de production dans les bilans des principales sociétés d'installation à câbles⁵. En outre, la progressive augmentation des températures affecte négativement la possibilité de garantir une couverture neigeuse suffisante sur le long terme.

Figure A

Présence de touristes et conditions environnementales pendant la saison hivernale (1)



Source: pour le panneau (a), élaborations à partir des données de Région Vallée d'Aoste; pour le panneau (b), élaborations à partir de données de la Région Vallée d'Aoste et Copernicus.

(1) La saison hivernale comprend les mois de décembre de l'année précédente jusqu'au mois d'avril de l'année de référence. – (2) Postes de détection "snow-reliable" sur le total des postes. On définit "snow-reliable" le postes où l'on enregistre une profondeur de la neige au sol d'au moins 30 cm pendant 100 jours. – (3) Température moyenne enregistrée en région pendant la saison hivernale. Échelle de droite. – (4) Température moyenne enregistrée pendant la saison hivernale dans les trois stations de plus haute altitude (Mont Blanc, Mont Cervin et Mont Rose). Échelle de droite.

La présence d'attractions culturelles, en garantissant des initiatives exploitables pendant toute l'année, quelles que soient les conditions climatiques, peut fournir une réponse à l'absence de neige et favoriser une moindre saisonnalité des flux touristiques. L'offre muséale est néanmoins relativement concentrée dans le chef-lieu régional et dans les communes situées un peu plus en aval; les trois principaux domaines skiables ne catalysent que 6 pour cent environ du total des visiteurs des musées (tav. a2.7).

⁴ Sur la base des estimations de Arpa Vallée d'Aoste, l'eau utilisée pour l'enneigement artificiel représente une part entre 0,1 et 0,2 pour cent du stock hydrique nival naturel dans la moyenne de la période 2007-2022, période pendant laquelle le recours à l'enneigement artificiel était plus contenu et l'intensité des précipitations était plus élevée. On a en outre estimé que, entre 2030 et 2050, il y aura une augmentation de la consommation d'eau, par rapport au niveau actuel, compris entre 15-20 pour cent pour l'enneigement artificiel dans les stations situées à plus haute altitude.

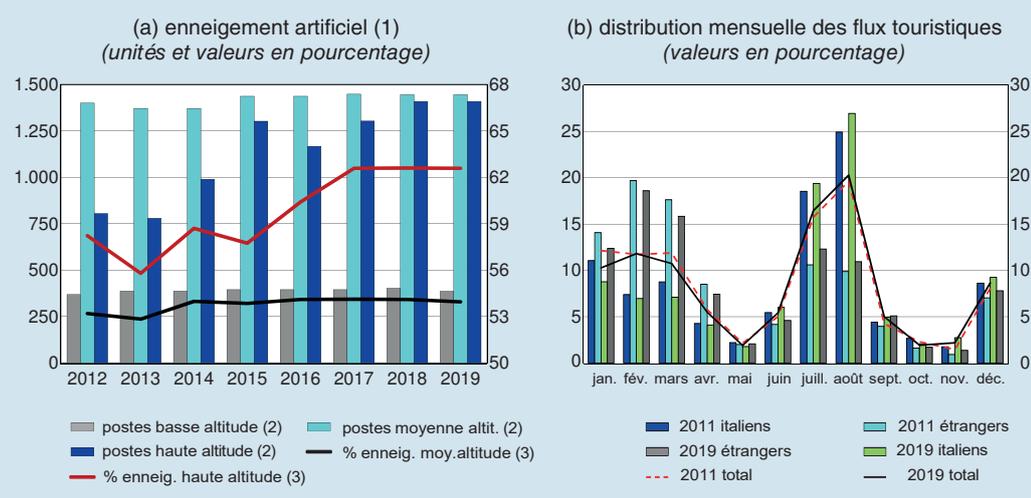
⁵ Les récentes augmentations du coût de l'énergie auraient intéressé les entreprises valdôtaines dans la saison hivernale 2021-22 de manière relativement contenue, en raison de la protection provenant des contrats à prix bloqués précédents; beaucoup de ces contrats ont expiré dans la dernière partie de 2022, avec des retombées possibles sur les coûts de la plus récente saison hivernale.

Une stratégie supplémentaire qui peut être adoptée pour mitiger les effets des changements climatiques est représentée par une amélioration de la qualité de l'offre réceptive, qui garantisse des services additionnels exploitables aussi en l'absence de conditions pour la pratique des sports d'hiver. En Vallée d'Aoste, dans les domaines où se concentrent les flux touristiques hivernales, on a observé une augmentation, supérieure au reste de la région, de la capacité d'accueil dans des hôtels 4 et 5 étoiles (tab. a2.8); les présences de touristes dans ces structures ont augmenté de manière considérable (tab. a2.9). Il s'agit d'hôtels qui, par rapport à ceux qui sont situés dans d'autres zones de la région, présentent une plus vaste gamme de services, destinés non seulement au bien-être de la personne mais également au divertissement d'adultes et d'enfants.

En général, l'ensemble de différentes mesures adoptées pour favoriser une désaisonnalisation des flux touristiques peut avoir contribué à une redistribution des présences, même si légère, de la première partie de l'année, qui caractérise typiquement la saison hivernal, vers les mois estivaux et d'automne (figure B, panneau b).

Figure B

Réponse aux changements climatiques



Source: élaborations à partir des données Région Vallée d'Aoste.
 (1) La période de référence coïncide avec la saison hivernale, qui comprend les mois depuis décembre de l'année précédente jusqu'à avril de l'année de référence. – (2) Nombre de postes pour l'enneigement artificiel présents dans chaque station de ski. Les installations de ski ont été classées sur la base de la hauteur moyenne au mont de la station de ski: si elle est supérieure à 2.300 mètres, elle est considérée de haute altitude; si intermédiaire entre 2.000 et 2.300 mètres, elle est considérée d'altitude moyenne; si inférieure aux 2000 mètres, de basse altitude. – (3) Pourcentage de km de pistes enneigées sur le total des pistes. On ne rapporte pas la donnée pour les stations de basse altitude, toujours autour de 90 pour cent; pour les stations de haute altitude, une partie de l'augmentation reflète l'élimination de piste dépourvues d'installation pour l'enneigement programmé. Échelle de droite.

Pendant les quatre premiers mois de 2023, en correspondance de la saison hivernale, l'expansion des flux de voyageurs – qui ont augmenté un peu plus d'un cinquième par rapport à la même période de l'année précédente – s'est poursuivie. L'augmentation des présences des touristes italiens, qui se sont attestées sur des niveaux historiquement élevés, et notamment des touristes étrangers (en hausse de 27 pour cent environ) ont contribué à cela.

Les transports aussi ont bénéficié de l'évolution favorable de la conjoncture: les passages de véhicules sur les autoroutes et à travers les tunnels ont augmenté en 2022

de presque un quart par rapport à l'année précédente (tab. a2.10). L'augmentation est attribuable notamment au transit de véhicules légers (30 pour cent environ), soutenus par la reprise du tourisme, tandis que l'augmentation relevée pour les véhicules lourds a été moins élevée. Pour les deux typologies, les transits s'avéraient encore légèrement inférieurs par rapport aux niveaux précédant le début de la pandémie (fig. 2.4.b). Dans le premier trimestre de 2023, la circulation de véhicules lourds et légers a continué d'augmenter (22 pour cent environ, par rapport à la même période de l'année précédente), en dépassant les valeurs du premier trimestre de 2019.

Le renchérissement des biens énergétiques. – Les prix de l'électricité et du gaz versés par les entreprises ont augmenté de manière significative au cours de 2022. Sur la base des données de l'enquête menée par la Chambre Valdôtaine, 90 pour cent des entreprises enquêtées opérant dans le secteur de l'industrie et des services a signalé une augmentation des coûts des biens énergétiques, pour un tiers desquelles ils ont plus que doublé par rapport à l'année précédente. Parmi ces dernières, dans le secteur des industries manufacturières, l'incidence de grandes entreprises opérant dans les secteurs énergivores est plus élevée; en général, les renchérissements ont été plus marqués parmi les entreprises s'approvisionnant auprès des fournisseurs d'énergie situés dehors de la région. Les entreprises valdôtaines, notamment les plus petites, font notamment appel (en plus de 80 pour cent des cas) à des fournisseurs régionaux, étant donnée l'importance de la production locale d'énergie électrique (cf. l'encadré: *Le bilan énergétique*) et ont donc eu la possibilité de bénéficier des accords signés entre les fournisseurs locaux et les associations de catégorie, ayant pour but de contenir l'augmentation des coûts énergétiques.

LE BILAN ÉNERGÉTIQUE

*Consommation finale d'énergie*¹. – D'après les données de l'ENEA, entre 2012 et 2019² la consommation d'énergie par habitant a diminué de 12,5 pour cent en région, de manière plus intense par rapport à l'Italie et au Nord-Ouest (-3,0 et -4,0 pour cent, respectivement). La réduction a concerné le secteur des transports (-11,5 pour cent) et le secteur civil (-21,3 pour cent), qui comprend le résidentiel et le tertiaire; dans le secteur de l'industrie et de la construction on a au contraire enregistré une augmentation (5,4 pour cent), malgré la potentialisation énergétique réalisée³. Au terme de la période, la consommation finale d'énergie de la Vallée d'Aoste était égale à environ 2,8 tonnes équivalentes de pétrole (tep) par habitant,

¹ La consommation finale résulte de la consommation interne évaluée nette des transformations, de la consommation du secteur énergétique et des pertes de distribution et de transport.

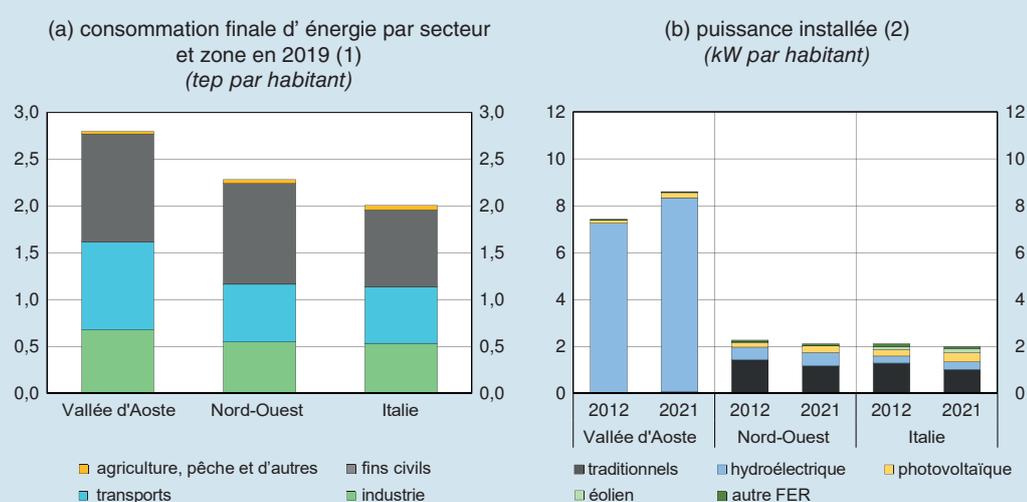
² En 2012, la Directive 2009/28/CE qui assignait à l'Italie un objectif contraignant à atteindre avant 2020 en termes de part de la consommation finale d'énergie couverte par ENR (17 pour cent) est entrée en vigueur; un décret du MISE (appelé décret *burden sharing*) a ensuite défini la contribution que chaque région aurait dû fournir en vue d'atteindre l'objectif national (du cible régional, les ENR des transports et celles d'importations extérieures sont exclues). L'année 2020, dernière année pour laquelle des données de source ENEA sont disponibles, a été exclue de l'analyse car elle est caractérisée par une chute brutale de la consommation d'énergie en raison des effets produits par la pandémie sur l'activité économique.

³ Selon l'indice ODEX, développé dans le cadre du projet européen Odyssee-Mure afin de mesurer les améliorations de l'efficacité énergétique au niveau national, entre 2012 et 2019 tous les secteurs ont montré un gain d'efficacité qui s'est avéré particulièrement important dans l'industrie.

valeur supérieure à la moyenne nationale et à celle des régions nord-occidentales (respectivement, 2,0 et 2,3 tep; figure, panneau a). L'usage civil absorbait 41 pour cent de la consommation finale. L'industrie en représentait 24 pour cent (27 en Italie): le poids limité du secteur en région, exprimé comme contribution à la formation de la valeur ajoutée, était en partie contrebalancé par la plus haute part d'entreprises à forte consommation d'énergie. Le transport absorbait le restant 34 pour cent; ce secteur, qui inclut également les remontées mécaniques, enregistrait une plus grande incidence par rapport à la donnée nationale, pour effet de la forte vocation touristique de la Vallée d'Aoste.

Figure

Consommation finale d'énergie et puissance installée par habitant (1)



Source: ENEA, panneau (a); Terna, panneau (b).
 (1) Les consommations finales à usage non énergétique, entièrement attribuées à l'industrie, sont également incluses. Le tep (tonnes équivalentes pétrole) est l'unité de mesure énergétique égale à l'énergie thermique réalisable de la combustion d'une tonne de pétrole.
 – (2) Puissance efficace brute. Dans le poste "traditionnels", les installations thermoélectriques utilisant des sources non renouvelables et les installations hydroélectriques de pompage sont incluses. Dans le poste "autres ENR", les installations thermoélectriques renouvelables (par exemple celles alimentées par biomasse ou par des déchets solides urbains) et les installations géothermoélectriques sont comprises.

La part de la consommation finale d'énergie couverte par des sources d'énergie renouvelable (ENR; renouvelables du transport exclues), déjà bien supérieure à la moyenne italienne, a continué d'augmenter, en passant de 62,5 pour cent de 2012 à 91,1 de 2019, ainsi confirmant la Vallée d'Aoste comme la région avec la part la plus élevée d'énergie provenant de ENR; les valeurs, en outre, sont nettement supérieures à l'objectif de burden sharing régional (52,1 pour cent avant 2020).

Production d'énergie. – En 2019 la production d'énergie primaire⁴ en Vallée d'Aoste était particulièrement élevée si paramétrée à la consommation finale

⁴ Les sources d'énergie primaires comprennent les produits énergétiques extraits ou provenant directement des ressources naturelles. Elles sont divisées en sources d'énergie épuisables (parmi lesquelles il y a les combustibles solides et gazeux, les produits pétroliers) et renouvelables (par exemple, énergie solaire, hydrique, éolienne, biomasse). Les sources d'énergie secondaires proviennent au contraire de la transformation d'une source primaire (un exemple typique est l'énergie électrique).

régionale: elle en représentait un peu plus de 80 pour cent (presque un tiers de la moyenne nationale). La contribution à la production nationale était égale à 1 pour cent environ.

D'après des données fournies par Terna, entre 2012 et 2021 la puissance installée des installations situées en région a augmenté de 12,8 pour cent, à contre-courant par rapport à l'Italie et au NordOuest (respectivement, -6,5 et -6,9 pour cent). L'augmentation est imputable aux installations alimentées par ENR⁵, qui représentent la quasi-totalité de la production régionale (un peu plus de 48 pour cent en Italie). Par habitant également, la capacité de génération par ENR était en 2021 considérablement supérieure à la moyenne nationale (8,5 kW par résident, contre 1,0 kW; figure, panneau b); son augmentation est imputable presque entièrement au secteur hydroélectrique, tandis que les autres sources d'énergie renouvelable, malgré la croissance enregistrée dans la période, continuent de représenter une part marginale.

⁵ Les ENR s'appliquent notamment à la production d'énergie électrique et, dans une moindre mesure, dans la production d'énergie thermique (en grande partie à travers biomasse) et dans les transports (biocarburants).

Un pourcentage réduit d'entreprises seulement a réussi à transférer entièrement les renchérissements des biens énergétiques sur les prix (un peu plus de dix pour cent dans l'industrie manufacturière et dans les services), tandis qu'environ un tiers des entreprises des services enquêtées et un quart de l'industrie ont subi une réduction des marges sans la possibilité de varier les prix; la part restante a enregistré une érosion des marges de profit, malgré l'augmentation simultanée des prix de vente. Les cas de réduction de l'activité productive conséquents aux variations des coûts énergétiques ont été limités.

D'après les données d'enquête menée par Adava s'adressant aux entreprises du secteur touristique, la forte augmentation des coûts énergétiques a été mitigée, dans environ un tiers de cas, par la présence d'instruments de protection (par exemple, des contrats à prix fixe ou dérivés), tandis qu'un peu moins d'une entreprise sur quatre a déclaré avoir bénéficié de crédits d'impôt visant à compenser au moins une partie des surcoûts. L'augmentation du coût de l'énergie s'est reflétée non seulement sur les marges et sur les prix mais également sur les investissements, qui ont été renvoyés par à peine plus de la moitié des entreprises enquêtées.

Les investissements. – Une reprise de l'accumulation du capital s'est associée à l'amélioration conjoncturelle observée pendant l'année. D'après les données de l'enquête Invind, le solde entre la part d'entreprises industrielles et des services privés non financiers ayant enregistré une augmentation des investissements et celle de ceux qui en ont signalé une réduction a été positif (6,5 points en pourcentage) et essentiellement en ligne avec la donnée de l'année précédente. La croissance en termes réels s'est avérée très haute; le renforcement de l'activité d'accumulation, en particulier pour les entreprises plus grandes, également liée à la récupération d'une partie de l'activité programmée et non effectuée précédemment, a contribué à cela. Pour la première fois depuis 2018, des indications de croissance de l'activité d'accumulation

ont repris à prévaloir dans le secteur tertiaire. D'après les données de l'enquête de la Chambre Valdôtaine, la propension à l'investissement est très modeste parmi les petites entreprises et s'avère notamment orientée vers l'achat de biens matériels. La dépense pour le renforcement de la digitalisation est modeste, pour toutes classes d'entreprises confondues.

L'activité d'investissement a été soutenue également par des contributions régionales exceptionnelles à fond perdu, destinées à tous les secteurs d'activité (LR 21/2022, art.3). Le montant de la contribution est égal à 35 pour cent de la dépense totale éligible de chaque entreprise individuelle qui en fait demande; ce pourcentage monte à 45 pour cent pour les investissements finalisés à l'amélioration de la performance énergétique ou à l'amélioration des conditions d'approvisionnement hydrique. En considération de la particulière situation de difficulté engendrée dans l'agriculture par la sécheresse, la contribution pour ce secteur a été fixée à 45 pour cent, indépendamment du type d'investissement effectué. La dépense minimale admissible est égale à environ 5.000 euros et la maximale à 200.000 euros, hors taxe. Au cours de l'année, on a déposé 257 demandes pour un montant octroyé égal à 4,5 millions; au début de 2023 un tiers des investissements s'avérait conclu. Le nombre de demandes liées à des subventions en capital pour des investissements innovants s'est avéré plus modeste (LR 6/2003); les demandes déposées ont été 41 pour un montant égal à 1,9 millions.

Pour l'année en cours, les prévisions formulées par les entreprises enquêtées par la Banca d'Italia indiquent la poursuite de l'activité d'accumulation de capital, notamment soutenue par le secteur tertiaire. Les données de l'enquête menée par la Chambre Valdôtaine confirment l'intensification de la propension à l'investissement dans les services, en particulier dans les transports et dans le tourisme, auxquels une forte poussée vers des interventions visant à une amélioration de la performance énergétique s'ajoute.

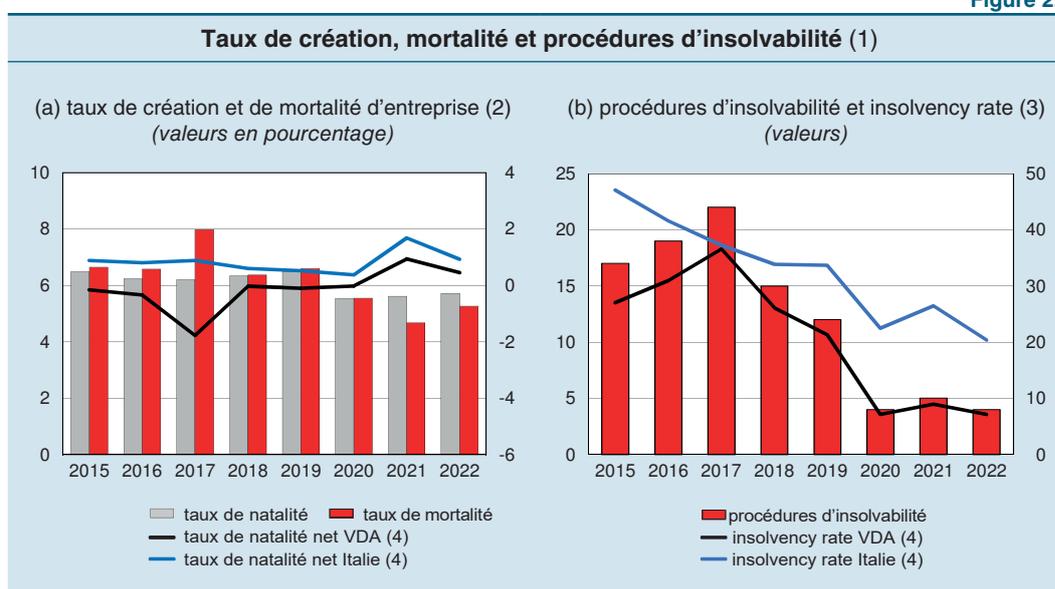
La démographie des entreprises et les procédures d'insolvabilité. – En 2022 le taux de création net (solde entre les créations et les cessations par rapport aux entreprises actives) a gardé des valeurs positives en Vallée d'Aoste, tout en diminuant par rapport à l'année précédente (0,5 pour cent, de 0,9; fig. 2.5.a); une flexion de l'indicateur a été enregistrée dans la moyenne du pays aussi. L'évolution a reflété l'augmentation du taux de mortalité, qui a concerné notamment les entreprises individuelles; au niveau sectoriel, la détérioration a été plus forte dans les secteurs de la manufacture et du transport et stockage. L'augmentation des cessations peut refléter aussi la disparition, dans la deuxième partie de l'année, des mesures de soutien public aux entreprises. Le taux de création et celui de mortalité se sont les deux établis à des niveaux plus modestes par rapport à la période prépandémique.

Les dissolutions et les liquidations volontaires⁶, des procédures qui anticipent temporairement les cessations, ont concerné en 2022 2,1 pour cent des sociétés enregistrées auprès des Camere di commercio (Chambre de Commerce), une valeur

⁶ Les dissolutions d'office au sens de l'art. 40 alinéa. 2 DL N. 76/2020 (manqué dépôt des états financiers annuels pendant cinq ans consécutifs ou manque d'exécution d'actes de gestion) ne sont pas pris en considération.

légèrement inférieure à la moyenne nationale. L'indicateur, en baisse par rapport à l'année précédente, reste à un niveau significativement inférieur par rapport aux valeurs enregistrées jusqu'à 2019 (3,3 pour cent). Les sorties du marché à la suite des procédures d'insolvabilité, bien que moins nombreuses par rapport aux dissolutions et aux liquidations, peuvent impacter de manière significative le système productif à cause des effets sur les créanciers. L'année dernière, les procédures ayant des finalités de liquidation ouvertes à la charge de sociétés valdôtaines ont chuté d'environ 20 pour cent par rapport à l'année précédente et d'environ 70 pour cent en comparaison avec 2019 (fig. 2.5.b). L'incidence des procédures, égale à 7,1 sociétés pour 10.000, s'est confirmée très inférieure par rapport à la moyenne du Pays (20,4 pour 10.000 sociétés): la diminution dans le secteur des services, accompagnée par la substantielle invariance dans l'industrie, s'oppose à une augmentation dans la construction.

Figure 2.5



Source: élaborations à partir de données sur Infocamere – Telemaco.

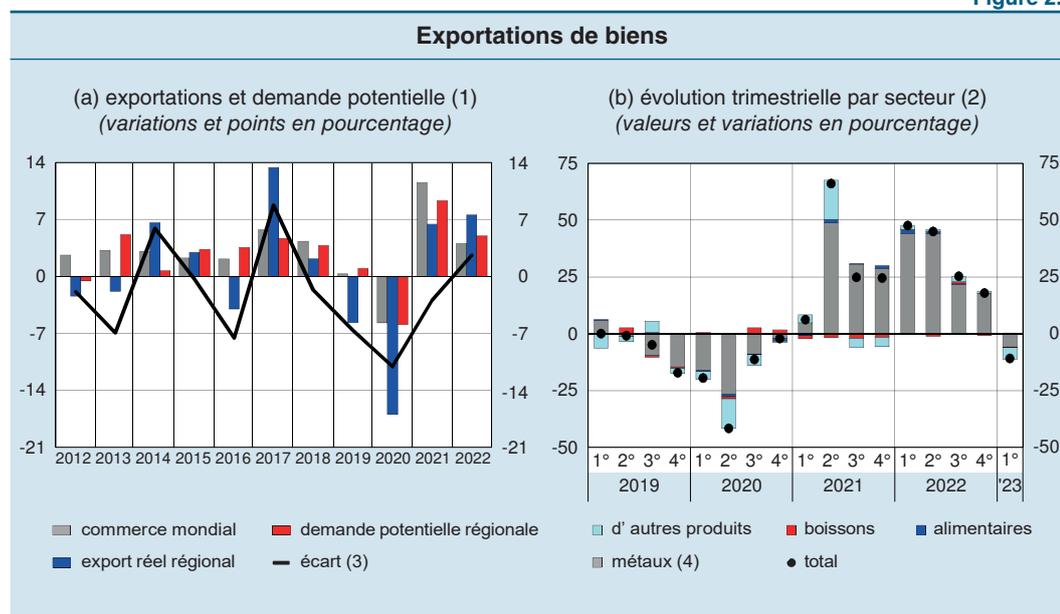
(1) La variation du stock annuel en 2017 est principalement le résultat de la conclusion d'un processus de radiation d'office, déjà commencé en 2016, de sociétés en faillite et pas supprimées des archives de la Chambre Valdôtaine. – (2) Le taux de natalité (mortalité) est calculé comme le rapport entre le nombre d'inscriptions (suppressions) de la période et le stock d'entreprises active en début de période. Les taux de mortalité sont calculés nets des radiations d'office. Le taux net de natalité est calculé comme différence entre le taux de natalité et celui de mortalité. – (3) Toutes les formes juridiques d'entreprise à l'exclusion des entreprises individuelles sont incluses. Les procédures d'insolvabilité incluent: les faillites, les concordats, les liquidations administratives forcées, les liquidations judiciaires, les accords simplifiés et les liquidations contrôlées. L'insolvency rate est calculé comme rapport entre le nombre de procédures d'insolvabilité ouvertes dans l'année et le stock de sociétés enregistrées en début de période (multiplié par 10.000). Le 15 juillet 2022, le D.lgs. 14/2019 (Code de la crise d'entreprise et d'insolvabilité) est entré en vigueur; les données de la dernière année pourraient subir des révisions en raison d'ajustements des statistiques à la nouvelle législation. – (4) Échelle de droite.

Le commerce extérieur

En 2022 les exportations valdôtaines ont augmenté d'environ 33,6 pour cent en valeurs courantes, une hausse bien supérieure à la donnée nationale et du Nord Ouest (respectivement, 20,0 et 19,6 pour cent). Bien qu'une partie de cette variation soit due à l'augmentation des prix de vente, la dynamique reste positive en termes réels également (7,6 pour cent; fig.2.6). Le renforcement des ventes à l'étranger est attribuable au secteur de la métallurgie qui, avec une augmentation de 50 pour cent à prix courants (17,6 à valeurs constantes), a représenté un peu

plus de 70 pour cent du total de l'export régional (tab. a2.11). Parmi les autres principaux secteurs de production, celui de l'alimentaire et celui des machines ont enregistré une croissance beaucoup plus modeste (respectivement, de 5,1 et de 7,2 pour cent).

Figure 2.6



Source: élaborations à partir des données de l'Istat et du FMI.
(1) Données à prix constants. Les exportations des biens régionaux sont estimées en déflétant les exportations en valeur par les prix de la production industrielle italienne vendue à l'étranger. La demande potentielle est calculée comme moyenne pondérée des importations à prix constants des partenaires commerciaux de la région en utilisant comme poids les parts des partenaires sur les exportations en valeur. – (2) Les histogrammes représentent la contribution de chaque secteur à la variation sur la période correspondante des exportations totales (rapportée dans le graphique par le point). – (3) Différence entre le taux de croissance des exportations régionales et de la demande potentielle. – (4) Sur la base de la classification Ateco 2007, comprend les codes 24 ("Produits de la métallurgie") et 25 ("Produits en métal, à l'exclusion des machines et équipements").

L'augmentation des exportations de produits métallurgiques est fortement liée à l'évolution de la demande de l'Allemagne, de la Suisse et de la France: ces trois pays absorbent, dans l'ensemble, 50 pour cent du total des ventes à l'étranger du secteur. L'export de biens alimentaires, autre secteur de spécialisation de la région, continue de concerner principalement les pays voisins, tandis que les échanges avec le Royaume Uni, en 2021 troisième importateur de ces produits, ont souffert une diminution marquée (-83,8 pour cent pour les boissons).

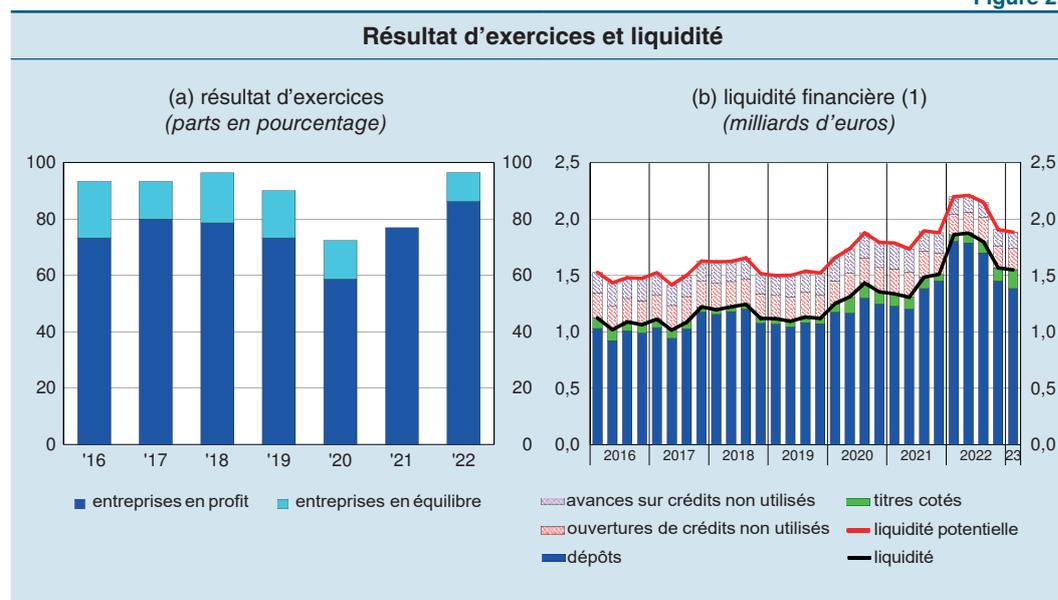
Dans le premier trimestre de 2023, l'export s'est avéré en baisse: en comparaison avec les hauts niveaux de la même période de l'année précédente, il a manifesté une réduction de 10,9 pour cent (-8,9 à valeurs constantes), presque exclusivement attribuable au secteur de la métallurgie.

Les conditions économiques et financières

En 2022, l'amélioration conjoncturelle s'est reflétée de manière positive sur la rentabilité des entreprises, malgré l'augmentation considérable des coûts énergétiques et des matières premières, qui n'ont été que partiellement compensés par la croissance des prix de vente (cf. l'encadré: *Le renchérissement des intrants et*

la rentabilité de la manufacture). D'après l'enquête Invind, la part d'entreprises de l'industrie et des services privés non financiers qui ont fermé l'exercice en bénéfice a continué d'augmenter (de plus de 9 points de pourcentage), s'établissant sur des niveaux historiquement élevés (fig. 2.7.a). La récupération de la rentabilité est confirmée par l'enquête menée par la Chambre Valdôtaine et elle aurait concerné également les entreprises de plus petite taille: en 2022, la part d'entreprises comptant moins de 20 salariés qui a fermé l'exercice en bénéfice a augmenté de plus de 7 points de pourcentage par rapport à 2021.

Figure 2.7



Source: pour le panneau (a), Banca d'Italia, *Enquête sur les entreprises industrielles et des services (Invind)*. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022*, le poste *Enquête sur les entreprises industrielles et des services (Invind)*; pour le panneau (b), rapports de surveillance et Central de crédits.

(1) La liquidité se compose des dépôts à échéance dans l'année et des titres cotés détenus auprès des banques; la liquidité potentielle comprend également les montants des crédits à révocation et des lignes de crédits se dénouant d'elles-mêmes.

Les disponibilités liquides, après un pic atteint dans la première partie de l'année, ont baissé dans la deuxième, s'établissant à des niveaux toujours élevés; la baisse s'est poursuivie dans le premier trimestre de 2023 (fig. 2.7.b).

LE RENCHÉRISSEMENT DES INTRANTS ET LA RENTABILITÉ DE LA MANUFACTURE

Les augmentations des prix de l'énergie et des autres matières premières, commencées en 2021 et qui se sont intensifiées en raison de l'invasion de l'Ukraine, ont influencé de manière significative les coûts de production des entreprises (cf. l'encadré: *L'augmentation des coûts de matières premières et de l'énergie* dans, *L'économie de la Vallée d'Aoste*, Banca d'Italia, Économies régionales, 2, 2022), avec de potentiels effets négatifs sur la rentabilité des entreprises.

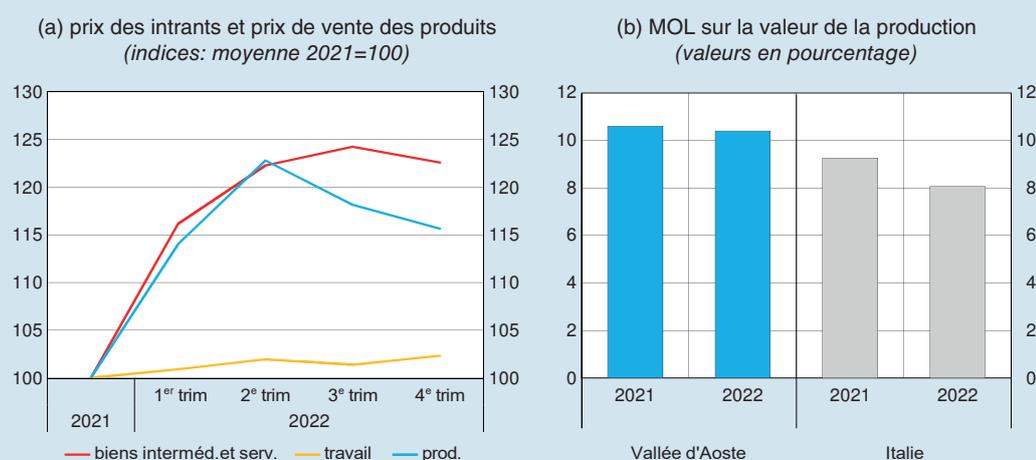
Les données de l'Istat sur l'évolution des prix à la production, à l'importation et du coût du travail, mais aussi les informations sur les rapports de fourniture intersectoriels contenues dans les tableaux entrée-sorties, permettent d'évaluer la dynamique des prix des intrants pour les secteurs manufacturiers. Ces évolutions

peuvent être comparées avec les variations des prix de vente observés pour les productions manufacturières¹.

Dans la moyenne de 2022, sur la base de nos estimations, les entreprises manufacturières de la Vallée d'Aoste ont enregistré une augmentation du prix d'achat de biens intermédiaires (y compris les services) de 21,2 pour cent par rapport à l'année précédente; la dynamique s'est intensifiée dans les trois premiers trimestres pour se réduire dans la dernière partie de l'année (figure, panneau a).

Figure

Prix et marges opérationnelles des entreprises manufacturières (1)



Source: élaborations à partir des données de l'Istat, de Cerved et d'Infocamere; cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022*, le poste *Renchérissement des intrants et rentabilité de la manufacture*.

(1) Moyenne pondérée des secteurs de la manufacture (divisions Ateco 2007); Le traitement de tabac, de coke et de produits pétroliers raffinés sont exclus. Les pondérations des secteurs ont été obtenues en utilisant les agrégats budgétaires 2021 de source Cerved. L'attribution sur base régionale des entreprises présentes dans Cerved a été effectuée au prorata en employant le lieu de travail des salariés comme rapportée sur la base des données Infocamere.

Parallèlement, les prix de vente ont également enregistré une augmentation considérable (17,7 pour cent dans la moyenne de l'année). Les augmentations des prix d'achat et de vente se sont avérées en région plus élevées par rapports aux augmentations italiennes, en relation à la différente composition sectorielle et à l'utilisation plus intensive, dans les processus de production en Vallée d'Aoste, de biens énergétiques et de biens importés. Les dynamiques des prix des intrants et des produits, appliquées aux postes du bilan de 2021, permettent d'obtenir une projection à 2022 des marges opérationnelles des entreprises manufacturières situées en région. En 2022, la marge brute d'exploitation (MOL), rapportée à la valeur de la production, se serait réduite de 0,2 points de pourcentage, environ un point de moins par rapport à la baisse enregistrée dans la moyenne nationale, se

¹ Les dynamiques des prix des produits et celles des biens et des services employés dans les processus de production ont été obtenues en utilisant des indices et des matrices entrées-sorties nationaux de source Istat avec détail pour division Ateco 2007. L'évolution du coût horaire du travail est au contraire décrit par un indice Istat agrégé pour toute la manufacture italienne. On suppose que le mélange d'intrants, défini par les matrices entrées-sorties, n'a pas varié par rapport à 2019 (dernière année disponible).

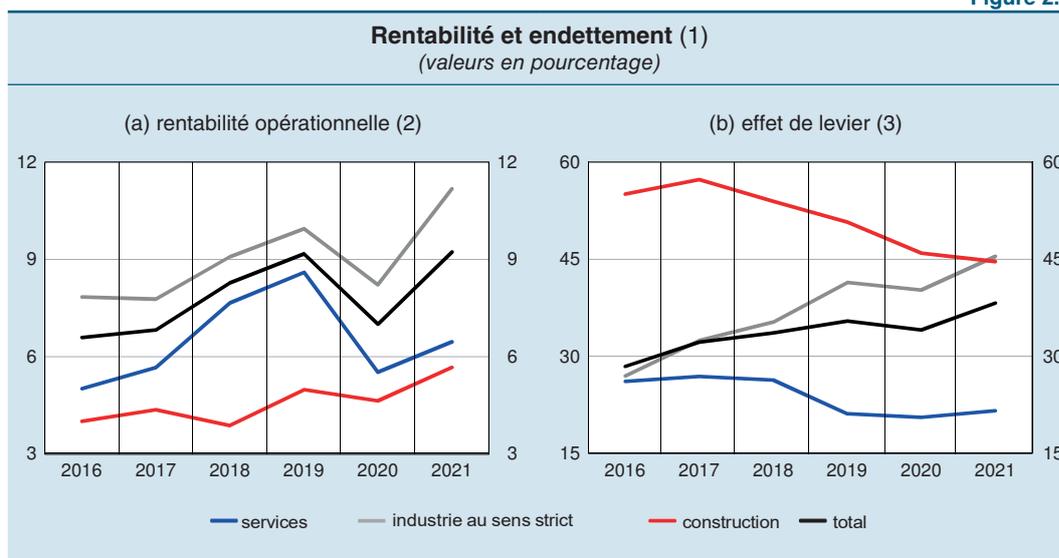
plaçant à 10,4 pour cent (figure, panneau b)²: l'augmentation des coûts des biens intermédiaires a été, en effet, en grande partie compensée par la dynamique des prix des produits.

L'évolution des marges a été hétérogène parmi les secteurs de la manufacture, aussi bien pour les caractéristiques du mélange d'intrants, qui les expose, dans une mesure variable, aux renchérissements, que pour la différente capacité de transférer l'augmentation des coûts sur les prix des produits finaux. Sur la base de nos estimations, le secteur alimentaire et des boissons et celui d'appareils électriques et électroniques auraient enregistré une baisse des marges, tandis que celui de la métallurgie aurait préservé la viabilité, à un niveau semblable à celui observé à l'échelon national.

² En supposant un mélange d'intrants inchangé, le rapport entre l'excédent brut d'exploitation et la valeur de la production n'est pas affecté par la variation des quantités produites.

Le bilan des entreprises. – L'analyse, menée sur environ 600 sociétés de capitaux ayant leur siège social en Vallée d'Aoste et dont les bilans sont présents dans les archives Cerved, montre en 2021 (dernière année de disponibilité de données) une amélioration de la rentabilité opérationnelle, soutenue également par la reprise de l'activité économique. Le rapport entre la marge brute d'exploitation (MOL) et l'excédent budgétaire a augmenté de 2,2 points de pourcentage par rapport à l'année précédente, se plaçant à 9,2 pour cent (fig. 2.8.a; tab. a2.13-a2.16). L'amélioration a concerné tous les secteurs et les classes de taille; elle s'est avérée moins forte pour les entreprises du secteur énergétique, particulièrement considérable en région. Dans ce secteur, la rentabilité a bénéficié de la considérable expansion de la marge

Figure 2.8



Source: élaboration à partir de données Cerved. Échantillon ouvert de sociétés de capitaux. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022* le poste *Analyse sur des données Cerved*.
(1) Les entreprises du secteur immobilier et les financiers (définition qui comprend également factoring, leasing et holding financiers) sont exclues. Les valeurs patrimoniales à partir de 2020 sont affectées par les effets des réévaluations monétaires prévues par le DL 104/2020 (décret "agosto"). – (2) Rapport entre l'excédent brut d'exploitation (MOL) et l'excédent budgétaire. – (3) Rapport entre les dettes financières et la somme des dettes financières et du patrimoine net.

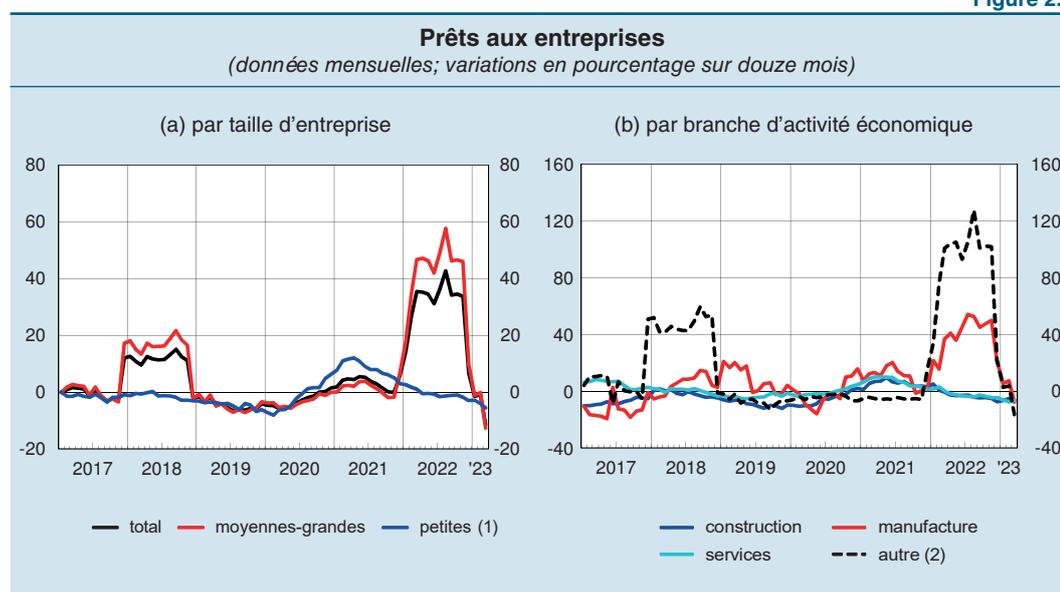
brute d'exploitation (MOL) qui, si exprimée en rapport à l'excédent budgétaire, a pourtant souffert de la croissance de cette dernière, liée aux plus grandes marges (*margin calls*) demandées pour pouvoir opérer sur les marchés à terme en raison des forts renchérissements et de l'élévée volatilité des prix de l'énergie.

Sur le plan de la structure financière, le niveau d'endettement (effet de levier) a augmenté en 2021 d'environ 4 points de pourcentage, à 38,2 pour cent. L'augmentation a concerné principalement l'industrie au sens strict (5,2 points en pourcentage), notamment le secteur énergétique, tandis qu'il s'est avéré plus faible pour les services. La baisse de l'effet de levier s'est poursuivie dans le secteur de la construction (fig. 2.8.b): l'augmentation des dettes financières a été plus que compensée par l'augmentation du patrimoine net, favorisé par les positifs résultats économiques.

Les prêts aux entreprises

Les prêts bancaires. – En 2022, l'évolution des prêts aux entreprises, en croissance dans l'ensemble (6,8 pour cent; tab. a2.17), a été très hétérogène entre secteurs et a montré des dynamiques différenciées au cours de l'année (fig. 2.9). À l'expansion dans le secteur manufacturier et dans l'énergétique (ce dernier absorbe en région plus d'un tiers du total des prêts aux entreprises), une baisse dans les secteurs des service et de la construction s'est opposée.

Figure 2.9

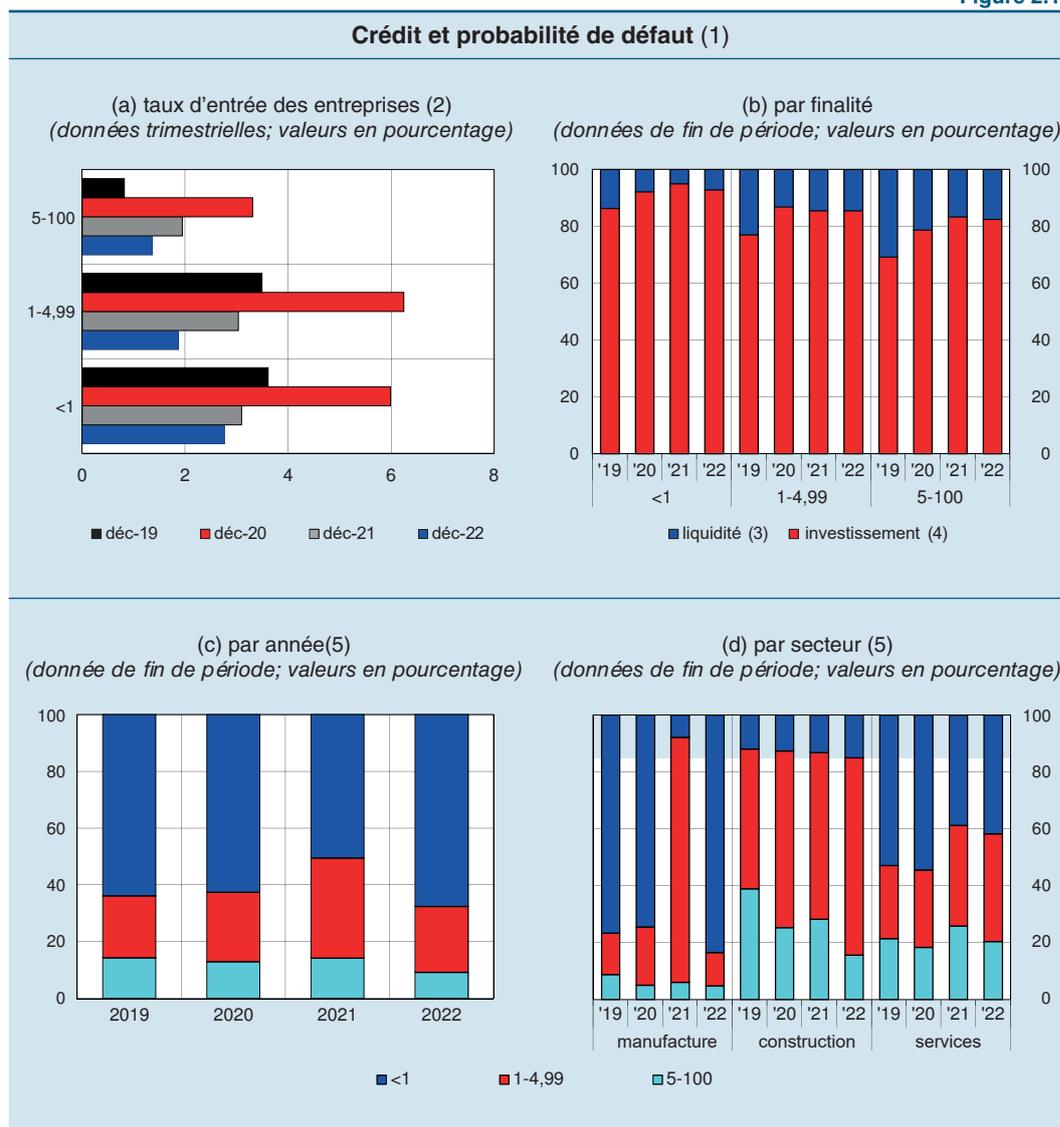


Source: information prudentielle; cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux* sur 2022, le poste *Prêts bancaires*.
(1) Société en commandite simple et en nom collectif, sociétés simples, sociétés de fait et entreprises individuelles comptant moins de 20 employés. – (2) Le secteur primaire et de l'extraction, la fourniture d'énergie électrique, de gaz et d'eau et les activités économiques non classées ou qui ne peuvent pas l'être, sont inclus.

Le net ralentissement des prêts à la manufacture et au secteur énergétique, déjà observable vers la fin de 2022, ainsi que l'intensification de la baisse dans les services, ont déterminé, dans les trois premiers mois de l'année en cours, une inversion de tendance (-11,4 en mars, sur la base de données encore provisoires).

La fin des mesures de soutien au crédit, adoptées par le Gouvernement en réponse à la pandémie, s'est accompagnée en 2022 à une réduction du taux d'entrée des entreprises dans le marché du crédit pour toutes les classes de probabilité de défaut (PD; fig. 2.10.a). Au même temps, dans le cadre de la reprise de l'activité économique et le besoin accru de financier le capital circulant, on a observé une légère recomposition du crédit en faveur de celui étant lié aux exigences de liquidité, typiquement à plus court terme, en particulier pour les entreprises ayant une PD moyenne inférieure à 1 pour cent (fig. 2.10.b).

Figure 2.10



Source: AnaCredit; cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022*, les postes *Crédit bancaire aux entreprises par classe de probabilité de défaut* et *Taux d'entrée dans le marché du crédit bancaire*.

(1) Les entreprises, autres que les entreprises individuelles, avec PD rapportée par au moins une banque disposant de modèles internes pour l'évaluation du risque de crédit ont été incluses. Pour les entreprises confiées par plusieurs banques avec des modèles internes, on a considéré la moyenne des PD rapportées par les différentes banques pondérées par le montant de l'octroyé. – (2) Pour chaque trimestre l'indicateur est calculé comme rapport entre le nombre d'entreprises qui étaient confiées à la fin de la période et pas au début, sur le total des entreprises confiées à la fin du trimestre. Les valeurs sont rapportées comme moyenne des quatre trimestres se terminant dans celui de référence. – (3) Découverts, factoring, financements revolving et financements avec des finalités d'importation ou d'exportation. – (4) Crédit-bail, pensions et financements non revolving (comme, par exemple, les emprunts). Les opérations ayant des finalités d'importation ou d'exportation sont exclues. – (5) Composition du niveau du montant utilisé par classes de PD.

À ces évolutions, une recomposition du crédit en faveur des composantes moins risquées s'est également associée. Sur la bases des informations résultant de la détection analytique des prêts bancaires (AnaCredit), la part du crédit attribuable aux entreprises ayant une PD moyenne supérieure ou égale à 5 pour cent a diminué à 9,2 pour cent à la fin de 2022⁷(14,2 en décembre de l'année précédente; fig. 2.10.c). La baisse, diffusée à tous les principaux secteurs, a été plus forte dans la construction (fig. 2.10.d).

À la suite de la hausse des taux directeurs de politique monétaire, les taux d'intérêt appliqués par les banques sur les prêts liés à des exigences de liquidité (pour la plupart à court terme) ont augmenté à 5,3 pour cent dans la moyenne du dernier trimestre de 2022, environ 80 points de base de plus par rapport à la même période de l'année précédente (tab. a5.10). Le taux annuel effectif global sur les nouvelles opérations liées aux besoins d'investissement (principalement à moyen et à long terme) a également augmenté à 5,4 pour cent et, sur la base des analyses effectuées sur un échantillon d'entreprises régionales, il aurait davantage augmenté pour les entreprises ayant une PD élevée.

L'exposition du crédit octroyé aux entreprises aux effets de la hausse des taux d'intérêt diffère parmi les secteurs. Afin de mettre en évidence de telles hétérogénéités, les financements bancaires des entreprises recensées en AnaCredit ont été répartis en "exposés" et "non exposés", sur la base des caractéristiques techniques des prêts (cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux dans 2022* la poste: *Exposition des entreprises à la hausse des taux d'intérêt*). De cette analyse, il s'avère qu'environ 60 pour cent des financements doivent être considérés "exposés", une valeur inférieure à la moyenne nationale. Toutefois, les prêts dans le secteur manufacturier et de la construction montrent des pourcentages supérieurs par rapport à la moyenne nationale.

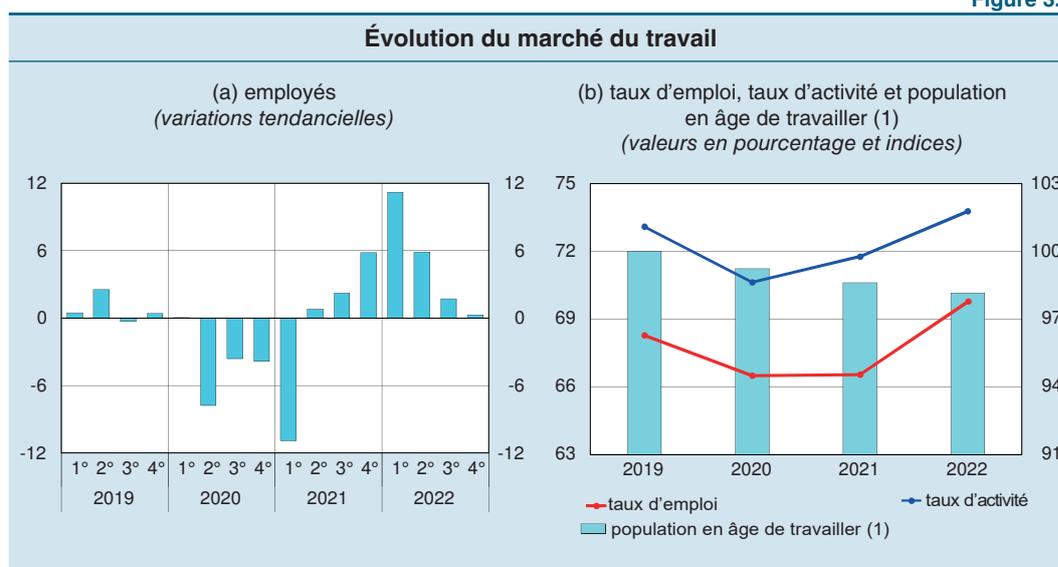
⁷ L'information est disponible, dans la moyenne de la période 2019-2022, pour plus de trois cinquièmes des entreprises valdôtaines relevées dans AnaCredit, auxquelles se réfère environ 90 pour cent de l'exposition globale.

3. LE MARCHÉ DU TRAVAIL

L'emploi

Dans la moyenne de 2022, le nombre d'employés a augmenté de 4,6 pour cent (tab. a3.1), de manière plus forte par rapport aux régions septentrionales et à l'Italie en général (respectivement, 2,1 et 2,4 pour cent, sur la base des données de la *Rilevazione sulle forze di lavoro* de l'Istat), revenant à des niveaux précédant la crise pandémique. La croissance de l'emploi a été plus intense dans la première partie de l'année (fig. 3.1.a). La dynamique positive de l'emploi s'est reflétée dans une augmentation du nombre total d'heures travaillées et de celles par employé (sur la base des élaboresations sur les trois premiers trimestres de l'année, dernière donnée disponible); une réduction sensible des heures de complément de salaire autorisées s'y est associée (cf. le paragraphe: *L'offre d'emploi et les amortisseurs sociaux*). Le taux d'emploi s'est renforcé de 3,2 points de pourcentage, à 69,8 pour cent; en comparaison avec 2019, la valeur s'avérait plus élevée de 1,5 points, par effet également de la diminution de la population en âge de travailler (fig. 3.1.b).

Figure 3.1



Source: élaborations à partir de données de l'Istat, *Rilevazione sulle forze di lavoro* (RFL).

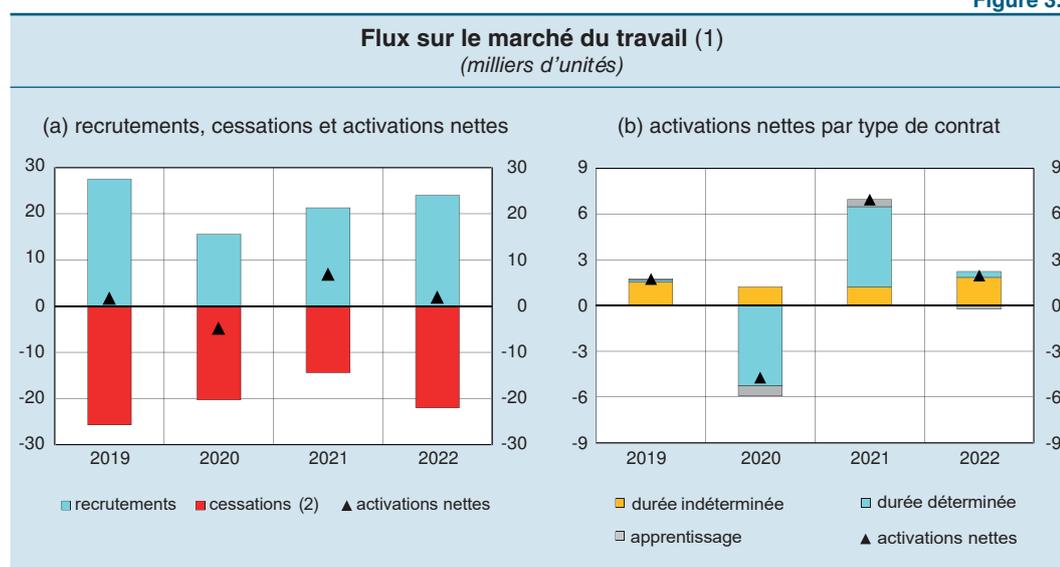
(1) Par population en âge de travailler, on désigne la population âgée entre 15 et 64 ans. Indice: 2019=100; échelle de droite.

La dynamique particulièrement positive de l'emploi a été affectée par la poursuite de la reprise dans le commerce et dans les activités d'hébergement et de restauration (cf. le paragraphe: *Les évolutions sectorielles* du chapitre 2), qui avaient au contraire souffert, dans le premier trimestre de l'année précédente, des restrictions au tourisme liées à la crise sanitaire. La croissance a été soutenue par le travail salarié, qui a plus que récupéré les valeurs pré-pandémiques, aussi bien que par le travail indépendant, plus fortement frappé par les effets de la crise et encore en dessous des niveaux de 2019.

Sur la base des données des communications obligatoires du Ministero del Lavoro e delle politiche sociali, relatives aux travailleurs salariés dans le secteur privé non agricole, le solde entre les contrats activés et les cessations des contrats, en

2022, a été positif pour environ 2.000 postes de travail (fig. 3.2.a et tab. a3.3), une valeur légèrement supérieure par rapport à celle de 2019. En comparant à 2021, les activations, mais surtout les cessations, ont augmenté; les deux flux s'avèrent inférieurs par rapport à ceux de la période pré-pandémique. L'augmentation significative des flux sortants reflète la confrontation avec les très faibles valeurs de 2021, en raison de l'absence de contrats liés à la saison touristique hivernale. L'expansion du nombre de postes de travail en contrat à durée indéterminée, qui ont représenté 91 pour cent des activations nettes, a contribué à la croissance de l'emploi salarié (fig. 3.2.b): l'augmentation des transformations des contrats à terme en contrats permanents, partiellement favorisée par des mesures régionales spécifiques, y a également contribué.

Figure 3.2



Source: élaborations à partir des données du Ministero del Lavoro e delle politiche sociali (communications obligatoires); cfr. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022*, le poste *Communications obligatoires*.

(1) L'univers cible est constitué par les postes de travail salarié dans le secteur privé non agricole. Le recrutement net est calculé comme suit: (a) somme des activations et des transformations nettes des cessations, pour les contrats à durée indéterminée; (b) activations nettes des cessations et des transformations, pour les contrats à durée déterminée et d'apprentissage; (c) le solde total (recrutement net) résulte de la somme des soldes pour les trois typologies de contrat et il correspond à la différence entre le total des activations et le total des cessations. – (2) Les cessations sont indiquées par le signe négatif.

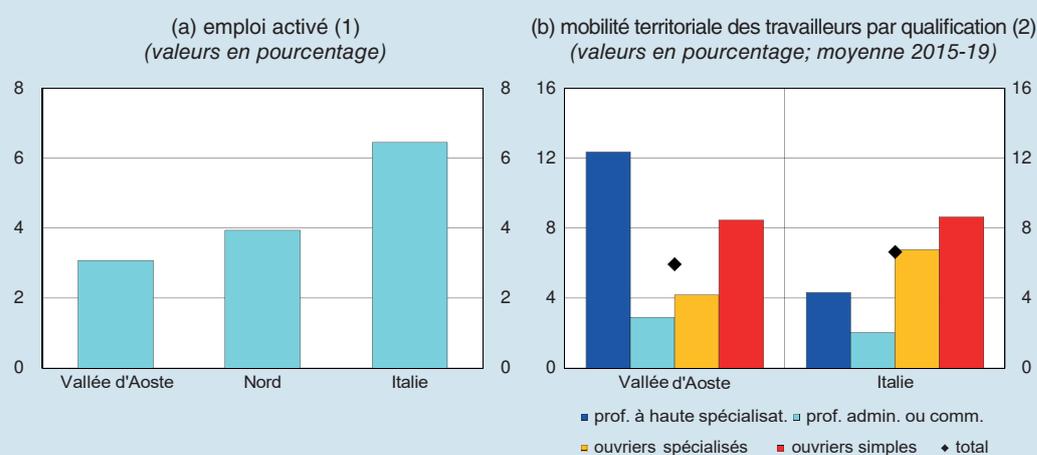
Sur la base des données du Sistema Informativo Excelsior de Unioncamere et de l'Agenzia nazionale delle politiche attive del lavoro (ANPAL), par rapport à une augmentation de l'occupation, en 2022, la part des entreprises signalant des difficultés à trouver de la main-d'œuvre (41,9 pour cent, de 28,6 en 2021) a continué d'augmenter. Ces problèmes ont affecté notamment le secteur touristique et celui de la construction. Pour le premier secteur, sur la base des données de l'enquête Adava, environ trois quarts des entreprises enquêtées ont signalé des difficultés considérables à recruter du personnel en correspondance de la saison touristique d'hiver 2022/23, tandis que la situation devrait s'atténuer légèrement dans la partie restante de l'année en cours. Dans la construction, la poussée de l'emploi engendrée par le PNRR (cf. l'encadré: *L'emploi activé par le PNRR dans le secteur de la construction*) pourrait accentuer le problème d'obtention de la main-d'œuvre. Des analyses conduites au niveau national montrent que l'augmentation des temps nécessaires aux entreprises pour recruter du personnel est principalement imputable à la phase cyclique d'expansion, plutôt qu'à des changements de nature structurelle intervenus après la pandémie (cf. le chapitre 7: *Il mercato del lavoro* dans la *Relazione annuale* sur 2022).

L'EMPLOI ACTIVÉ PAR LE PNRR DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

La mise en œuvre du *Plan national pour la relance et la résilience* (PNRR), lancée en 2021, déterminera, dans les prochaines années, une augmentation de la valeur ajoutée dans le secteur de la construction (cf. le paragraphe: *Le secteur de la construction* du chapitre 2). Dans la moyenne de la période 2023-26, une occupation supplémentaire en région, estimée dans la mesure de 3,1 pour cent du nombre de salariés en 2019, devrait également s'ajouter à cette expansion. Ce pourcentage s'avérerait inférieur par rapport à la moyenne italienne et à celle des régions du Nord (figure, panneau a).

Figure

Estimation de l'emploi activé par le PNRR dans les constructions et mobilité territoriale des travailleurs



Source: pour le panneau (a), élaborations sur des données de l'Istat, *Conti economici territoriali* et Ragioneria Generale dello Stato; pour le panneau (b), élaborations à partir des données CICO. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022 le poste Occupation activée par le PNRR dans le secteur de la construction*.

(1) Variation annuelle moyenne calculée par rapport à la valeur des employés régionaux de la construction en 2019, en se référant à l'emploi salarié. – (2) Pour chaque profession dans le secteur de la construction en région, la barre verticale indique la part de salariés que 12 mois avant travaillait dans une région différente.

La demande de main-d'œuvre engendrée par le PNRR serait concentrée entre les figures professionnelles des ouvriers spécialisés (environ trois cinquièmes, supérieure à la moyenne italienne) et des ouvriers non qualifiés (un peu moins d'un cinquième)¹. L'activation de travailleurs hautement qualifiés (tels qu'ingénieurs, architectes et techniciens) serait égale à 12 pour cent environ.

Le repérage des travailleurs nécessaires pour les activités prévues par le PNRR pourrait se réaliser à travers des canaux différents. Premièrement, au moins pour ce qui en est des travaux du secteur de la construction, une partie de la main-d'œuvre embauchée pour des activités de requalification des immeubles

¹ L'estimation de la répartition de la demande pour les figures professionnelles prend en considération la distribution des ressources parmi les secteurs de la construction et la présence des typologies professionnelles dans chacun d'eux.

résidentiels liées aux incitant fiscaux, au cas où cette dynamique devrait s'atténuer, pourrait y être employée. Les entreprises pourraient en outre recruter parmi les demandeurs d'emploi ou les personnes inactives mais disponibles à travailler, notamment parmi celles ayant des expériences précédentes dans la construction, qui s'avère en région supérieure à la demande de main d'œuvre supplémentaire estimée.

Les besoins de main d'œuvre pourraient être satisfaits également à travers le recours à la force de travail provenant de l'extérieur de la région, notamment en présence de pics de demande. Sur la base de nos élaborations à partir des données de l'échantillon intégré des communications obligatoires – Campione integrato delle comunicazioni obbligatorie (CICO) – dans la moyenne des années 2015-19, 5,9 pour cent des travailleurs qui ont activé un contrat dans la construction en Vallée d'Aoste provenaient de l'extérieur de la région, une part supérieure à celle qui a été constatée dans l'industrie au sens strict et légèrement inférieure à la moyenne nationale dans la construction (4,1 et 6,6 pour cent, respectivement). En particulier, la mobilité interrégionale tend à être plus élevée pour les professions techniques et à haute spécialisation (figure, panneau b). Pour le repérage de la main-d'œuvre demandée, on pourrait recourir également au recrutement de travailleurs d'autres secteurs. Dans la moyenne des années 2015-19, 8,8 pour cent des employés dans la construction en région avaient travaillé, au cours des douze mois précédents, dans un autre secteur, parfois dans le secteur commercial et touristique et dans les autres services (9,9 pour cent dans la moyenne nationale).

Parallèlement à celle du reste du pays, l'entrée de travailleurs pourrait arriver de l'étranger. En Vallée d'Aoste, la part d'étrangers qui ont activé, au cours de la période 2017-19, un contrat dans la construction, n'ayant eu aucun rapport de travail salarié dans le territoire italien pendant les 24 mois précédents, a été égale à 2,7 pour cent des travailleurs salariés dans le secteur, une valeur légèrement inférieure à la moyenne italienne.

En considérant le recours à la mobilité territoriale et intersectorielle, il faut donc tenir compte du fait qu'également les autres régions et (bien que dans une moindre mesure) les autres secteurs seront affectés par une augmentation de l'activité induite par le PNRR, en agissant potentiellement en concurrence avec la demande de main-d'œuvre exprimée par le secteur de la construction en région.

L'augmentation des employés s'est poursuivie dans le premier trimestre de 2023 (3,5 pour cent par rapport à la même période de l'année précédente, sur la base de données de l'Istat). Cette tendance est confirmée par les données des communications obligatoires relatives aux quatre premiers mois qui indiquent, pour des positions d'emploi à durée indéterminée, une valeur positive du recrutement net légèrement supérieure à celle de la période correspondante de 2022 (tab. a3.3; cfr. *Il mercato del lavoro : dati e analisi*. Mai 2023, Ministero del Lavoro e delle politiche sociali et Banca d'Italia). Le solde des contrats à terme, négatif dans les premiers mois de l'année, reflète la clôture des contrats conclus en correspondance de la saison touristique hivernale.

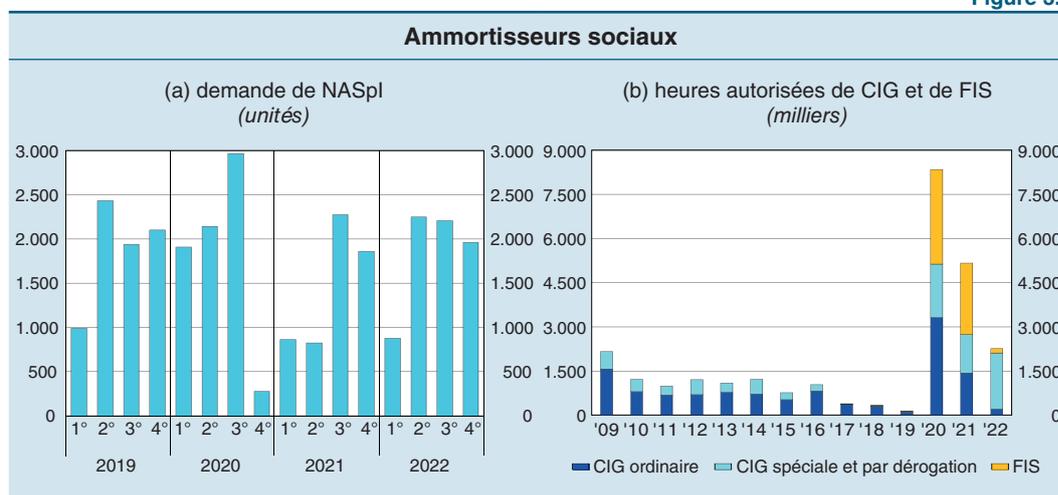
L'offre de travail et les amortisseurs sociaux

En 2022 la participation au marché du travail a continué de se renforcer: l'offre de travail a augmenté de 2,5 pour cent et le taux d'activité a augmenté de 2,0 points de pourcentage, à 73,8 pour cent (tab. a3.1). L'amélioration a concerné autant les hommes que les femmes. Par rapport aux valeurs pré-pandémiques, le taux d'activité est légèrement supérieur (fig. 3.1.b); la force de travail s'avère au contraire en baisse (-1,3 pour cent), en raison de la réduction de la population en âge de travailler, plus forte pour les classes d'âge intermédiaires.

Une baisse des inactifs potentiellement disponibles à travailler (-36,4 pour cent) s'est associée à l'augmentation de la force de travail. L'amélioration de l'emploi a permis d'absorber la plus grande offre de travail, ainsi qu'une partie des chômeurs, diminués de 24,4 pour cent par rapport à l'année précédente. Le taux de chômage a donc baissé de 1,9 points de pourcentage, à 5,4 pour cent (6,5 en 2019); la réduction a concerné en mesure considérable les jeunes entre 15 et 34 ans (tab. a3.2).

En 2022, les demandes d'allocation de chômage (nouvelle assurance sociale pour l'emploi – nuova assicurazione sociale per l'impiego, NASpI) ont considérablement augmenté (25,3 pour cent par rapport à 2021), pour revenir à des niveaux légèrement inférieurs à ceux de 2019 (fig. 3.3.a). La croissance a reflété principalement la plus forte mobilité du marché du travail et, bien que de manière plus contenue, le récent relâchement des conditions d'accès¹. Pour faciliter l'insertion professionnelle des chercheurs d'emploi et des inactifs disponibles à travailler, on a lancé, depuis 2022, au niveau régional, le programme GOL, une action de réforme des services pour le travail prévue par le PNRR (cf. l'encadré: *Le programme Garantie d'emploi des travailleurs*).

Figure 3.3



Source: élaborations à partir de données de l'INPS.

¹ La NASpI est une indemnité octroyée aux travailleurs salariés qui aient involontairement perdu leur emploi et qui comptent au moins 13 semaines de cotisations dans les 4 ans précédents. Depuis le 1^{er} janvier 2022, la condition des 30 jours de travail effectif des 12 mois précédant la cessation ne s'applique plus; l'éventail des destinataires a en outre été étendu aux ouvriers agricoles à durée indéterminée des coopératives et de leurs consortiums qui transforment, manipulent et commercialisent des produits agricoles et zootechniques principalement propres ou conférés par leurs associés.

Le recours aux instruments de complément de salaire s'est considérablement réduit en 2022, en raison d'une forte baisse dans le secteur des services, qui en avait bénéficié en mesure considérable au cours des deux années précédentes. Sur l'ensemble de l'année, les heures autorisées par la Cassa integrazione guadagni (CIG) et des Fondi di integrazione salariale (FIS) ont été égales à environ 2,3 millions (-56,3 pour cent par rapport à l'année précédente; tab. a3.4), équivalant, si exprimées en termes de travailleurs à temps plein, à 2,4 pour cent des employés en région (5,7 en 2021; 0,1 en 2019). Les heures relatives à la composante extraordinaire ont toutefois augmenté, par effet de la croissance des demandes dans le secteur métallurgique, le plus frappé par les retombées des renchérissements énergétiques et des matières premières. Dans la comparaison historique, le recours aux instruments de complément de salaire continue de rester élevé (fig. 3.3.b). Dans les quatre premiers mois de 2023, les heures autorisées de CIG et FIS ont continué de se réduire (-31,6 pour cent par rapport à la même période de 2022).

LE PROGRAMME GARANTIE D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS

Le programme Garantie d'emploi – Garanzia di occupabilità dei lavoratori (GOL) – est une action de réforme prévue par le PNRR ayant pour but la requalification, au cours de la période 2021-25, des services de politique active du travail. Les parcours offerts aux participants sont cinq: quatre ont caractère individuel et sont classés de manière dégressive selon le niveau d'employabilité de la personne¹, tandis que le cinquième parcours concerne la relocalisation collective de travailleurs impliqués dans des crises d'entreprise. Sur la base de lignes d'adresse définies au niveau national, pour l'application de GOL les Régions et les Provinces autonomes ont prédisposé les Plans d'activation régionaux – Piani di attuazione regionali (PAR) – approuvés dans la première moitié de 2022 par l'ANPAL.

La principale action qui émerge par les PAR est le renforcement des Centres pour l'emploi – Centri per l'impiego (CpI) – par un élargissement du service offert grâce à l'utilisation du numérique et à travers une plus grande présence physique: l'objectif de base est d'atteindre un centre pour 40.000 habitants ou, au cas où cette valeur serait déjà atteinte, d'en renforcer davantage la diffusion. En Vallée d'Aoste, ce seuil s'avérait déjà satisfait comme le rapporte le PAR: la région en 2021 présentait sur son territoire 3 CpI, un pour 26.000 habitants environ (un pour 65.000 environ dans le Nord, 50.000 en Italie)².

Pour renforcer le système des CpI, les Régions n'utilisent pas les fonds de GOL mais ceux du Piano straordinario di potenziamento dei Centri per l'impiego e delle

¹ La réinsertion est prévue pour ceux qui n'ont besoin que de services d'orientation et d'intermédiation pour l'accompagnement professionnel; la formation (*upskilling*) est consacrée à ceux qui doivent mettre à jour des compétences existantes par des interventions de formation de courte durée; la reconversion (*reskilling*) est pour ceux qui ont besoin d'une formation professionnalisante plus approfondie; le travail et l'inclusion concernent les plus vulnérables, pour lesquels l'activation du réseau des services territoriaux est nécessaire.

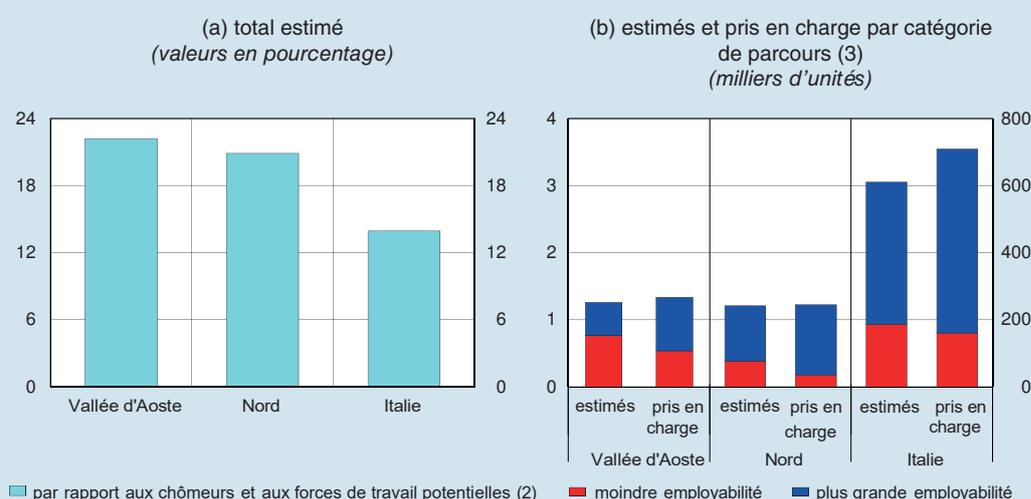
² Les bureaux distants sont inclus. La population de référence est considérée celle en âge de travailler (15-64 ans).

politiche attive del lavoro³. Un peu plus de 1,6 millions d'euros ont été accordés à la Vallée d'Aoste. Sur la base du même plan de renforcement, on a prévu pour les Cpl de la région une augmentation de 22 travailleurs à durée indéterminée, dont la quasi-totalité s'avérait déjà embauchée à la fin de 2022. D'après les données de la Corte dei Conti, ce personnel en 2020 était égal à 39 unités.

Il incombe à ces centres en région la prise en charge des bénéficiaires de GOL, pour lesquels le degré d'employabilité et le relatif parcours à entreprendre sont évalués. Pour 2022 le PAR de la Vallée d'Aoste a indiqué comme potentiels bénéficiaires 1.260 individus (correspondant à la répartition de l'objectif national), qui représentent 22,2 pour cent des travailleurs potentiels non occupés dans l'année (figure, panneau a et tab. a3.5). Les ressources allouées ont été égales à 1,8 millions d'euros, auxquels la Région a ajouté d'autres 600 mille euros environ.

Figure

Bénéficiaires de GOL pour 2022 (1)



Source: pour le panneau (a), élaborations à partir des informations du PAR de chaque Région et Province autonome et des données de l'Istat, *Rilevazione sulle forze di lavoro*; pour le panneau (b), élaborations à partir des informations du PAR de chaque Région et Province autonome et des données ANPAL sur les bénéficiaires pris en charge. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022, le poste Garantie d'emploi des travailleurs*.

(1) Les bénéficiaires estimés sont ceux rapportés par les PAR; les individus éventuellement indiqués par les Régions et les Provinces autonomes sont inclus en complément de l'objectif assigné. Les valeurs de la macrozone et de l'Italie sont obtenues comme somme des données de chaque PAR. – (2) Par population active potentielle on se réfère à des personnes inactives âgées d'au moins 15 ans qui sont disponibles à travailler mais qui ne sont pas à la recherche de travail ou qui sont à la recherche d'un travail mais ne sont pas disponibles à travailler dans l'immédiat. – (3) L'employabilité plus élevée comprend les parcours de réinsertion et de formation (*upskilling*); l'employabilité plus basse les parcours de reconversion (*reskilling*) et de travail et d'inclusion. On n'a pas pris en considération la relocalisation collective car la donnée sur les bénéficiaires pris en charge dans ce parcours n'est pas disponible. La donnée sur les bénéficiaires pris en charge est mise à jour au 31 décembre 2022. – (4) Échelle de droite.

D'après les informations de l'ANPAL, à la fin de 2022, 1.337 individus, soit 6,1 pour cent de plus par rapport aux estimations du PAR (11,1 en Italie et -2,7 dans le Nord), ont été pris en charge en région. Comme dans les zones de

³ Les ressources du Plan sont celles relatives au DM 74/2019 art. 2 alinéa 1 lettre a), modifié par le DM 59/2020, se référant aux années 2019 et 2020 et s'élèvent dans l'ensemble à 870 millions d'euros, dont 400 millions ont convergé dans le cadre des projets en place du PNRR, dans la Mission 5 Investissement 1.1 "Potenziamento dei Centri per l'impiego".

comparaison, le nombre de pris en charge plus élevé par rapport aux prévisions a concerné les bénéficiaires qui présentaient une élevée employabilité; les individus ayant un faible degré d'employabilité insérés dans le programme ont été environ deux tiers des estimations (figure, panneau b).

À la fin de 2022 s'avérait mise en appel, à travers des annonces publiques de la Région, la totalité des ressources de GOL (environ trois quarts dans la moyenne nationale), pour les services au travail comme pour les activités de formation; les annonces ont concerné les parcours à plus faible employabilité.

4. LES MÉNAGES

Le revenu et la consommation des ménages

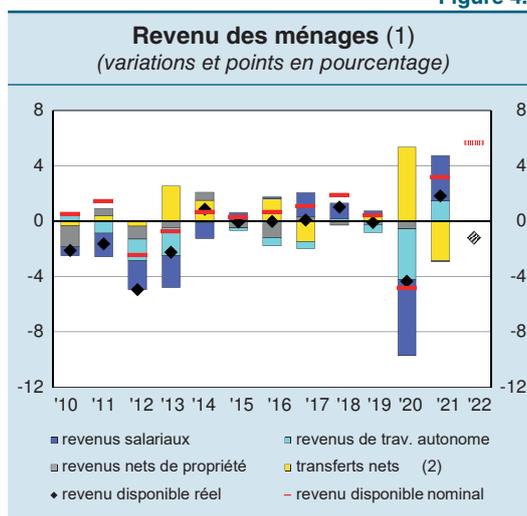
Le revenu. – En 2022, le revenu disponible des ménages valdôtains a augmenté de 5,7 pour cent en valeur courante, d'après les estimations de Prometeia, en bénéficiant de l'expansion du nombre d'employés (cf. le paragraphe: *L'emploi* du chapitre 3). Le pouvoir d'achat a toutefois été érodé par l'augmentation concomitante des prix: en termes réels, le revenu des ménages s'est contracté de 1,2 pour cent (fig. 4.1), une baisse légèrement plus accentuée que la moyenne nationale, par rapport à la croissance de l'année précédente.

En 2021 (dernière année disponible dans les *Conti economici territoriali* de l'Istat), le revenu disponible des ménages valdôtains était égal à environ 21.600 euros par habitant (tab. a4.1), supérieur de plus de 9 pour cent par rapport à la moyenne italienne et en hausse en comparaison avec l'année précédente.

L'augmentation était soutenue par les revenus du travail, qui en constituaient 85 pour cent, tandis que les transferts nets, qui avaient eu un rôle considérable dans l'atténuation des retombées négatives de la crise pandémique sur les ménages, s'étaient réduits. Toutefois, le revenu par habitant s'avérait encore inférieur en termes réels aux valeurs précédant la pandémie; une récupération que partielle des rémunérations des salariés influait sur cela, différemment de ce que l'on observe dans la moyenne nationale et du Nord-Ouest (fig. 4.2.a). La dynamique particulière de la masse salariale est principalement attribuable au secteur du tourisme, qui n'avait encore entièrement récupéré les valeurs précédant la pandémie. En effet, d'après des données de l'INPS, les rémunérations des salariés en 2021 montraient, par rapport aux valeurs de 2019, une baisse dans le secteur tertiaire, face à une invariance substantielle dans l'industrie et à une augmentation dans la construction (fig. 4.2.b).

L'inégalité et la pauvreté. – L'année dernière, l'expansion de l'emploi a favorisé une réduction de l'inégalité dans la distribution du revenu de travail familial équivalent, affectée également par une diminution de la part d'individus faisant partie de ménages ne comptant pas d'employés, baissée de 2,0 points à 5,2 pour cent (respectivement, 5,0 et 10,4 dans le Nord-Ouest et en Italie).

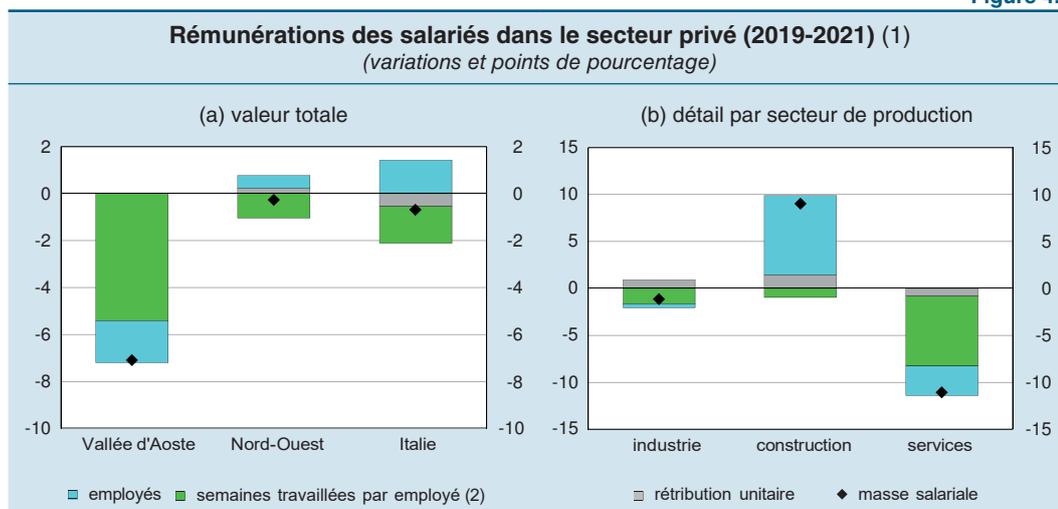
Figure 4.1



Source: élaborations à partir des données de l'Istat, Conti economici territoriali et Prometeia (pour 2022). Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022* le poste *Revenu et consommation des ménages*.

(1) Revenu disponible des ménages consommateurs résidents en région, brut des amortissements et des contributions des composantes. Les données pour 2022, de source Prometeia, sont relatives au total des ménages consommateurs et producteurs. Les contributions des composantes, représentées par les barres, se réfèrent au revenu réel. – (2) Les transferts nets correspondent aux avantages sociaux et à d'autres transferts aux ménages nets des contributions sociales et des impôts courants sur le revenu et sur le patrimoine.

Figure 4.2



Source: élaborations à partir des données de l'INPS. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022* le poste *Observatoire INPS sur les rémunérations des salariés*.

(1) Rémunérations brutes, représentées par les barres verticales, contributions des composantes. L'univers cible ce sont les salariés du secteur privé, à l'exclusion des travailleurs agricoles, des travailleurs "parasubordinati" et du travail accessoire. Les rémunérations sont calculées à prix constants en utilisant le déflateur régional de la consommation. – (2) Semaines de travail équivalentes à temps plein.

Les mesures de soutien aux ménages. – En décembre 2022, d'après des données de l'INPS, environ 660 ménages valdôtains percevaient le Revenu de citoyenneté – Reddito di cittadinanza – (RdC) et environ 170 la Pension de citoyenneté – Pensione di cittadinanza – (PdC), pour un total égal à 1,4 pour cent des familles résidant en région, contre une part de 4,5 au niveau national. En conséquence de la reprise des niveaux d'emploi, le nombre total de ménages bénéficiaires avait baissé de 17,0 pour cent par rapport au même mois de l'année précédente, une baisse légèrement supérieure à celle de la moyenne italienne (-15,0). Le montant mensuel en moyenne octroyé pour le RdC en région était égal à 473 euros, inférieur d'environ 106 euros à la moyenne nationale.

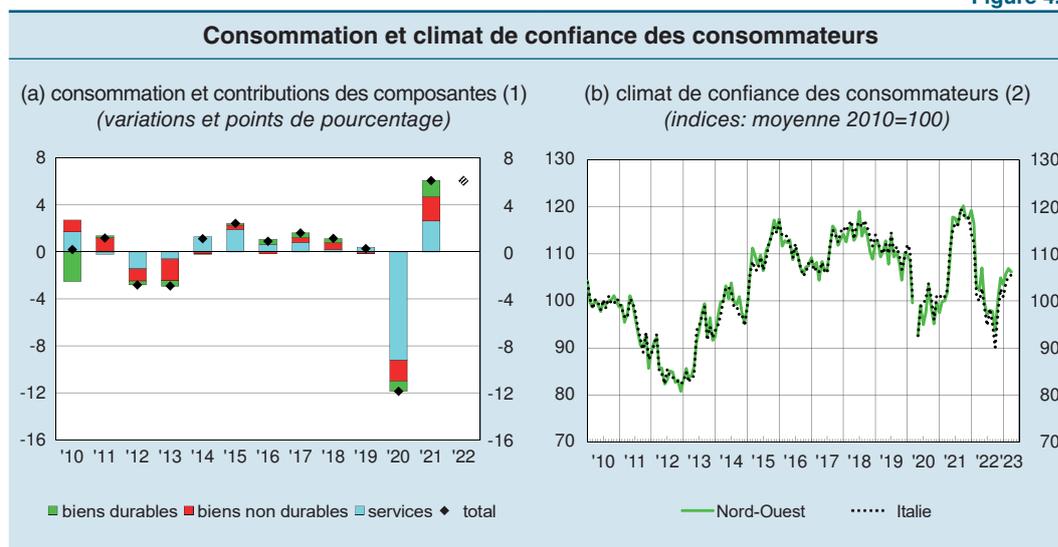
En décembre 2022, les individus appartenant à des ménages bénéficiaires du RdC dans la région étaient environ 1.200, entre adultes et mineurs. D'après les données de l'Agenzia nazionale delle politiche attive del lavoro (ANPAL), un peu plus de 600 avaient été dirigés vers des services de l'emploi: d'entre eux, 31,8 pour cent étaient soumis à la signature du Patto per il lavoro – Pacte pour l'emploi – (PPL) et 11,8 pour cent étaient employés (72,6 et 15,8 pour cent en Italie, respectivement), tandis que la partie restante avait été exonérée, exclue de la signature du PPL ou renvoyée aux services municipaux d'aide sociale. Environ 54 pour cent des individus tenus de soumettre le PPL étaient classés comme éloignés du marché du travail (car jamais employés ou ayant un emploi précédent remontant à plus de trois ans avant), contre une part égale à environ trois quarts en Italie.

À partir de 2024, deux nouvelles mesures de lutte contre la pauvreté remplaceront le RdC: l'Allocation d'inclusion – Assegno di inclusione (AdI), s'adressant aux ménages comptant au moins un mineur, une personne handicapée ou un âgé de plus de 59 ans, et le Soutien pour la formation et l'emploi – Supporto per la formazione e il lavoro (SFL) pour les autres ménages dans des conditions défavorables. Par rapport à l'AdI, le SFL aura une plus courte durée (12 mois au lieu de 18) et ne sera pas renouvelable (cf. le chapitre 5: *Les ménages* dans la *Relazione annuale* sur 2022).

La consommation. – En 2022, la reprise de la consommation s’est poursuivie, avec une croissance égale à 6 pour cent en valeurs constantes, d’après les estimations de Prometeia (fig. 4.3.a), valeur supérieure à celle de la moyenne nationale. La dynamique de la consommation a bénéficié de l’évolution positive du marché du travail, mais elle a été freinée par l’augmentation du taux d’inflation et par la détérioration du climat de confiance (fig. 4.3.b), sur laquelle a influé également l’incertitude dérivant de la guerre en Ukraine. La reprise de la consommation par rapport aux valeurs pré-pandémiques s’avère donc encore incomplète, avec un écart par rapport à 2019 qui en région s’établit, sur la base des valeurs estimées, à environ 0,9 points de pourcentage.

La dynamique des dépenses tant en biens qu’en services affecte l’évolution globale de la consommation (fig.4.3.a). Les dépenses en services, qui constituaient plus de la moitié de la valeur du total, avaient répris à augmenter en 2021, bien que de manière modérée, après la baisse de 15,4 pour cent de l’année précédente; les achats des biens également, y compris les durables qui représentent un peu plus d’un dixième du total de la consommation, avaient augmenté.

Figure 4.3



Source: pour le panneau (a), élaborations à partir des données de l'Istat, Conti economici territoriali et, pour 2022, Prometeia; pour le panneau (b), élaborations à partir des données de l'Istat, Indagine sulla fiducia dei consumatori; cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022 le poste Revenu et consommation des ménages.*

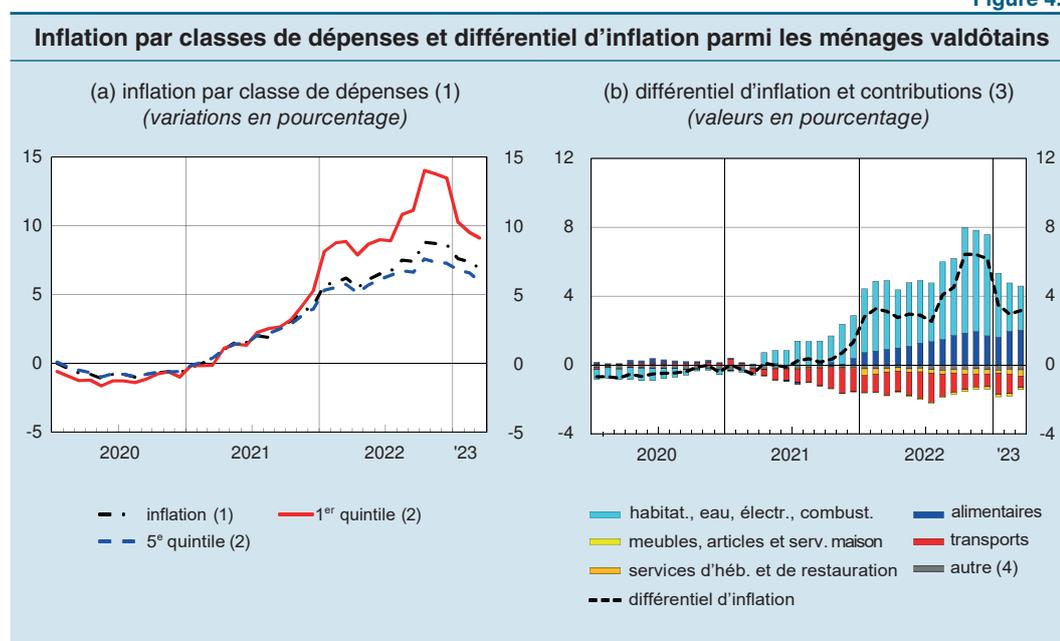
(1) Variation en pourcentage de la consommation dans la région et contributions des composantes en points de pourcentage; valeurs à prix constants. – (2) Données désaisonnalisées. La donnée d'avril 2020 n'est pas disponible, en raison de la suspension temporaire de la collecte.

D’après les estimations de l’Osservatorio Findomestic, en 2022 les achats de biens durables aurait répris à baisser, en termes nominaux également, avec une baisse en ligne avec la moyenne nationale. D’après les données de l’Associazione nazionale filiera industria automobilistica (ANFIA), en Vallé d’Aoste les immatriculations de véhicules particuliers ont baissé de 15,7 pour cent (tab. a4.3).

Sur les dépenses des ménages valdôtains, égales en moyenne à 2.081 euros par mois nets de loyers imputés en 2021 (dernière année disponible; 1.844 euros dans le Pays), la composante qui pèse davantage est celle des biens alimentaires (pour près d’un quart du total), suivie par les dépenses connexes avec le logement et les services et par celles relatives au transport. Ces composantes, plus difficilement

compressibles car liées à des besoins primaires, ont une importance supérieure pour les ménages ayant des niveaux de consommation généraux plus bas. Pour ces derniers, identifiés par le premier quintile de la distribution des dépenses équivalentes, de nos élaborations basées sur les données régionales du Nic et de l'*Indagine sulle spese delle famiglie – Enquête sur les dépenses des ménages* – montrent que, à partir de la deuxième moitié de 2021, le taux d'inflation estimé s'est avéré supérieur par rapport à celui des ménages ayant une consommation plus élevée (dernier cinquième; figure 4.4.a). Le différentiel d'inflation a atteint le plafond dans la dernière partie de 2022, s'établissant à 6,2 points de pourcentage en décembre, pour ensuite se contracter fortement du début de 2023 (à 3,2 points de pourcentage en mars 2023; fig. 4.4.b), en parallèle avec l'atténuation de la dynamique des prix (cf. l'encadré: *L'augmentation des prix à la consommation* du chapitre 1). La réduction du pouvoir d'achat et les renchérissements enregistrés au cours de 2022 pourraient avoir augmenté la part de ménages ne pouvant soutenir les achats des biens énergétiques essentiels (cf. l'encadré: *La pauvreté énergétique*).

Figure 4.4



Source: élaborations à partir des données de l'Istat. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports régionaux annuels sur 2022* le poste *Augmentation des prix à la consommation*.

(1) Indice Nic pour la région. – (2) Taux d'inflation estimé pour les ménages de la région ayant un niveau de dépense équivalent qui relève du premier ou du dernier quintile de la distribution nationale; les poids sont estimés à partir de l'*Enquête sulle spese delle famiglie* de l'Istat, tandis que les variations des prix reflètent l'indice Nic régional. – (3) Le différentiel d'inflation est calculé comme différence entre les taux d'inflation estimés pour les ménages du premier et du troisième quintile de la distribution de la dépense équivalente. Les contributions des divisions de dépense reflètent la composition différente du panier entre les deux classes de ménages, tandis qu'on suppose que la variation des prix de chaque composante du panier est la même dans les différentes classes de dépense. – (4) Le poste "autre" inclut: boissons alcoolisées et tabacs; habillement et chaussures; services sanitaires et dépenses pour la santé; communication; loisirs, spectacles et culture; éducation; d'autres biens et services.

LA PAUVRETÉ ÉNERGÉTIQUE

Un ménage est considéré en situation de pauvreté énergétique (PE) si l'accès aux services énergétiques implique un emploi de ressources (en termes de dépenses ou de revenu) supérieur à ce que l'on considère socialement acceptable, ou bien, s'il ne parvient pas à soutenir l'achat d'un panier de biens et de services

énergétiques jugés essentiels. Afin d'évaluer la diffusion du phénomène, on utilise dans cet encadré l'indicateur adopté par le Gouvernement italien qui classe comme PE tant les ménages ayant une part de dépenses pour l'électricité et pour le chauffage particulièrement élevée que ceux étant en condition de privation et avec une dépense pour le chauffage égale à zéro, ce qu'on appelle les pauvres cachés¹.

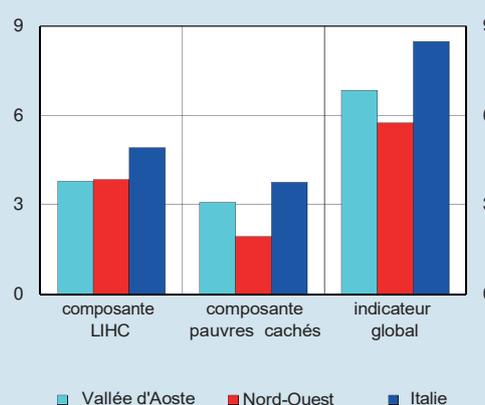
D'après de nos élaborations à partir des données de l'*Indagine sulle spese delle famiglie* de l'Istat, dans la période 2017-2021 la part des ménages valdôtains en état de PE atteignait 6,9 pour cent, une donnée plus mauvaise par rapport à celle du Nord Ouest (5,8 pour cent), mais néanmoins plus faible en comparaison à celle de la moyenne nationale (figure).

Conformément à ce qui a été observé dans les autres zones du Pays, la PE en Vallée d'Aoste était plus diffusée parmi les ménages caractérisés par une plus forte fragilité économique²: les valeurs relatives à la période 2017-2021 montrent, en effet, une incidence plus élevée que la moyenne parmi les ménages dont le chef de famille était en recherche d'emploi ou avait un bas niveau de scolarisation (respectivement 15,9 et 8,9 pour cent; tab. a.4.4). En outre, la PE était en moyenne plus élevée pour les ménages comptant au moins trois composants.

La PE est également liée aux conditions de logement: de vieilles maisons ont vraisemblablement une efficacité énergétique moins bonne et nécessitent

Figure

Pauvreté énergétique des ménages (1)
(valeurs en pourcentage; moyennes 2017-2021)



Source: élaborations à partir des données de l'Istat, *Indagine sulle spese delle famiglie*.

(1) Un ménage est classé en état de PE s'il a une incidence de la dépense énergétique égale ou supérieure au double de la moyenne nationale et une dépense globale (nette des dépenses énergétiques) inférieure au seuil de pauvreté relative (composante *Low Income High Cost*, LIHC) ou bien s'il a une dépense pour le chauffage nulle et une dépense globale inférieure à la médiane (composante pauvres cachés, *hidden energy poor*).

¹ Dans la Stratégie Énergétique Nationale de 2017 et ensuite dans le Plan National énergie-climat (PNIEC) de 2019 et dans le Plan pour la transition écologique de 2021, le Gouvernement a adopté pour la mesure du phénomène de la pauvreté énergétique l'indicateur proposé dans I. Faiella et L. Lavecchia, *La povertà energetica in Italia*, Banca d'Italia, Questioni di economia e finanza, 240, 2014. En particulier, l'indice classe un ménage en état de pauvreté énergétique si (a) l'incidence de la dépense énergétique est égale ou supérieure au double de la moyenne nationale et le montant des dépenses totales (nettes des dépenses énergétiques) s'avère inférieur au seuil de pauvreté, qui identifie la valeur de dépense pour la consommation en dessous de laquelle un ménage est défini pauvre en termes relatifs (composante LIHC), ou bien si (b) la dépense pour le chauffage est nulle et la dépense globale est inférieure à la médiane (composante pauvres cachés, *hidden energy poor*).

² En 2021, environ 69 pour cent des ménages en état de pauvreté relative se trouvait en PE, une valeur plus élevée par rapport à celle qui a été enregistrée dans le Nord-Ouest (48,3 pour cent). Sur la base de nos estimations pour les années 2017-2021, les ménages en état de pauvreté relative ont une plus forte probabilité d'être en état de PE; cette probabilité dans les régions du Nord-Ouest est plus élevée par rapport à la moyenne nationale.

une consommation énergétique accrue (et, par conséquent, des coûts plus élevés) pour maintenir une température donnée. Compte tenu de ces facteurs, l'incidence de la PE s'avérait supérieure à la moyenne pour les ménages résidant dans des logements construits avant les années 80: pour la période 2017-2021, d'après les données de l'*Indagine sulle spese delle famiglie*, trois quarts des ménages valdôtains en état de PE (70 pour cent en Italie) habitaient dans ces logements. La condition de PE s'avérait en outre particulièrement élevée pour les ménages résidant en logements non en propriété (12,7 pour cent; tab. a4.5).

Les forts renchérissements des biens énergétiques enregistrés à partir de la deuxième moitié de 2021 pourraient avoir augmenté la diffusion de la PE, en particulier parmi les ménages déjà en condition de fragilité économique. Afin de soutenir les revenus des ménages, le Gouvernement a adopté une série de mesures, parmi lesquelles un renforcement du bonus fiscal sur les usages domestiques: en 2021, 9,9 pour cent des ménages valdôtains en état de PE ont bénéficié du bonus social pour l'électricité (11,4 en Italie)³. La Région Vallée d'Aoste a en outre prévu quelques interventions spécifiques en faveur de ses résidents, cumulables avec les aides nationales. En particulier, pour les ménages ayant ISEE non supérieur aux 20.000 euros, on a introduit en 2022 ce qu'on appelle le "bonus social", avec un financement total de 8 millions d'euros; 8.342 demandes ont été déposées, correspondant à environ 14 pour cent des ménages résidant en région.

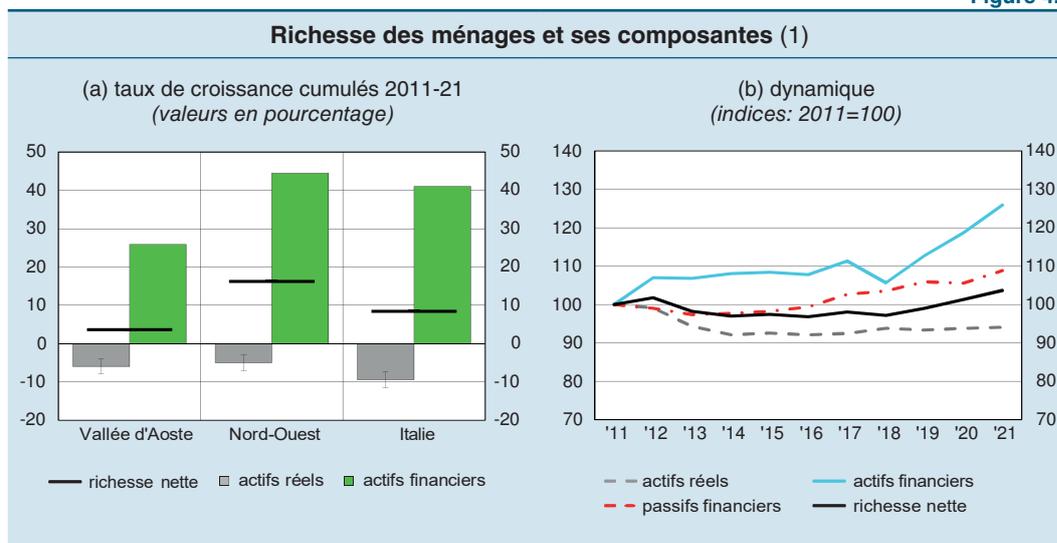
³ À partir du 1 janvier 2021, le bonus électricité et gaz est alloué automatiquement à tous les ménages présentant une déclaration substitutive unique (DSU) et une attestation ISEE inférieure à 8.265 euros (augmenté temporairement à 12.000 euros pour 2022 et à 15.000 euros pour 2023). Précédemment, l'accès au bénéfice se faisait sur demande des intéressés. L'information sur l'utilisation du bonus se réfère aux ménages qui ont répondu positivement à la question: "Dans les 12 mois derniers, Vous avez /votre famille a bénéficié du bonus social pour l'énergie électrique?" présente dans le questionnaire de l'ISF de l'Istat.

La richesse des ménages

D'après de nos estimations, en 2021 (dernière année disponible), la richesse nette des ménages valdôtains atteignait 31,6 milliards d'euros (tab. a4.6), en légère hausse par rapport à l'année précédente si exprimée en valeur nominale (2,4 pour cent), en baisse de 1,8 à prix constants. Par habitant, elle s'avérait égale à un peu plus de 255 mille euros, valeur nettement supérieure à celle de la moyenne nationale et du Nord-Ouest (tab. a4.7).

Entre 2011 et 2021, la valeur courante de la richesse nette valdôtaine a augmenté de 3,6 pour cent, dans une moindre mesure par rapport à la moyenne des régions du Nord-Ouest et nationale (16,2 et 8,4 pour cent, respectivement; fig. 4.5.a). La plus faible évolution dans la période a été affectée par une croissance plus contenue en Vallée d'Aoste de la composante financière; la baisse de la composante réelle a été au contraire légèrement supérieure à la donnée moyenne du Nord-Ouest, mais moins marquée qu'au niveau national. Les signes de reprise montrés par la richesse financière à partir de 2019 se sont accentués en 2021, tandis que les actifs réels sont restés essentiellement stables (fig. 4.5.b).

Figure 4.5



Source: élaborations à partir des données de la Banca d'Italia et de l'Istat. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022* le poste *Richesse des ménages*.

(1) Indicateurs calculés sur des valeurs à prix courants.

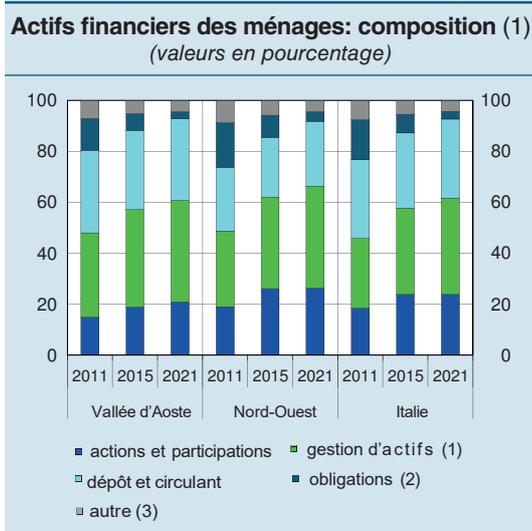
La valeur brute des actifs financiers, augmentée d'environ un quart dans la période 2011-21, a été stimulée notamment par la gestion d'actifs (fonds communs et réserves d'assurance et de retraites). Le poids de cette dernière, dans la décennie prise en examen, a augmenté d'environ 7 points de pourcentage, à 40 pour cent environ, tandis que la part investie en titres obligataires s'est fortement réduite (de 12,5 à 2,9 pour cent; fig. 4.6).

Le poids de la composante plus liquide (dépôts et pièces et billets en circulation) est resté presque stable dans la période et représente presque un tiers du total des actifs financiers.

L'endettement des ménages

En 2022, les prêts de banques et de sociétés financières aux ménages valdôtains ont continué d'augmenter (4,1 pour cent) à des rythmes en ligne avec ceux de 2021 (fig. 4.7.a et tab. a4.8). L'évolution a continué d'être soutenue par les prêts hypothécaires; la contribution au crédit à la consommation a également augmenté, tout en restant inférieure aux niveaux pré-pandémiques. Dans l'ensemble, les prêts aux ménages ont commencé à faiblir vers la fin de l'année; cette dynamique, imputables aux prêts hypothécaires, s'est poursuivie au cours des premiers mois de 2023.

Figure 4.6

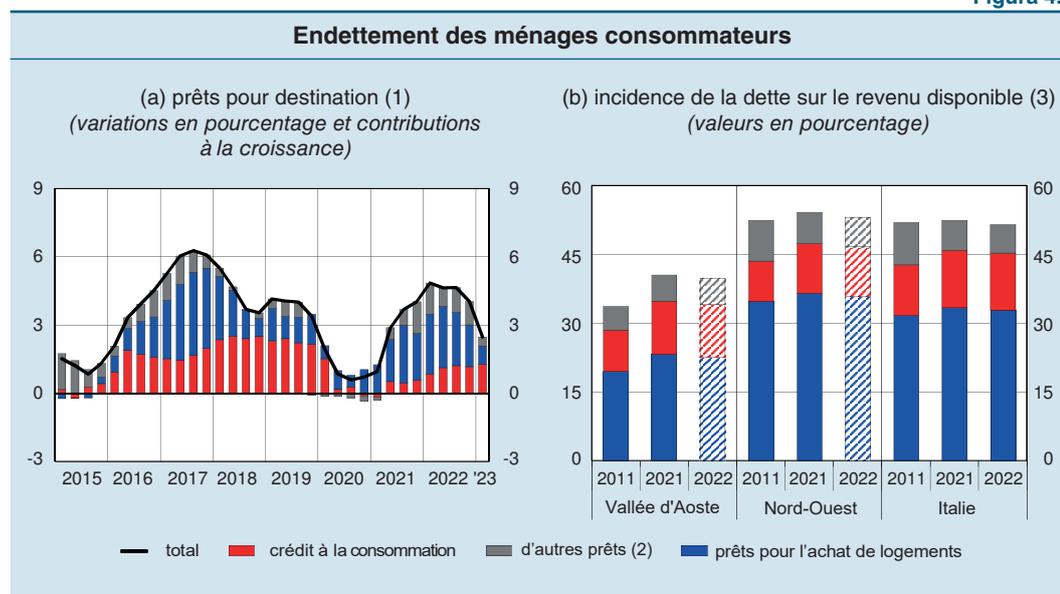


Source: élaborations à partir des données de la Banca d'Italia. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022*, le poste *Richesse des ménages*.

(1) Valeurs courantes. – (2) La gestion d'actifs inclut les parts de fonds communs et les réserves d'assurance et de sécurité sociale. – (3) Titres étrangers, prêts des membres aux coopératives, créances commerciales, dérivés et d'autres comptes actifs.

Au cours de 2022, les dettes des ménages en relation avec le revenu disponible ont légèrement baissé par rapport à 2021 (de 0,7 points de base), par effet de la plus forte croissance de la rémunération nominale (fig. 4.7.b). Le rapport s'avère inférieur à la moyenne du Nord-Ouest et nationale, à son tour très basse en comparaison internationale.

Figura 4.7



Source: information prudentielle; élaborations à partir des données de l'Istat, *Conti economici territoriali* et Prometeia. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022* le poste *Prêts des banques et des sociétés financières aux ménages consommateurs*.

(1) Donnée de fin de période. Variations en pourcentage sur la période correspondante pour le total et contributions en pourcentage à la croissance pour les composantes de la dette des ménages. Les données relatives au mois de mars 2023 sont provisoires. – (2) D'autres composantes parmi lesquelles les plus importantes sont les ouvertures de crédit sur un compte courant et les prêts autres de ceux destinés à l'achat, au bâtiment et à la restructuration d'unités de bâtiments à usage résidentiel. – (3) Le revenu disponible des ménages consommateurs est brut des amortissements; les données relatives au revenu pour la région et la macroaire pour 2022 sont estimées à partir des données Prometeia.

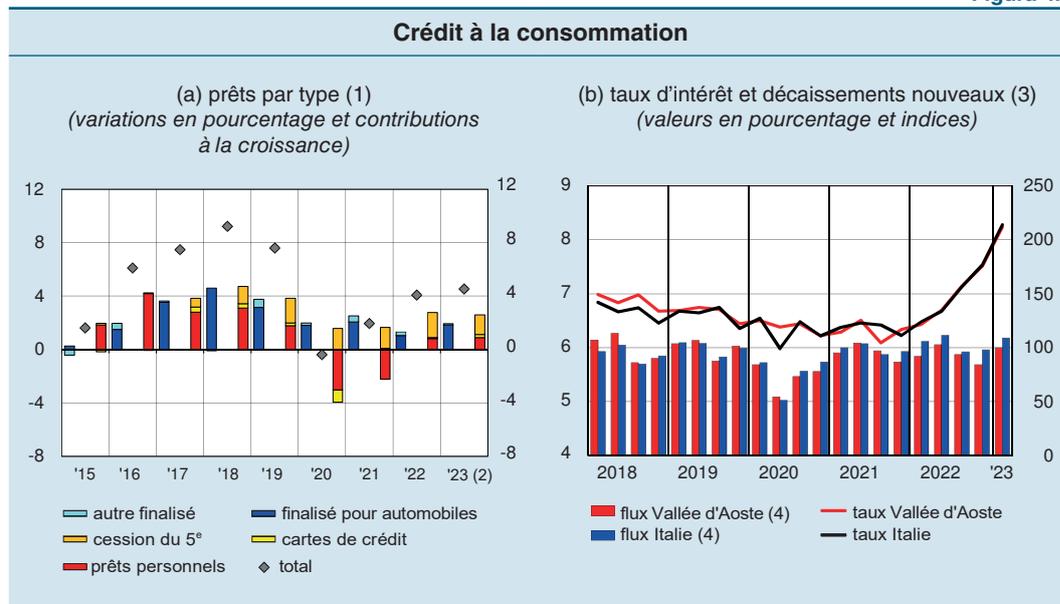
Le crédit à la consommation. – La reprise du crédit à la consommation, en cours depuis juin 2021, s'est poursuivie en 2022: la croissance (à 4,1 pour cent; tab. a4.9) continue d'être, toutefois, nettement inférieure par rapport aux niveaux pré-pandémiques (fig. 4.8.a). La dynamique a été poussée par la composante non finalisée, qui a contribué pour plus de deux tiers de la variation cumulée et qui pourrait refléter également des exigences de financement de la dépense courante. Les prêts prévoyant une cession du cinquième du salaire (11,5 pour cent) et les prêts personnels, qui ont repris à augmenter (1,8 pour cent) après la baisse de la période 2020-21, y ont également contribué. Parmi les financements finalisés, la dynamique de ceux qui sont destinés à l'achat de véhicules automobiles (3,5 pour cent, 7,3 en 2021), qui représentent plus d'un tiers du crédit à la consommation totale, s'est affaiblie.

D'après des indications préliminaires, dans le premier trimestre de 2023 la croissance du crédit à la consommation s'est poursuivie, en bénéficiant de la progressive amélioration du climat de confiance des consommateurs.

Les informations fournies par l'échantillon de banques qui participent à la collecte sur les taux d'intérêt harmonisés indiquent pour 2022 une augmentation des

taux sur de nouveaux prêts: dans le dernier trimestre de l'année, le TAEG s'est attesté en moyenne à 7, 5 pour cent, valeur supérieure de 1,2 points de pourcentage par rapport à celle de fin 2021 et en ligne avec la donnée moyenne nationale (fig. 4.8.b). La hausse du coût du crédit à la consommation s'est poursuivie dans le premier trimestre de 2023.

Figura 4.8



Source: information prudentielle; enquête par échantillonnage sur des taux d'intérêt harmonisés. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022 le poste Crédit à la consommation.*

(1) Données de fin d'année. Variations en pourcentage sur la période correspondante pour le total et contributions en pourcentage à la croissance pour les composantes du crédit à la consommation. Les histogrammes dans des tones de bleu et de bleu clair rapportent la contribution à la variation du crédit à la consommation des prêts octroyés à des fins spécifiques (achat de véhicules automobiles, d'autres achats); ceux ayant une teinte rouge, orange et jaune rapportent la contribution des prêts destinés à la consommation sans fins spécifiques (prêts personnels, cession du cinquième du salaire, cartes de crédit). Les données relatives à 2023 sont provisoires. – (2) Les données de 2023 font référence au 1^{er} trimestre et sont provisoires. – (3) Pour les taux d'intérêt, moyenne des valeurs mensuelles; pour les flux, valeurs cumulées de déclarations mensuelles. Les données relatives à 2023 sont provisoires. – (4) Nombres indice: moyenne 2019=100. Echelle de droite.

Les prêts hypothécaires pour l'achat de logements. – En 2022, les encours de crédits pour l'achat de logements ont continué d'augmenter (3,2 pour cent, 3,6 en 2021). Les nouveaux décaissements ont été égaux à environ 127 millions d'euros, déduction faite de subrogations et remplacements, valeur supérieure par rapport à 2021 (117 millions; fig. 4.9.a). La croissance de nouveaux prêts a continué de refléter l'évolution favorable des transactions immobilières (cf. l'encadré: *Le marché immobilier* du chapitre 2) et elle a été notamment poussée par la clientèle la plus jeune (cf. l'encadré: *L'octroi des prêts hypothécaires aux jeunes*).

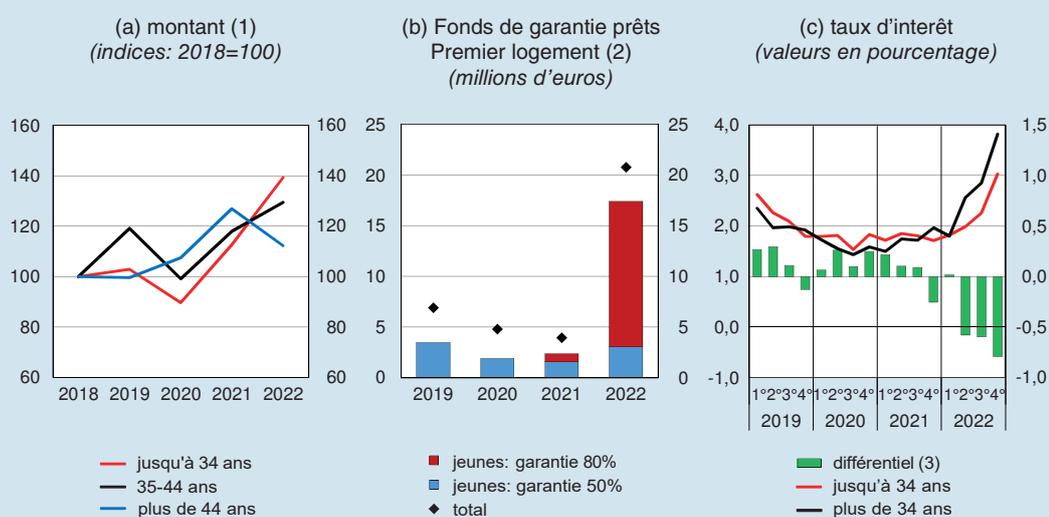
L'OCTROI DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES AUX JEUNES

L'augmentation des prêts pour l'achat du logement a été soutenue par la clientèle la plus jeune: en 2022 les décaissements nouveaux ont fortement augmenté pour la tranche d'âge jusqu'à 34 ans et de manière plus faible pour celle des 35 à 44 ans (figure, panneau a). La part d'emprunteurs âgés jusqu'à 34 ans sur la valeur totale de nouveaux prêts est ainsi devenue celle qui prévaut

(35 pour cent du total, de 30 de 2021; tab. a4.10). L'accès aux prêts de la part des jeunes a été favorisé par le recours étendu à la garantie publique pour l'achat du premier logement, notamment de celle jusqu'au 80 pour cent¹ (figure, panneau b); d'après les données de la Concessionaria servizi assicurativi pubblici (Consap), en 2022 le montant des financements avec garantie du Fonds à des demandeurs âgés de moins de 36 ans a été égal à environ 17 millions, sept fois plus la valeur enregistrée en 2021. Cette part a représenté environ 84 pour cent des couvertures accordées au total. Le recours croissant à la garantie du Fonds a entraîné une amélioration de l'avantage de coût en faveur des emprunteurs les plus jeunes (figure, panneau c).

Figure

Nouveaux prêts par classe d'âge

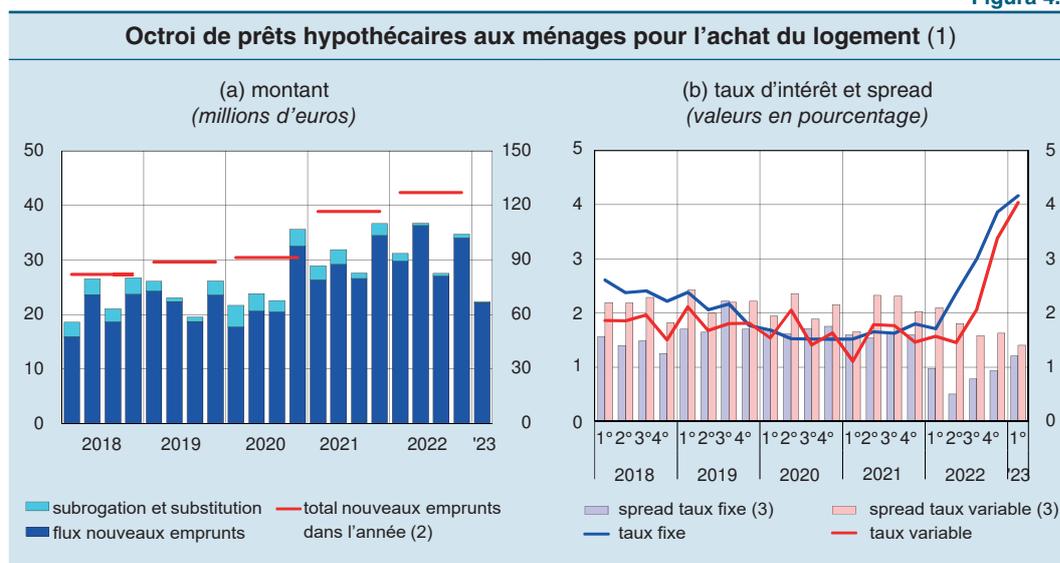


Source: pour le panneau (a) et (c), Détection analytique des taux d'intérêt actifs; pour le panneau (b), Consap. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022 les postes Taux d'intérêt actifs et Composition des prêts octroyés aux ménages consommateur pour l'achat d'un logement*.

(1) Les données font référence à la clientèle dont l'exposition globale vers l'intermédiaire prêteur (y compris le nouvel emprunt) dépasse le seuil de recensement de 75.000 euro. Dans le cas de rapports relatifs à plusieurs titulaires, les informations par classe d'âge ont été calculées en attribuant à chaque emprunteur sa quote-part. – (2) Le total correspond à l'usage global du fonds. Par jeunes, on se réfère à des personnes âgées de moins de 36 ans. – (3) Différentiel entre le taux moyen de la classe "jusqu'à 34 ans" et à celui de la classe "plus de 34 ans". Échelle de droite.

¹ Dans la période 2021-2022, l'exploitation du Fonds a été renforcée à travers l'augmentation de la dotation financière et l'élévation de la garantie de 50 à 80 pour cent pour des catégories particulières d'emprunteurs. Pour les demandes présentées entre le 1er décembre 2022 et le 30 juin 2023, la garantie élevée à 80 pour cent peut être reconvenue également dans les cas où le taux effectif global appliqué est supérieur au taux effectif global moyen (TEGM; cf. la loi du 24 février 2023, n.14).

Les nouveaux décaissements dans le deuxième semestre ont commencé à faiblir, en raison de la forte augmentation des taux d'intérêt à la suite du processus de normalisation de la politique monétaire (cf. *Bollettino economico*, 2, 2023). Entre la fin de 2021 et celle de 2022, le coût moyen du crédit sur les nouvelles opérations (TAEG) est passé de 1,8 à 3,6 pour cent (tab. a5.10). L'augmentation des taux d'intérêt a été partiellement contenue par la réduction des spreads, qui a concerné les contrats à taux fixe et ceux à taux variable (fig. 4.9.b).



Source: information prudentielle et Collecte analytique sur des taux d'intérêt actifs. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux* sur 2022 le poste *Taux d'intérêt actifs*.

(1) Les données sont relatives aux nouveaux prêts octroyés dans le trimestre avec des finalités d'achat ou de restructuration de l'habitation de résidence de ménages consommateurs, elles font référence au lieu de destination de l'investissement (logement) et sont nettes des opérations facilitées lancées dans la période. Les données relatives à 2023 sont provisoires. – (2) Échelle de droite. – (3) Différences entre les taux moyens pratiqués sur les nouveaux versements dans le trimestre et la valeur moyenne des taux de référence dans la période correspondante: pour le taux fixe l'IRS à 10 ans; pour le taux variable l'Euribor à 3 mois.

Dans les trois premiers mois de 2023, les nouveaux décaissements ont baissé d'environ un quart par rapport au trimestre correspondant de 2022, dans le cadre de la nouvelle hausse du TAEG.

D'après des informations tirées de l'Indagine regionale sul credito bancario-Enquête régionale sur le crédit bancaire (*Regional Bank Lending Survey, RBLs*), en 2022 le rapport entre la valeur des prêts et celle des immeubles fournis comme garantie (*loan-to-value*) aurait continué d'augmenter, à 73,3 pour cent, un pourcentage nettement supérieur à celui qui avait été enregistré avant la crise de la dette souveraine (61,4 pour cent en 2010).

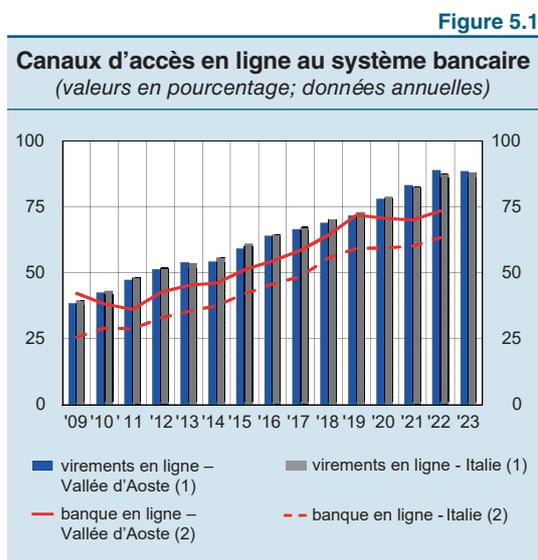
L'augmentation des taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires s'est accompagnée d'un élargissement du différentiel de coût entre les prêts à taux fixe et ceux à taux variable, à 0,5 points de pourcentage dans le dernier trimestre de l'année dernière. Cela a permis une croissance de la part de contrats à taux variable (55 pour cent de nouveaux décaissements dans le quatrième trimestre de 2022, par rapport à 19 pour cent dans la période correspondante en 2021), préférés par les ménages afin de contenir le niveau initial de la tranche de paiement (cf. l'encadré: *L'exposition des ménages au risque de taux dans les prêts hypothécaires*, dans *Rapporto sulla stabilità finanziaria*, 2, 2022). L'exposition des ménages valdôtains à de nouvelles hausses des taux d'intérêt s'avère toutefois mitigée par toute une série de facteurs. D'une part, environ un quart de nouveaux contrats à taux variable conclus en 2022 contient la prévision d'un taux minimal (prêts avec *cap*); de l'autre, sur le total des prêts en cours, la part de ceux ayant un taux fixe (62,8 pour cent; 61,2 dans la moyenne nationale) est la plus grande. En outre, l'incidence des crédits bancaires sur le revenu disponible régional est relativement contenue, égale à 22,6 pour cent, valeur en légère baisse par rapport à 2021 et inférieure à celle de la moyenne nationale (32,9 pour cent).

5. LE MARCHÉ DU CRÉDIT

La structure

A la fin de 2022, 14 banques opéraient en Vallée d'Aoste, dont une avec siège administratif en région (tab. a5.1), comme l'année précédente. Le nombre d'intermédiaires financiers ex-art. 106 du TUB («Registre unique») est également resté inchangé.

Le recours des ménages valdôtains aux services bancaires et financiers à distance a continué de s'intensifier: à la fin de l'année dernière, les virements effectués par la clientèle de détail par voie électronique ont atteint 88,9 pour cent du total (83,2 en 2021). La part des ménages ayant un contrat avec une banque en ligne (73,5 pour 100 ménages; 70,0 en 2021), depuis longtemps supérieure à la moyenne italienne, a également augmenté (fig. 5.1 et tab. a5.2). La diffusion de ces canaux d'accès à distance s'est produite en parallèle avec la baisse des guichets bancaires, observée tout au long des dernières années (cf. l'encadré: *Les guichets bancaires dans le territoire*).



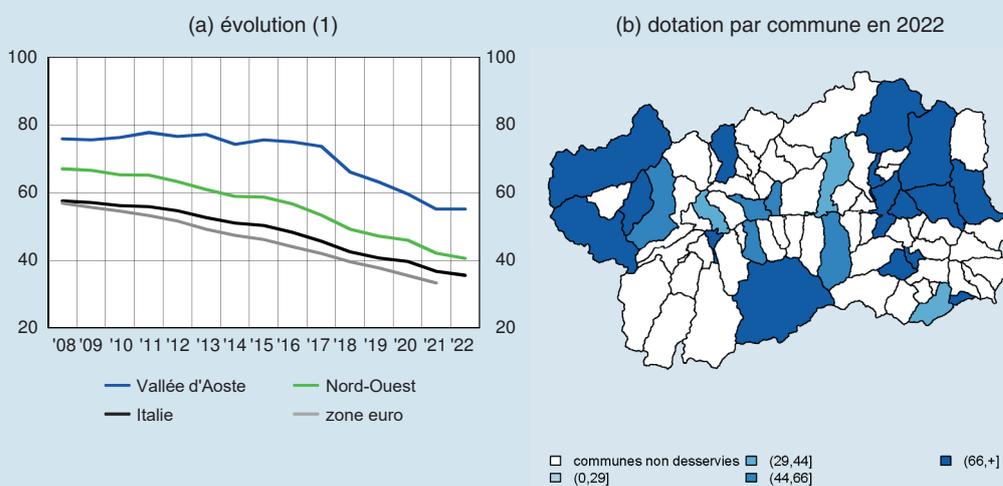
Source: base de données statistique, information prudentielle et Istat.
(1) Les données relatives à 2023 se réfèrent au premier trimestre. –
(2) Nombre de clients (les seuls ménages) utilisant des services de *home banking* de type informatif et/ou dispositif tous les 100 habitants; les services bancaires par téléphone sont exclus.

LES GUICHETS BANCAIRES DANS LE TERRITOIRE

Les guichets ont historiquement constitué le principal canal de distribution des services financiers. Leur nombre a toutefois montré, au cours de la dernière décennie, une baisse, motivée par la recherche d'une plus grande efficacité opérationnelle de la part des intermédiaires et par la consolidation du secteur; les effets des innovations technologiques et de nouvelles habitudes de paiement s'y sont ensuite ajoutés. En région, la flexion, plus graduelle dans les premières années de la dernière décennie (cf. *L'Économie de la Vallée d'Aoste*, Banca d'Italia, Économies régionales, 2, 2015), s'est accentuée à partir de 2018.

Entre 2015 et 2022, le nombre de guichets bancaires par rapport aux résidents s'est réduit en Vallée d'Aoste, conformément aux données nationales (-27 pour cent en région, -29 en Italie). À la fin de 2022 il y avait 55 guichets pour 100.000 habitants, une valeur supérieure au Nord-Ouest comme à la totalité du Pays (41 et 36, respectivement; figure A, panneau a). Une dynamique semblable a été observée dans l'ensemble des pays de la zone euro: d'après la dernière donnée disponible, en 2021 la dotation était de 33 guichets pour 100.000 habitants, en réduction de 28 pour cent par rapport à 2015. La capillarité du réseau bancaire du territoire s'avérait, en même temps, très hétérogène parmi les communes de la région (figure A, panneau b).

Guichets bancaires (unité pour 100.000 habitants)



Source: archives personnels des intermédiaires, Istat et Eurostat.
(1) Les données pour la zone euro sont disponibles jusqu'en 2021.

Parmi les guichets bancaires opérationnels en région en fin de 2015, 40 ne s'avéraient plus actifs à la fin de 2022. Environ un tiers de ces fermetures est attribuable à la consolidation du secteur avec comme conséquence la nécessité de réduire les superpositions parmi les réseaux de distribution des intermédiaires. Les autres fermetures, vraisemblablement plus liées aux caractéristiques des territoires desservis, ont concerné principalement des communes comptant un nombre de résidents compris entre 1.000 et 5.000. Dans la période prise en examen, 12 guichets sont devenus opérationnels: une grande partie des ouvertures sont dues à la consolidation du secteur par acquisitions de réseaux de distribution préexistantes. Les autres ont concerné les communes de Morgex et Aoste (figure B, panneau a).

Le redimensionnement du maillage territorial des banques a déterminé une augmentation des communes non desservies par des guichets, passées de 43 en 2015 à 50 (sur un total de 74 communes). Si l'on considère également les guichets postaux, qui sont en mesure d'offrir des services analogues, le nombre de communes non desservies baisse considérablement (à 9 communes; figure B, panneau b). Une part limitée de population réside dans ces territoires (environ 2 pour cent), avec une présence de jeunes légèrement supérieure à la moyenne régionale. L'activité économique apparaît modeste: les employés des entreprises non agricoles sont environ 2 pour cent du total régional et le revenu imposable par habitant des personnes physiques est d'environ 6 pour cent inférieur à la moyenne régionale. Même si dans la plus grande partie de ces communes un bureau de tabac – pouvant parfois offrir des services minimaux de paiement en remplacement de ceux qui sont offerts par les guichets bancaires et postaux – est actif, d'autres services sont souvent absents (dans une seule commune est présente une pharmacie, dans trois une école et il n'y a jamais de gare). Les distances des communes desservies par un guichet bancaire ou postal sont toutefois contenues: le temps moyen nécessaire pour atteindre en voiture la commune desservie la plus proche est de 7 minutes, pour une distance

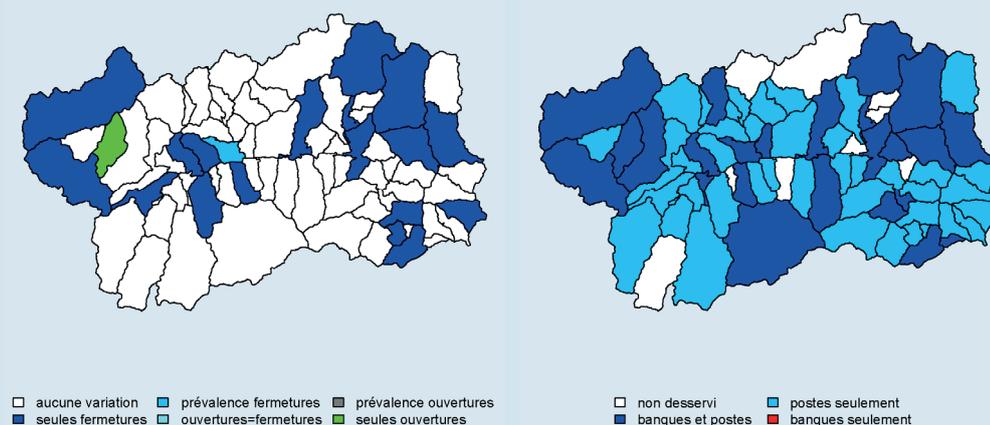
légèrement supérieure aux 6 kilomètres. Tenant compte également des communes non desservies les plus lointaines (dernier quartile de la distribution), la durée du trajet est inférieure aux 10 minutes.

Figure B

Guichets dans les communes de la région

(a) ouvertures et fermetures de guichets bancaires (1)
(2015-2022)

(b) communes desservies et non desservies
par un guichet
(2022)



Source: archives personnels des intermédiaires et Poste Italiana spa. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022 le poste Guichets bancaires dans le territoire.*

(1) Ouvertures et fermetures non liées à des événements structurels entre intermédiaires.

En même temps, l'offre croissante en ligne permet d'accéder aux services financiers à travers le web également. Dans les 9 communes dépourvues de guichets, environ deux tiers des ménages ont à leur disposition une connexion à Internet via réseau fixe à haut débit (au moins 30 Mbps).

Les financements et la qualité du crédit

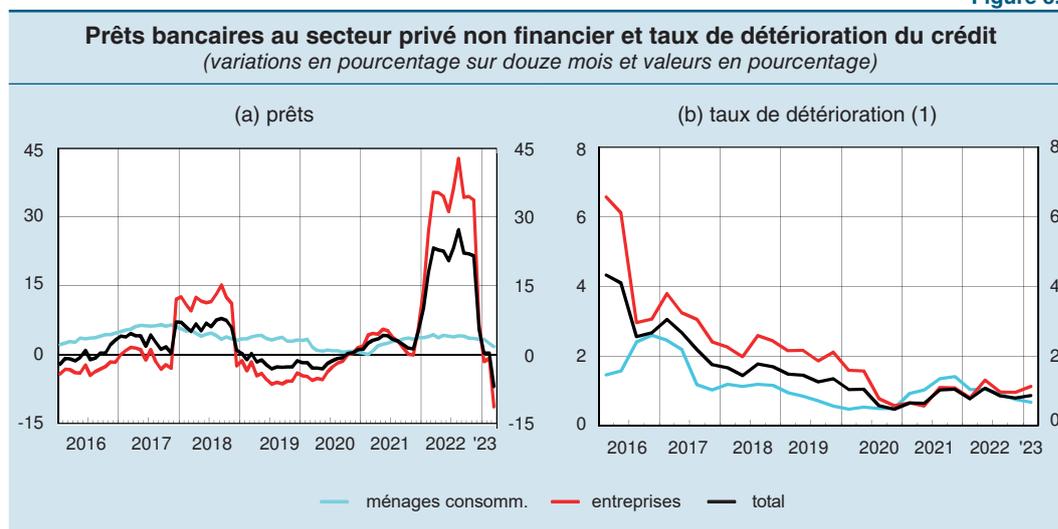
Les prêts bancaires. – Au cours de 2022, les prêts bancaires au secteur privé ont accéléré de manière bien soutenue, pour ensuite ralentir dans la dernière partie de l'année (fig. 5.2.a et tab. a5.3). Cette évolution est due notamment au crédit aux entreprises (cf. le paragraphe: *Les prêts aux entreprises* du chapitre 2) et que marginalement à celui aux ménages (cf. le paragraphe: *L'endettement des ménages* du chapitre 4).

Dans les premiers mois de l'année en cours, les prêts aux entreprises ont diminué par rapport à une poursuite du ralentissement pour ceux destinés aux ménages.

Les évolutions du crédit ont reflété la normalisation de la politique monétaire, en lien avec l'inflation élevée et la sortie d'une longue période de taux particulièrement bas. D'après les indications fournies par les banques qui ont participé à l'Enquête locale sur le crédit bancaire (*Local Bank Lending Survey, LBLS*), récemment menée en région et adressée aux responsables des guichets bancaires présents sur le territoire

(cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022* le poste *Enquête locale sur le crédit bancaire (LBS)*), dans le deuxième semestre de 2022, la demande de financements par des entreprises s'est ralentie. Des indications analogues émergent pour les prêts aux ménages également.

Figure 5.2



Source: pour le panneau (a), information prudentielle; pour le panneau (b), Central des crédits. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022* les postes *Prêts bancaires* et *Qualité du crédit*.
(1) Flux de nouveaux prêts détériorés rectifiés par rapport aux encours des prêts non détériorés rectifiés à la fin de la période précédente. Les valeurs sont calculées comme des moyennes des quatre trimestres se terminant dans celui de référence.

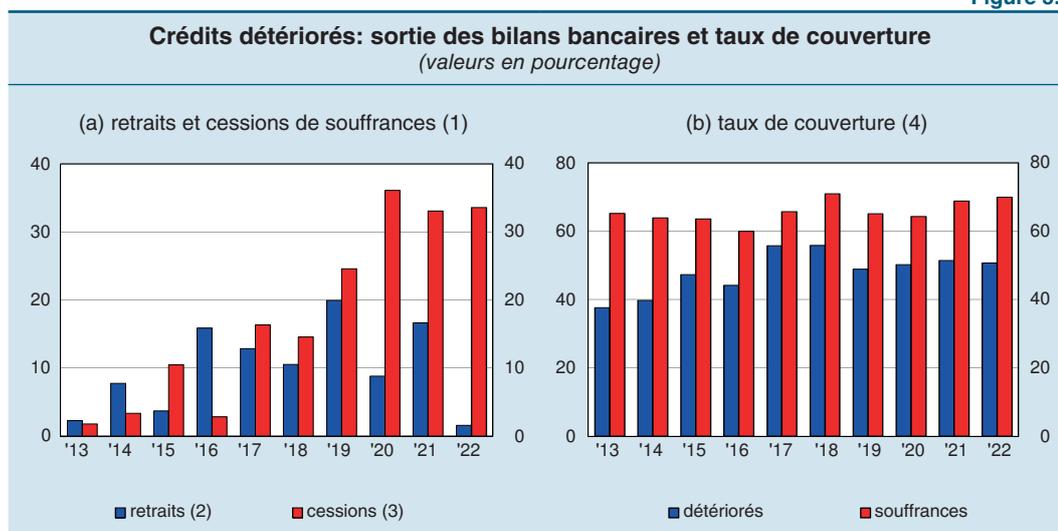
La qualité du crédit. – Dans la moyenne des quatre trimestres se terminant en décembre 2022, le flux de nouveaux prêts non performants par rapport aux encours des prêts performants (taux de détérioration) a légèrement baissé (0,8 pour cent; 1,0 dans le décembre précédent). La baisse a concerné principalement les ménages et que marginalement les entreprises (fig. 5.2.b; tab. a5.5).

Dans le premier trimestre de 2023, le taux de détérioration a marginalement augmenté.

L'incidence des créances douteuses sur le total des prêts, hors ajustements, s'est légèrement réduite (à 2,3 pour cent, 2,6 à la fin de 2021; tab. a5.6). Les opérations de cession qui ont bénéficié de la prorogation, jusqu'au mois de juillet 2022, de la période d'utilisation de la Garantie d'État sur la titrisation des prêts non performants (Gacs) – y a contribué. Au cours de 2022, les banques ont cédé 33,6 pour cent de créances en souffrance au début de l'année. Le montant des retraits des positions pour lesquelles les pertes sont considérées comme définitives a au contraire baissé de manière importante par rapport à l'année précédente, à 1,6 pour cent des créances en souffrance (16,6 en 2021 ; fig. 5.3.a et tab. a5.7).

Le rapport entre les ajustements de valeur et le montant brut des créances douteuses (taux de couverture) a diminué en 2022, à 50,6 pour cent, de 51,4 d'une année avant (fig. 5.3.b et tab. a5.8); l'indicateur relatif aux seuls prêts en souffrance a au contraire augmenté (de 68,8 à 69,9 pour cent). À la fin de 2022, environ 80 pour cent des expositions non performantes brutes étaient l'objet d'une garantie (74,8 en 2021).

Figure 5.3



Source: information prudentielle. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022 les postes Cessions et radiations des prêts en souffrance et Taux de couverture des prêts non performants et garanties.*

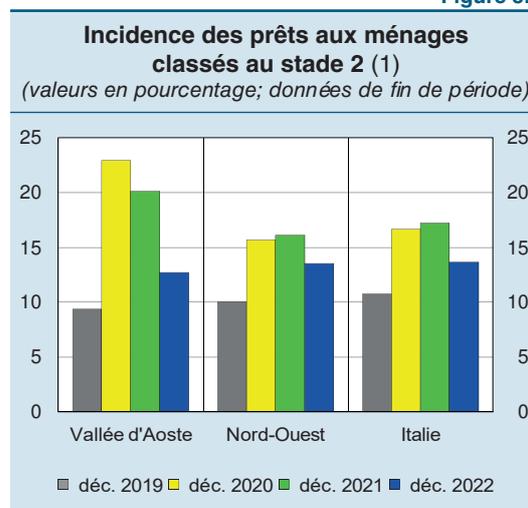
(1) Flux annuels de cessions et retraits par rapport aux souffrances de début de période. – (2) Retraits de prêts non performants qui n'ont pas été cédés ou retraits mais pas supprimés du bilan (ces derniers comprennent les retraits d'activités en voie de cession). – (3) Depuis 2022 afin de reconstruire le montant total des créances cédées, à la compensation de la transaction on a ajouté les retraits des créances cédées effectués parallèlement à la cession. Jusqu'en 2021, ces derniers étaient inclus dans la valeur de la cession. – (4) Crédits à la clientèle. Les données sont tirées des bilans bancaires non consolidés, qui n'incluent pas les prêts octroyés par les sociétés financières appartenant à des groupes bancaires et par les filiales étrangères. Le taux de couverture résulte du montant des ajustements de la valeur par rapport à l'exposition brute correspondante.

D'après des informations contenues dans AnaCredit, l'incidence sur le total des crédits performants des financements qui du moment de l'octroi ont enregistré une augmentation du risque de crédit (en passant du stade 1 au stade 2, prévus par la norme comptable IFRS 9) a baissé au cours de 2022; l'indicateur, tout en restant sur des niveaux plus élevés par rapport à ceux qui ont été observés avant la pandémie, s'est établi sur une valeur inférieure à celle de la macrozone et à celle du niveau national (respectivement 12,7, 13,5 et 13,7 pour cent; fig. 5.4).

La collecte

En 2022, la croissance des dépôts bancaires des entreprises et des ménages valdôtains s'est fortement atténuée (0,9 pour cent, de 8,6 de 2021). La baisse des dépôts des entreprises (-4,2 pour cent; fig. 5.5.a et tab. a5.9), fortement augmentée en 2021 (18,7), a contribué à cette évolution. Parmi les catégories, les dépôts d'argent sur les comptes bancaires ont fortement ralenti (fig. 5.5.b); les dépôts d'épargne ont par contre baissé de 5,7 pour cent.

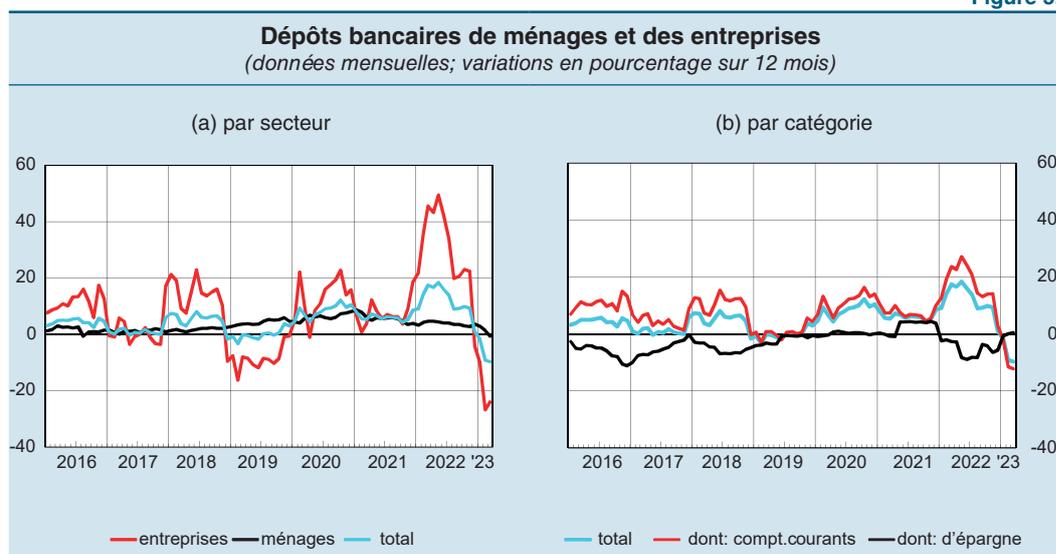
Figure 5.4



Source: AnaCredit. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022 le poste Qualité du crédit.*

(1) Part sur le total des financements *in bonis* (classés au stade 1 ou 2 selon le principe comptable IFRS 9) en place à chaque date de référence. Aux fins de la comparaison intertemporelle, le total des financements *in bonis* comprend également les prêts résultants entre une date de référence et la précédente et qui, au moment de l'octroi, ont été automatiquement classés au stade 1.

Figure 5.5



Source: information prudentielle.

Dans le premier trimestre de 2023, les dépôts ont dans l'ensemble diminué, reflétant la baisse supplémentaire de ceux des entreprises et la dynamique, devenue négative, des dépôts des ménages.

La valeur globale aux prix du marché des titres déposés auprès des banques par les ménages et les entreprises a diminué (-5,0 pour cent), par effet principalement de la baisse des parts de OICR, qui constituent plus de 60 pour cent de la valeur des titres, et de celle, plus modérée, des actions. Les obligations d'État et les obligations ont recommencé à augmenter à des rythmes soutenus.

La dynamique de la valeur des titres déposés reflète essentiellement celle des ménages. Sur l'évolution, la performance des cours des titres et les changements des choix de portefeuille également peuvent avoir influé. D'après les indications fournies par les banques qui participent à l'enquête régionale sur le crédit bancaire (*Regional Bank Lending Survey*, RBLs), les ménages ont préféré réaffecter leurs épargnes vers des titres considérés comme plus sûrs et aux rémunérations moins volatiles, en particulier des obligations d'État et des autres obligations.

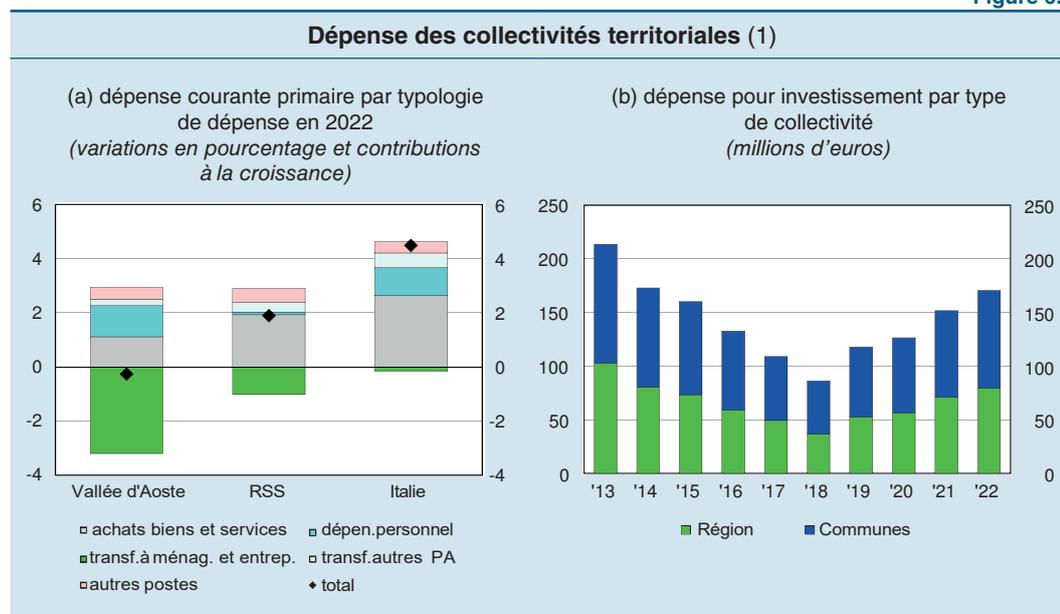
6. LES FINANCES PUBLIQUES DÉCENTRALISÉES

Les dépenses des collectivités territoriales

D'après des données du Siope, en 2022, les dépenses primaires totales des collectivités territoriales (nettes des participations financières) ont augmenté en Vallée d'Aoste de 1,1 pour cent par rapport à l'année précédente (tab. a6.1). Elles ont été égales à 10.836 euro par habitant, une donnée beaucoup plus élevée par rapport à la donnée moyenne des Régions à statut spécial (RSS); sur l'écart influent les différences entre les RSS en termes d'attribution de compétences et de modèles d'organisation adoptés dans la fourniture des services. Pour environ 83 pour cent, les dépenses primaires sont représentées par la composante courante.

Les dépenses courantes primaires. – Les dépenses courantes primaires (hors intérêts) des collectivités valdôtaines se sont essentiellement stabilisées en 2022, face à une croissance enregistrée dans la moyenne des RSS (-0,3 et 1,3 pour cent, respectivement; fig. 6.1.a). Les dépenses courantes de la Région, qui représentent 78 pour cent environ du total, ont baissé de 0,9 pour cent, face à des augmentations enregistrées dans la moyenne des RSS et notamment au niveau national (tab. 6.2). La baisse est attribuable principalement aux transferts courants moins élevés aux ménages et aux collectivités territoriales liées au contraste de l'urgence sanitaire; les dépenses pour l'achat des biens et services ont au contraire augmenté, notamment les dépenses énergétique (cf. l'encadré: *La dépense énergétique des collectivités territoriales*) et pour le personnel. Sur cette dernière composante, le renforcement des effectifs pour le soutien de la capacité administrative des collectivités liée à la mise en œuvre

Figure 6.1



Source: élaborations à partir des données Siope. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022* le poste *Dépenses des collectivités territoriales*.

(1) Le poste Région inclut également les entreprises sanitaires locales et les hôpitaux. Le poste Commune inclut également les Communautés de communes, les Communautés de montagne et les gestions commissariales à l'exception de la Ville de Rome.

du PNRR, ainsi que le renouvellement des contrats du personnel non cadre pour le secteur sanitaire (cf. le paragraphe: *La santé*) ont également pesé. Les décaissements des Communes ont par contre augmenté, particulièrement ceux de la Ville d'Aoste, en raison des frais pour les services et de la reprise, due au relâchement des restrictions liées à la pandémie, d'événements et des manifestations publiques.

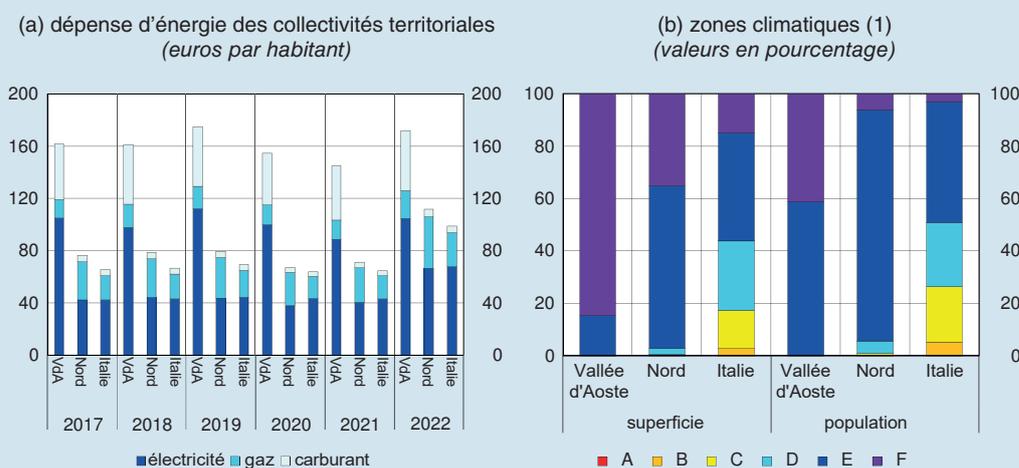
LA DÉPENSE ÉNERGÉTIQUE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

À partir de la deuxième moitié de 2021, les prix de l'énergie électrique et du gaz ont monté en flèche. L'augmentation des prix a affecté les bilans des collectivités territoriales, dont la consommation s'avère difficilement réductible car liée à la fourniture de services essentiels.

La dépense pour l'énergie des collectivités territoriales valdôtaines, en baisse pendant les deux ans de pandémie (figure, panneau a), a atteint, en 2022, 172 euros par habitant, 18,6 pour cent de plus par rapport à l'année précédente. L'augmentation a été beaucoup plus faible par rapport à celle de la moyenne des régions du Nord (57 pour cent; tab. a6.5) et, par conséquent, l'incidence de la facture énergétique sur la dépense courante des collectivités (0,8 pour cent pour la Région et les organismes de santé et 5,8 pour les Communes) est également restée plus basse en région par rapport aux zones de confrontation. Au cours de l'année 2022, de différentes interventions approuvées par le Gouvernement ont contribué à mitiger l'impact direct du renchérissement des prix énergétiques à travers des aides et des directives visant à la limitation de la consommation.

Figure

Dépense d'énergie et zones climatiques



Source: pour le panneau (a), élaborations à partir des données Siope; pour le panneau (b), D.P.R. 412/1993 et mises à jour ultérieures. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022* le poste *Dépenses énergétiques des collectivités territoriales*. (1) Conformément au D.P.R. 412/1993, le territoire national est divisé en six zones climatiques selon la température moyenne extérieure: de la plus élevée (A) à la plus froide (F). La dernière mise à jour a été effectuée en 2018.

L'effet sur les budgets peut varier entre territoires, en raison, d'une part, d'une différente exposition aux variations de prix, résultant de différents contrats de fourniture conclus dans le temps par les collectivités, mais notamment sur la

base de différents profils de consommation dus aux caractéristiques climatiques, à la composition et à l'efficacité énergétique du patrimoine immobilier, y comprises les interventions mises en place pour en améliorer la performance énergétique. Aux fins de l'analyse des coûts, on relève en outre la structure organisationnelle dont les Administrations se dotent dans la gestion directe ou indirecte des services publics essentiels, comme le transport public et la collecte des déchets municipaux.

Pour ce qui concerne les contrats de fourniture, les collectivités adhèrent de manière ordinaire à des conventions-cadres au moyen de Consip¹ ou bien à travers des centrales d'achat régionales, d'après une analyse d'avantage économique et financier. En analysant les appels d'offre pour l'attribution des fournitures électriques et de gaz dans la période 2020-22 (données Open ANAC), en Vallée d'Aoste les montants pour les services relatifs au gaz étaient entièrement imputables aux conventions Consip, tandis que ceux pour les fournitures électriques étaient presque totalement attribuables aux accords régionaux, part nettement supérieure par rapport au Nord et à l'Italie, où l'adhésion aux conventions Consip prévaut. Les collectivités peuvent en outre réduire la dépense énergétique à travers l'autoproduction provenant de sources renouvelables². Une mesure de la diffusion de ce phénomène est fournie par le montant d'incitants reçus par les Administrations locales, qui, toutefois, en 2021, ne représentaient en Vallée d'Aoste que 0,3 pour cent de la dépense relative, une valeur beaucoup plus faible par rapport à celle de la moyenne du Nord (tab. a6.6). La consommation énergétique dépend également du climat dominant en région. Le territoire valdôtain est entièrement inclus dans les deux zones climatiques les plus froides (E et F): plus de 40 pour cent de sa population vit dans la zone climatique F, un pourcentage largement supérieur à la moyenne septentrionale (figure, panneau b).

Enfin, la consommation est liée aux performances énergétiques des édifices publics détenus par les collectivités territoriales. D'après des données du Ministero dell'Economia e delle Finanze, en Vallée d'Aoste, 77,5 pour cent des édifices sont antérieurs à 1990 (part légèrement supérieure à la moyenne du Nord; tab. a6.7), généralement caractérisés par une performance énergétique faible. 21,7 pour cent des immeubles sont soumis à une obligation de loi visant la mise en valeur du paysage et de l'architecture, ce qui rend potentiellement plus complexe la mise en œuvre d'interventions pour l'amélioration de la performance énergétique, donnée en ligne avec le Nord. Ce sont au contraire plus contenues les parts d'immeubles

¹ Consip est une société entièrement contrôlée par le Ministero dell'Economia e delle Finanze qui opère en qualité de centrale d'achat nationale pour les achats centralisés de biens et de services de l'Administration Publique (cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports régionaux* sur 2022 le poste *Dépenses énergétiques des collectivités territoriales*). Les contrats proposés par cet organisme sont essentiellement homogènes sur le territoire national et les indices de référence utilisés pour le calcul des prix ont augmenté en 2022 de 180 pour cent pour le gaz et de 141 pour cent pour l'énergie.

² À partir de 2020, les régions abritant des installations hydroélectriques avec une puissance nominale moyenne égale à au moins 3 Mw auraient droit, après l'approbation d'une loi régionale à cet égard, à obtenir gratuitement une part de l'énergie produite par lesdites installations, à utiliser principalement pour des services publics ou, alternativement, à monétiser cette part. À partir de 2021 la monétisation a été le choix effectué par la plus grande partie des régions concernées. La Vallée d'Aoste n'a pas encore approuvé la loi en la matière.

utilisées comme structures sanitaires et écoles (8 et 13,1 pour cent, respectivement), typologies pour lesquelles la consommation est en moyenne rigide.

Les Administrations ont mis en place de différentes interventions visant à augmenter les performances énergétiques de leur patrimoine immobilier afin de réduire la consommation. D'après des données OpenCup, en région, dans la période 2013-2022, on a conçu des mesures d'épargne énergétique pour un montant total égal à un peu plus de 1.000 euros par habitant, une valeur bien supérieure à la moyenne du Nord (353 euros par habitant; tab. a6.8). 16 pour cent de la dépense conçue serait potentiellement financée par le PNRR.

Les dépenses en capital. – En 2022, les dépenses en capital ont augmenté au total de 8,1 pour cent. Les aides à l'investissement des collectivités territoriales ont augmenté de manière considérable, en relation également avec les fonds octroyés dans le cadre du PNRR pour le lancement des projets ayant comme responsable une administration locale; en outre, on a renforcé les aides à l'investissement aux entreprises, notamment de la part de la Région (cf. le paragraphe: *Les investissements* du chapitre 2).

Les investissements fixes, qui représentent environ trois quarts des dépenses en capital, ont augmenté de 12,5 pour cent, plus que dans le reste du pays. La croissance s'est également poursuivie dans le premier trimestre de l'année en cours. Plus de la moitié des dépenses ont été effectuées par les Communes (fig. 6.1.b). D'après des données OpenCup, la conception de travaux publics en 2022 a enregistré une expansion considérable par rapport aux deux années précédentes, en termes de nombre de projets et de montants, avec une forte augmentation de dépenses liées aux travaux de réhabilitation du patrimoine immobilier. Cette accélération est en grande partie liée à la projectualité engendrée par les appels d'offres pour le financement du PNRR et du PNC (cf. le paragraphe: *Les ressources du PNRR et du PNC au niveau régional*).

Les fonds européens. – À la fin de 2022, d'après des données de la Ragioneria generale dello Stato (RGS), les fonds relatifs aux Programmes opérationnels régionaux (POR) 2014-2020 gérés par la Région Vallée d'Aoste s'avéraient totalement engagés et payés à 91,4 pour cent du budget disponible; le niveau d'exécution financière se confirmait supérieur à celui des régions les plus développées et à celui de la moyenne des POR italiens (tab. a6.3). Fin octobre 2022, le nombre de projets cofinancés par les POR et recensés sur le portail OpenCoesione était égal à 1.805 (tab. a6.4). 57 pour cent des ressources s'avéraient engagées dans l'octroi d'aides ou d'incitants à des entreprises ou à des ménages et 27 pour cent pour la réalisation de travaux publics; tandis que la finalité dominante des interventions concernait les domaines de l'inclusion sociale, de l'éducation et de l'emploi, suivie par le domaine de la recherche, de l'innovation et de la compétitivité des entreprises (44 et 36 pour cent, respectivement). Les données OpenCoesione montrent l'importance des investissements pour combler le fossé numérique de la région et implémenter la couverture territoriale à très haut débit à travers des ouvrages d'infrastructure et la pose de réseaux en fibre optique.

Pour le cycle de programmation 2021-27 (cf. le chapitre 5: *Les politiques publiques*, dans *L'economia delle regioni italiane. Dinamiche recenti e aspetti strutturali*, Banca d'Italia, Economie regionali, 22, 2022), la Vallée d'Aoste dispose d'un budget de 174 millions d'euros (70 de contribution européenne et 104 de contribution nationale), répartis en deux programmes: le POR FESR (92 millions) et le POR FSE plus¹ (82 millions). Les POR valdôtains du nouveau cycle allouent environ la moitié des ressources à l'inclusion sociale, avec priorité aux politiques liées à l'emploi des jeunes et à l'équilibre du marché en termes de participation de genre, presque un quart au développement de la recherche et de l'innovation et la part restante à la transition. En matière de réduction de la consommation d'énergie et de renforcement du recours aux sources d'énergie renouvelables (cf. l'encadré: *Le bilan énergétique* du chapitre 2), les Régions également jouent un rôle important, en contribuant à la réglementation² et au financement d'interventions publiques et privées. Dans la même période du cycle de programmation 2021-27, les ressources prévues par le PNRR iront en outre de pair avec celles des politiques de cohésion, dans une optique de complémentarité et d'additionalité parmi les sources de financement disponibles.

Les ressources du PNRR et du PNC au niveau régional

En analysant les résultats des appels d'offre et des décrets pour l'octroi des ressources du PNRR et du PNC, à la date du 22 mai, 321 millions (301 dans le domaine du PNRR et 20 dans celui du PNC) s'avéraient alloués à des acteurs publics responsables de la mise en œuvre³ visant à la réalisation d'interventions en Vallée d'Aoste, 0,3 pour cent du total national (tab. a6.9). Les fonds alloués jusqu'à présent, si exprimés par rapport à la population, sont supérieurs à la moyenne italienne. Les différences entre régions sont en partie liées à la structure des Plans, en particulier à la présence ou pas d'interventions afférentes à des contextes territoriaux spécifiques, qui consomment des ressources élevées (comme par exemple les connexions ferroviaires).

Pour ce qui concerne les missions dans lesquelles s'articulent les Plans, pour la Vallée d'Aoste les ressources consacrées à la révolution verte et à la transition écologique (mission 2) sont particulièrement importantes. Les projets les plus importants sur le plan financier sont relatifs à la connexion ferroviaire Aoste-Ivrée, à la requalification et à l'amélioration des performances énergétiques du patrimoine immobilier public (petites œuvres) et au renforcement de l'agrosystème d'irrigation.

¹ Le FSE plus intègre le FSE, le Fonds d'aide aux jeunes, le Fonds européen d'aide aux plus démunis et le Programme européen pour l'emploi et l'innovation sociale.

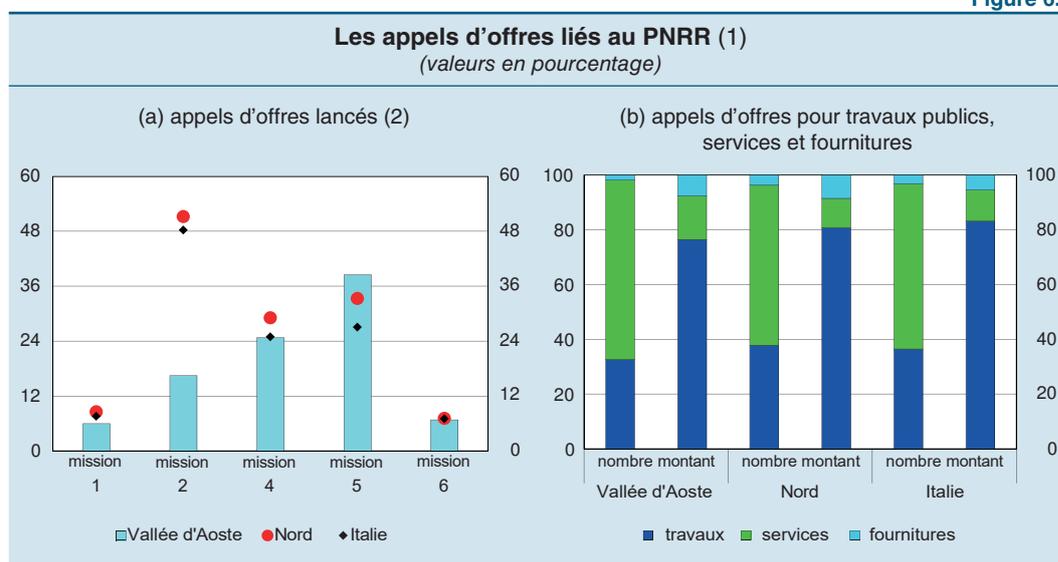
² La Région a approuvé avec D.G.R.151 du 22 février 2021 les lignes directrices pour la définition de la Stratégie régionale pour la décarbonisation (Roadmap pour une Vallée d'Aoste *Fossil Fuel Free* en 2040), qui représente un cadre de référence pour la programmation régionale de secteur. Il est en outre en phase de préparation le nouveau Plan énergétique environnemental régional (PEAR VDA 2030), qui remplacera le plan précédent approuvé en 2014 pour la période 2011-2020.

³ Le cercle des responsables de la mise en œuvre pris en considération comprend des collectivités territoriales (Régions et Provinces autonomes, Provinces et Villes métropolitaines, Communes, Communautés de communes et Communautés de montagne), d'autres collectivités locales (universités publiques, organisations environnementales, etc.), organismes et entreprises nationales liées (RFI, Anas, Infratel, ministères). On considère les seules ressources actuellement exploitables.

Parmi les Administrations locales, les Municipalités ont compétence pour 36 pour cent des ressources allouées et la Région 32 pour cent (tab. a6.10).

Dans l'application des plans, pour les interventions demandant l'exécution de travaux ou la fourniture de biens ou de services, la phase suivante à celle de l'allocation des ressources est constituée par l'exécution d'appels d'offres ou par la conclusion de contrats. Dans la période 2021-22, les Administrations locales valdôtaines ont lancé des appels d'offres relatifs au PNRR pour un montant estimé d'environ 38 millions, égal à environ 18 pour cent des montants qu'elles devront soumettre à appel d'offres. Par rapport aux ressources allouées jusqu'à présent, la mission 5 est celle qui montre le plus grand état d'avancement en termes de procédures d'appels d'offres, également supérieur à la moyenne des zones de confrontation, tandis que dans la mission 2 les appels d'offres lancés continuent d'être contenus en comparaison avec les autres zones (fig. 6.2.a).

Figure 6.2



Source: données Open ANAC (mises à jour en avril 2023). Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022 le poste Ressources du PNRR et du PNC*.

(1) On considère les appels d'offres et les contrats également. – (2) Part en pourcentage des montants des appels d'offres et des contrats sur le total des ressources allouées et soumises à appel ou à conclusion d'un contrat (mis à jour au 22 mai 2023). Les ressources destinées, par exemple, au financement de programmes de recherche ou aux bourses d'études n'ont pas été allouées par appel d'offre et donc les parts en pourcentage sont exprimées en référence à un montant d'allocations plus contenu par rapport à celui qui a été précédemment mentionné dans le paragraphe. Mission 1=digitalisation, innovation, compétitivité, culture et tourisme; mission 2=révolution verte et transition écologique; mission 3=infrastructures pour une mobilité durable; mission 4=éducation et recherche; mission 5=inclusion et cohésion; mission 6=santé.

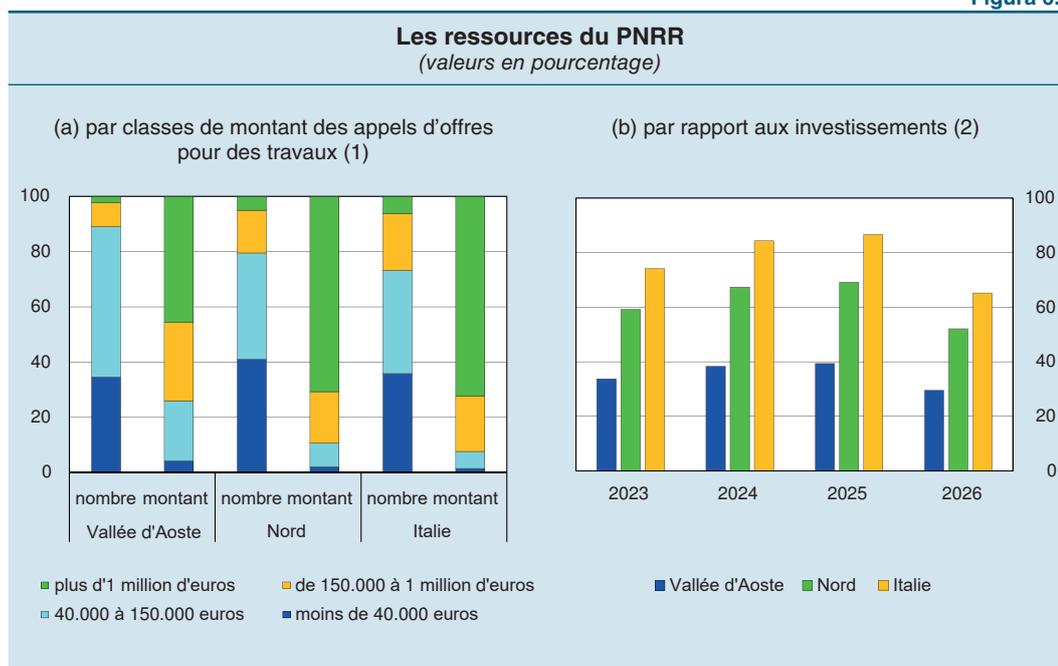
Environ 66 pour cent des appels d'offres ont concerné des contrats ciblant la prestation de services (fig. 6.2.b). Par montant, ce sont cependant plus importants ceux relatifs à la réalisation de travaux (77 pour cent du total). Dans ce cadre, la plus grande partie des appels d'offres (54 pour cent) concerne des interventions prévoyant une dépense comprise entre 40 et 150 mille euros, égale à 22 pour cent des montants (fig. 6.3.a). 46 pour cent supplémentaire des ressources sont par contre absorbées par des appels d'offres d'un montant supérieur à un million d'euros, dans une mesure plus contenue par rapport aux zones de confrontation.

Les Administrations locales et, notamment, les Municipalités sont appelées à jouer un rôle central dans la mise en œuvre des interventions financées par les

Plans, dont la réussite sera déterminée par la capacité des administrations d'exécuter relativement à court terme toutes les phases nécessaires à l'utilisation effective des ressources, de la conception à la réalisation effective (cf. l'encadré: *Les appels d'offres des travaux publics des collectivités territoriales* du chapitre 6 dans *L'économie de la Vallée d'Aoste*, Banca d'Italia, Économies régionales, 2, 2022).

Une mesure éventuelle de l'ampleur de l'effort requis est donnée par la comparaison des allocations reçues, réparties, dans la période 2023-26, sur la base de la plus récente distribution temporelle de la dépense envisagée dans la planification financière du PNRR⁴, et les décaissements moyens pour des investissements de trois années précédant la pandémie⁵. En supposant la pleine additivité des interventions financées par les Plans par rapport au niveau ordinaire de la dépense moyenne 2017-19, les Municipalités valdôtaines devraient augmenter leurs décaissements annuels d'un pourcentage compris entre 30 et 40 pour cent, selon l'année considérée, par rapport à une moyenne des Municipalités du Nord comprise entre 52 et 70 pour cent (fig. 6.3.b).

Figura 6.3



Source: pour le panneau (a), élaborations à partir des données Open ANAC (mises à jour en avril 2023); pour le panneau (b), élaborations à partir des données contenues dans les documents officiels d'allocation (mises à jour au 22 mai 2023) et des données Siope. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022 le poste Ressources du PNRR et du PNC*.

(1) On considère les appels d'offres et les contrats également. – (2) Données relatives aux seules Communes, Communautés de communes et Communautés de montagne. Moyenne annuelle des investissements de la période 2017-19. On considère les ressources du PNRR et du PNC.

⁴ Pour les ressources du PNC également on a supposé un horizon temporel analogue à celui du PNRR, bien qu'à ce dernier on n'applique pas les mêmes contraintes.

⁵ On considère la période 2017-19. Pour plus d'informations sur les facteurs qui ont caractérisé les investissements des Communes, voir A. Bardozzetti, P. Chiades, A.L. Mancini, V. Mengotto et G. Ziglio, *Criticità e prospettive della finanza comunale nel Mezzogiorno alla vigilia del Covid-19*, dans "The Italian journal of public economics and law", à paraître, et publié également dans Banca d'Italia, *Questioni di economia e finanza*, 708, 2022.

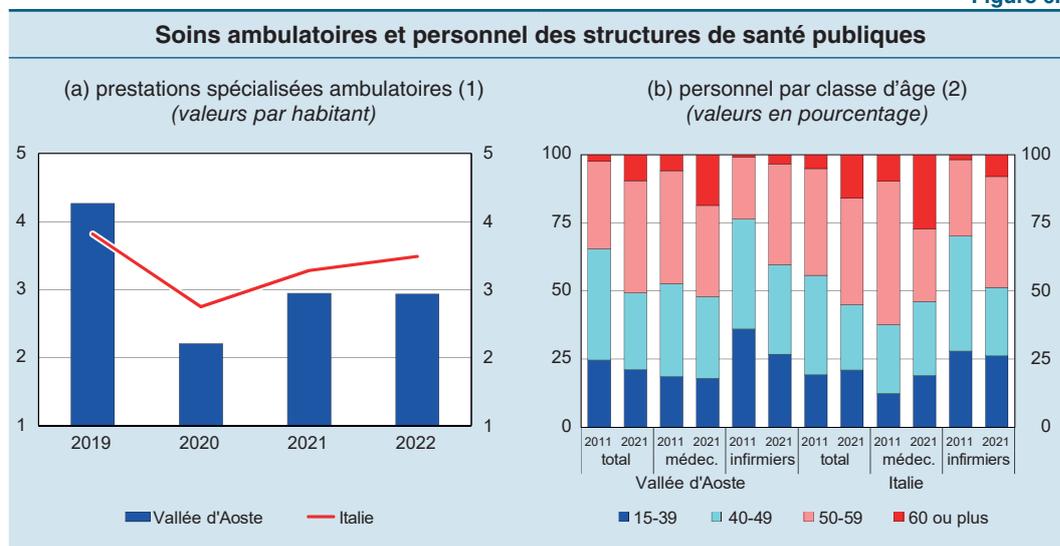
La santé

La santé a continué de montrer en 2022, sur la base de données encore provisoires, une augmentation des coûts, après la croissance de 7,6 pour cent déjà enregistrée l'année précédente (tab. a6.11). Elle a été affectée par la poursuite des retombées de la pandémie et d'autres facteurs qui s'y sont ajoutés.

L'évolution du coût du personnel (en hausse de 6,1 pour cent) a reflété principalement l'effet monétaire du renouvellement des contrats du personnel non cadre. La dépense pour l'achat de collaborations et d'expertise sanitaire externe également continue d'être très élevée: dans la période 2021-22 son incidence, par rapport au total du coût du personnel, a atteint 10,8 pour cent. De même que dans le reste de l'économie, le secteur sanitaire a souffert les renchérissements des prix des produits énergétiques et du gaz, avec une augmentation de la dépense pour ces services d'environ 69 pour cent en 2022; pour y faire face, au niveau national, des ressources supplémentaires ont été allouées, intégrées par d'autres fonds de la Région, qui ont permis la totale couverture des charges.

La dépense en convention a continué d'augmenter dans les composantes liées à l'achat par des privés de prestations hospitalières et spécialisées; l'activité de récupération des listes d'attente peut l'avoir affectée. Malgré cela, le nombre de prestations spécialisées ambulatoires servies en 2022 s'avère toujours nettement inférieur aux valeurs précédant l'urgence sanitaire (fig. 6.4.a).

Figure 6.4



Source: pour le panneau (a), élaborations à partir des données Agenas; pour la population résidente, Istat; pour le panneau (b), élaborations à partir des données de la Ragioneria generale dello Stato (RGS), *Conto annuale*, données au 31 décembre.

(1) Les prestations spécialisées ambulatoires, nettes de celles de laboratoire, avec prescription médicale à la charge du SSN indépendamment de la nature juridique (publique ou privée accréditée) de la structure de la prestation sont comprises. – (2) Le personnel à durée indéterminée des ASL, des hôpitaux, d'entreprises hospitalières intégrées avec le SSN et avec l'Université et des IRCCS publics, également constitués en fondation, est inclu.

Le total des effectifs des structures publiques, après un renforcement enregistré en 2019 et notamment en 2020, a recommencé à se contracter (-2,5 pour cent; tab. a6.12); la forte baisse du nombre de médecins et d'infirmiers, que partiellement compensée par l'augmentation de personnel sanitaire à terme, a influé sur cela. D'après les données de

la RGS, fin 2021, la dotation de médecins et d'infirmiers, tout en restant plus élevée par rapport à la donnée moyenne nationale et en ligne avec celle de la totalité des RSS, s'avérait inférieure aux valeurs enregistrées en région avant la pandémie et dans la décennie précédente.

Pour le personnel médical se pose en outre, de manière plus forte par rapport à d'autres professionnels de la santé, un problème de renouvellement des générations: fin 2021, environ 19 pour cent des effectifs permanents travaillant dans des établissements publics étaient âgés de plus de 60 ans (ce n'était que 5,9 pour cent en 2011; fig. 6.4.b et tab. a6.13). Les problèmes liés au vieillissement du personnel se posent également entre les médecins généralistes - medici di medicina generale (MMG)- et les pédiatres de libre choix: 67 et 57 pour cent de ces professionnels se situaient dans la tranche d'ancienneté de service la plus élevée (respectivement, plus de 27 et plus de 23 ans de l'obtention du diplôme) et avec un nombre de patients par médecin qui a continué d'augmenter au cours de la dernière décennie (en 2021, 58,2 pour cent des MMG et 85,7 des pédiatres présentaient un nombre de patients supérieurs aux seuils réglementaires prévus); la Région est intervenue en augmentant, sur base volontaire, le plafond de patients par médecin prévu par la loi.

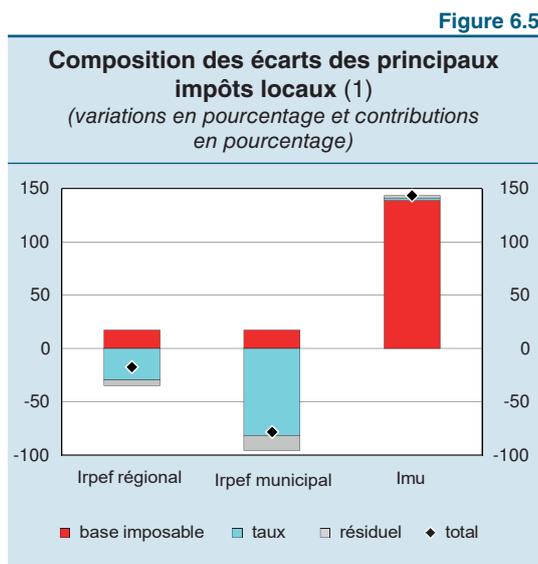
Les recettes des collectivités territoriales

En 2022, d'après des données du Siope, les recettes courantes non financières des collectivités territoriales de la Vallée d'Aoste ont diminué pour la Région et pour les Communes, tandis que les recettes en capital ont augmenté, notamment en raison des transferts obtenus par l'État dans le cadre du PNRR et du PNC.

Les recettes régionales et municipales. – Les recettes courantes de la Région ont été égales à 9.538 euros par habitant (4.911 dans la moyenne des RSS; tab. a6.14), en baisse de 1,0 pour cent par rapport à 2021 (2,9 dans la moyenne des RSS), mais plus élevées par rapport aux valeurs pré-pandémiques. Les recettes courantes des Communes, égales à 2.666 euros par habitant, ont diminué de 1,1 pour cent, dans la direction opposée à l'augmentation enregistrée dans les RSS; la baisse des transferts par la Région a notamment influé sur cela. Plus d'un tiers des recettes courantes provient de la composante fiscale, augmentée en relation avec l'augmentation de la taxe sur les déchets. Les recettes non fiscales ont également augmenté de manière importante (10,2 pour cent), en raison également du manque des contraintes et des avantages de la période pandémique.

La politique fiscale des collectivités sur quelques taxes locales. – Les recettes fiscales locales dépendent du niveau des bases d'imposition, définies par la législation nationale et par le système de taux d'imposition, d'exonérations et d'avantages de chaque impôt que les collectivités territoriales peuvent, dans une certaine mesure, modifier, ainsi affectant le montant total de leurs recettes et la distribution de la charge fiscale pour le contribuable. Dans l'analyse qui suit, l'attention est focalisée sur les impôts locaux: la taxe supplémentaire à l'Irpef, pour la Région et, pour les Communes, la taxe supplémentaire à l'Irpef et la taxe municipale - Imposta municipale propria (Imu).

En Vallée d'Aoste en 2021, les recettes par habitant constatées, c'est-à-dire celles desquelles les collectivités s'attendaient à encaisser dans l'année⁶, ont été inférieures par rapport à la moyenne nationale pour les impôts relatifs au revenu (-17 et -78 pour cent, respectivement, pour la Région et pour les Communes), mais beaucoup plus élevées pour ce qui concerne l'Imu⁷. À travers une décomposition comptable, il est possible de quantifier quelle part de la différence de la recette, par rapport à la moyenne nationale, est due aux conditions socioéconomiques du territoire (exprimées par la base imposable) et quelle à la politique fiscale des gouvernements locaux (synthétisée par le taux d'imposition moyen effectif, un indicateur qui prend en compte les interventions sur les taux d'imposition et sur les exonérations et sur les avantages également⁸). La perte de recettes de la taxation sur le revenu des personnes physiques résulte d'un plus bas usage du levier fiscal, qui compense fortement l'avantage comparé découlant d'une plus grande base d'imposition (fig. 6.5). Pour la taxation immobilière, par contre, le différentiel des recettes fiscale est presque entièrement expliqué par la plus grande valeur de la base d'imposition.



Source: pour les impôts régionaux et municipaux supplémentaires à l'Irpef Ministero dell'Economia e delle finanze (MEF), Dichiarazione dei redditi sul 2020; pour l'Imu, Base des données intégrée du patrimoine immobilier (MEF et Agenzia delle Entrate), Banca dati delle Amministrazioni pubbliche (BDAP). Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022* le poste *Politique fiscale des organismes sur quelques impôts locaux*.
(1) Les taux effectifs ont été calculés comme rapport entre la recette relative constatée et la base imposable correspondante au niveau régional; données au 31 décembre 2021.

Le revenu imposable (égal à un peu moins de 15.000 euros) est supérieur à la moyenne nationale d'environ 17 pour cent (tab. a6.15). Outre à l'effectif moyen, la composition peut contribuer à l'écart par rapport à l'Italie: d'après des données du Ministero dell'Economia e delle Finanze, en Vallée d'Aoste la part de revenus réalisés par les assujetés au taux d'imposition le plus bas (tranche jusqu'à 15.000 euro) est inférieure d'environ 2 points de pourcentage par rapport à la moyenne nationale, tandis que l'incidence des appartenants à la tranche de 26 à 50.000 euros est plus importante.

⁶ Les recettes constatées ne sont pas affectées par la capacité de recouvrement des collectivités (cf. le paragraphe: *La capacité de recouvrement des collectivités locales* du chapitre 6 dans *L'économie de la Vallée d'Aoste*, Banca d'Italia, Économies régionales, 2, 2022); pour les impôts supplémentaires, les données se réfèrent à 2020, dernière année de disponibilité des informations.

⁷ La loi budgétaire pour 2020 (loi 27 décembre 2019, n.160), à l'art. 1 alinéas 738-783, a réformé la fiscalité municipale sur les biens immobiliers, jusqu'à cette année composée de deux impôts (Imu et Impôt pour les services indissociables, Tasi), en redéfinissant la réglementation de l'Imu et en prévoyant, pour les seules Communes qui appliquaient la Tasi en 2019, la possibilité d'appliquer, à partir de 2020, un taux pour l'Imu intégrant la majoration Tasi jusqu'à une valeur maximale de 1,14.

⁸ Cet indicateur est également affecté par la composition des assiettes fiscales, car les organismes peuvent établir des taux d'imposition progressifs pour des catégories de revenus dans le cas des impôts supplémentaires et diversifiés par catégorie cadastrale dans le cas de l'Imu.

En ce qui concerne l'Imu⁹, la valeur de la base d'imposition, égale à 105 mille euros par habitant, est plus que double de la moyenne du Pays. De la taxation sont exclues les résidences principales, égales à 29 pour cent de la valeur cadastrale totale du patrimoine immobilier régional, une valeur bien inférieure à la moyenne nationale (43,6 pour cent). Le plus fort poids, par rapport à la donnée moyenne nationale, des résidences secondaires, sur lesquelles pèse un taux plus élevé, contribue au haut niveau de l'imposition effective sur le patrimoine immobilier.

Le solde budgétaire global

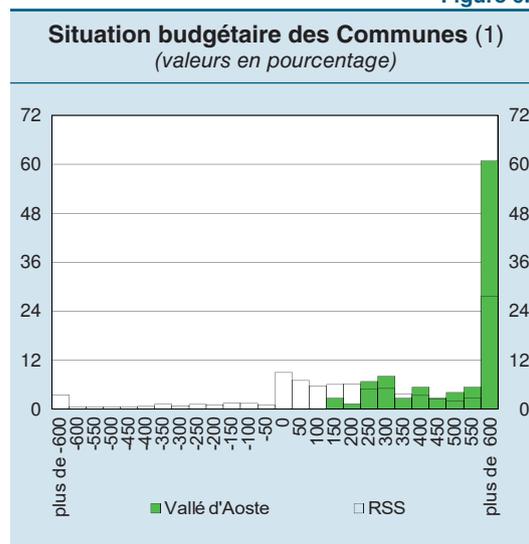
Fin 2021, toutes les collectivités territoriales de la Vallée d'Aoste ont enregistré un excédent budgétaire, considéré comme part disponible positive du résultat d'administration. L'excédent de la Région, égal à 917 euros par habitant (342 en moyenne dans les RSS en excédent; tab. a6.16), s'est réduit par rapport à 2020. La baisse est due à la considérable augmentation des provisions du fond pluriannuel captif pour les dépenses en capital.

L'excédent atteint par les Communes valdôtaines a été égal à 770 euros par habitant en moyenne (288 euros de l'ensemble des RSS), et il s'est avéré en hausse par rapport à l'année précédente. La distribution de la part disponible du résultat d'administration de chaque Commune a été meilleure en région par rapport à la moyenne des RSS, étant concentrée sur des valeurs plus élevées (fig. 6.6 et tab. a6.17).

La dette

Fin 2022, le stock total de la dette des Administrations locales valdôtaines, calculé en excluant le passif financier vers d'autres Administrations publiques (dette consolidée), était égal à 1.648 euros par habitant (1.490 dans la moyenne nationale; fig. 6.7) et il correspondait à 0,2 pour cent de la dette de l'ensemble des Administrations locales italiennes. Contrairement à l'évolution nationale, en 2022 la dette consolidée a augmenté (10,6 pour cent), inversant ainsi une tendance en cours en région depuis 2010; l'augmentation est

Figure 6.6



Source: élaborations à partir des données de la Ragioneria generale dello Stato (RGS). Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022* le poste *Estimations des excédents potentiellement utilisables des Communes*.

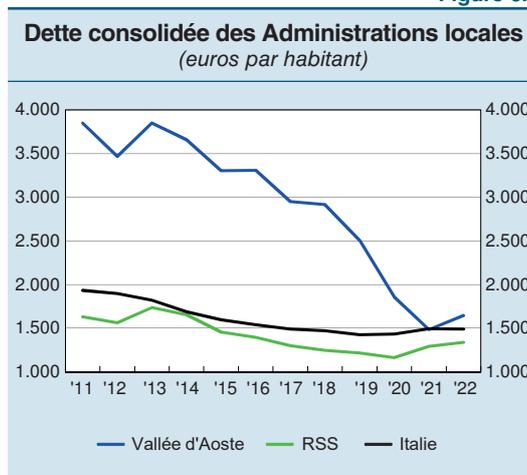
(1) Distribution de la partie disponible par habitant. Chaque barre correspond à des intervalles de 50 euros (0-50, 50-100 et ainsi de suite). Le nombre indiqué sous chaque barre indique la limite inférieure de chaque intervalle.

⁹ La base d'imposition de l'Imu (qui à partir de 2020 inclut également la Tasi) résulte du revenu cadastral des biens immobiliers détenus multiplié par un coefficient spécifique pour chaque type de bien immobilier (cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022* le poste *Politique fiscale des collectivités sur certains impôts locaux*).

attribuable au passage à la Région¹⁰ d'un prêt précédemment contracté par Finaosta S.p.A.. En incluant les passifs détenus par d'autres Administrations publiques (dette non consolidée), la dette par habitant augmentait légèrement (1.671 euros).

La composition de la dette consolidée parmi les différents instruments de financement a subi de modestes variations avec une hausse des prêts provenant des banques italiennes et de Cassa depositi e prestiti partiellement compensée par une réduction des titres émis à l'étranger (tab. a6.18).

Figure 6.7



Source: Banca d'Italia. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports régionaux annuels* sur 2022 le poste *Dette des Administrations locales*.

¹⁰ Conformément aux dispositions de la LR 18/2022, art. 68.

ANNEXE STATISTIQUE

SOMMAIRE

1. Vue d'ensemble

Tab. a1.1	Valeur ajoutée par secteur d'activité économique et PIB en 2021	73
” a1.2	Valeur ajoutée de l'industrie manufacturière par branche en 2020	73
” a1.3	Valeur ajoutée des services par branche en 2020	74
” a1.4	Inflation dans la division en dépenses	75

2. Les entreprises

Tab. a2.1	Principaux produits agricoles	76
” a2.2	Données structurelles du secteur agricole	76
” a2.3	Entreprises du secteur agricole par âge du propriétaire	77
” a2.4	Importations au niveau national d'intrants exposés aux risques d'approvisionnement	78
” a2.5	Transactions immobilières par type de municipalité et dimension	79
” a2.6	Mouvement touristique	80
” a2.7	Caractéristiques des territoires touristiques	80
” a2.8	Offre réceptive par territoire et typologie d'hôtel	81
” a2.9	Répartition des touristes par provenance et hébergement hôtelier	81
” a2.10	Transits de véhicules en région	82
” a2.11	Commerce extérieur FOB-CAF par secteur	83
” a2.12	Commerce extérieur FOB-CAF par zone géographique	84
” a2.13	Indicateurs économiques et financiers des entreprises	85
” a2.14	Indicateurs économiques et financiers du secteur industriel au sens strict	86
” a2.15	Indicateurs économiques et financiers du secteur des services	87
” a2.16	Indicateurs économiques et financier du secteur de la construction	88
” a2.17	Prêts bancaires aux entreprises par branche d'activité économique	89

3. Le marché du travail

Tab. a3.1	Emploi et force de travail	90
” a3.2	Taux d'occupation et de chômage par genre, âge et niveau de diplôme	91
” a3.3	Communications obligatoires	92
” a3.4	Heures autorisées de la Cassa integrazione guadagni et des Fondi di solidarietà	93
” a3.5	Bénéficiaires et ressources du programme GOL pour 2022	94

4. Les ménages

Tab. a4.1	Revenu disponible brut des ménages	95
” a4.2	Dépenses de ménages	96
” a4.3	Immatriculations de voitures et de véhicules commerciaux légers	96
” a4.4	Ménages en état de pauvreté énergétique par caractéristiques de la personne de référence du ménage et dimensions familiales	97
” a4.5	Ménages en pauvreté énergétique par caractéristiques du logement	98
” a4.6	Patrimoine des ménages	99
” a4.7	Composantes du patrimoine par habitant	100
” a4.8	Prêts de banques et de sociétés financières aux ménages consommateurs	101
” a4.9	Crédit à la consommation, par typologie de prêt	101

”	a4.10	Composition de nouveaux prêts immobiliers	102
---	-------	---	-----

5. Le marché du crédit

Tab.	a5.1	Banques et intermédiaires non bancaires	103
”	a5.2	Voies d'accès au système bancaires	103
”	a5.3	Prêts bancaires par secteur d'activité économique	104
”	a5.4	Prêts et créances douteuses par secteur d'activité économique	104
”	a5.5	Qualité du crédit: taux de détérioration	105
”	a5.6	Qualité du crédit bancaire: incidences	105
”	a5.7	Retrait et cessions de créances douteuses	106
”	a5.8	Taux de couverture des prêts détériorés et incidence des garanties	107
”	a5.9	Épargne financier	108
”	a5.10	Taux d'intérêt bancaires actifs	109

6. Les finances publiques décentralisées

Tab.	a6.1	Dépenses des collectivités territoriales en 2022 par nature	110
”	a6.2	Dépenses des collectivités territoriales en 2022 par typologie de collectivité	111
”	a6.3	Avancement financier des POR 2014-2020	112
”	a6.4	POR 2014-2020 – Caractéristiques des projets	113
”	a6.5	Dépenses énergétiques des collectivités territoriales	114
”	a6.6	Incitants pour la production d'énergie électrique de sources renouvelables	115
”	a6.7	Caractéristiques du patrimoine immobilier des collectivités territoriales	115
”	a6.8	Interventions d'épargne énergétique des collectivités territoriales	116
”	a6.9	Ressources du PNRR et du PNC allouées pour la période 2021-26 pour missions et composantes	117
”	a6.10	Ressources du PNRR et du PNC allouées pour la période 2021-26 par entité responsable de la mise en œuvre	118
”	a6.11	Coûts du service de santé	119
”	a6.12	Personnel des établissements de santé publics	120
”	a6.13	Personnel des établissements de santé publics par âge	121
”	a6.14	Entrées non financières des collectivités territoriales en 2022	122
”	a6.15	Assiettes fiscales des principaux impôts locaux	123
”	a6.16	Résultat d'administration des collectivités locales décembre 2021	124
”	a6.17	Excédents d'administration potentiellement utilisables des Municipalités	125
”	a6.18	Dettes des Administrations locales	126

Tableau a1.1

Valeur ajoutée par secteur d'activité économique et PIB en 2021
(millions d'euros et valeurs en pourcentage)

SECTEURS	Valeurs absolues (1)	Part en % (1)	Variation en pourcentage sur l'année précédente (2)			
			2018	2019	2020	2021
Agriculture, sylviculture et pêche	55	1,3	4,8	8,2	-17,6	1,6
Industrie	879	20,7	3,3	0,5	-9,5	9,2
Industrie au sens strict	611	14,4	6,0	-0,3	-11,3	6,2
Construction	268	6,3	-2,8	2,6	-5,3	16,3
Services	3.313	78,0	0,5	-0,7	-9,0	4,1
Commerce (3)	1.019	24,0	1,8	-0,5	-16,2	11,0
Actifs financiers et d'assurance (4)	1.156	27,2	0,5	-1,8	-2,1	1,2
Autres activités de service (5)	1.137	26,8	-0,8	0,3	-9,0	1,3
Total valeur ajoutée	4.247	100,0	1,0	-0,3	-9,2	5,1
PIB	4.739	0,3	1,0	-0,3	-9,8	5,2
PIB par habitant	38.314	127,1	1,4	0,1	-9,3	6,0

Source: élaborations sur des données de l'Istat.

(1) Données à prix courants. La part du PIB et du PIB par habitant est calculée posant la moyenne de l'Italie égale à 100; le PIB par habitant dans la colonne des valeurs absolues est exprimé en euros. – (2) Valeurs chaînées, , année de référence 2015. – (3) Comprend le commerce de gros et commerce de détail, la réparation des véhicules à moteur, les transports et l'entreposage, les services d'hébergement et de restauration les services d'information et de communication sont inclus. – (4) Activités financières et d'assurance, activités immobilières, activités professionnelles, scientifiques et techniques, administration et services d'assistance sont inclus. – (5) Administration publique et défense, assurance sociale obligatoire, éducation, santé et assistance sociale, activités artistiques, de divertissement et de plaisir, réparation des biens pour la maison et d'autres services sont inclus.

Tableau a1.2

Valeur ajoutée de l'industrie manufacturière par branche en 2020 (1)
(millions d'euros et valeurs en pourcentage)

BRANCHES	Valeurs absolues (2)	Part en % (2)	Variation en pourcentage sur l'année précédente (3)		
			2018	2019	2020
Industries alimentaires, des boissons et du tabac	65	24,3	-2,0	36,8	-14,0
Industries textiles, fabrication d'articles d'habillement et d'articles en cuir et autres	3	0,9	-3,6	18,5	-28,1
Industrie du bois, du papier, de l'édition	17	6,5	-12,2	-7,2	-18,6
Cokeries, raffineries, chimiques, pharmaceutiques	1	0,2	27,3	-42,9	-50,0
Fabrication d'articles en caoutchouc et matières plastiques et d'autres produits de la transformation de minéraux non métalliques	11	4,0	2,5	-3,2	-16,5
Métallurgie, fabrication de produits en métal, à l'exclusion de machines et matériel	99	37,1	14,4	-9,5	-27,8
Fabrication d'ordinateurs, de produits électroniques et optiques, appareils électriques, machines et appareils n.c.a	16	6,1	-5,2	-4,8	-3,2
Fabrication de moyens de transport	37	13,8	-0,2	0,2	-12,3
Fabrication de meubles, autres industries manufacturières, réparation et installation de machines et appareils	19	7,0	17,1	-12,2	-4,4
Total	266	100,0	5,7	-0,4	-19,2
<i>pour mémoire: industrie au sens stricte</i>	552	–	6,0	-0,3	-11,3

Source: élaborations sur des données de l'Istat.

(1) Valeur ajoutée aux prix de base . – (2) Données à prix courants. – (3) Valeurs concaténées, année de référence 2015.

Valeur ajoutée des services par branche en 2020 (1)
(millions d'euros et valeurs en pourcentage)

BRANCHES	Valeurs absolues (2)	Part en % (2)	Variation en pourcentage sur l'année précédente (3)		
			2018	2019	2020
Commerce, réparation de véhicules automobiles et motocycles	298	9,3	0,6	2,4	-6,0
Transports et entreposage	275	8,6	-3,5	-3,9	-12,8
Services d'hébergement et de restauration	250	7,8	2,0	2,0	-33,4
Services d'information et de communication	106	3,3	24,0	-6,8	2,4
Activités financières et d'assurance	166	5,2	-2,6	-6,2	0,2
Activités immobilières	725	22,7	1,0	0,6	-2,4
Activités professionnelles, scientifiques et techniques, administration et services de support	252	7,9	1,3	-5,4	-2,7
Administration publique et défense, assurance sociale obligatoire	557	17,5	-0,3	-9,0	-2,7
Éducation	165	5,2	2,9	29,5	-5,2
Santé et protection sociale	241	7,6	-0,4	1,2	-10,7
Arts, spectacles et activités récréatives, réparation d'articles ménagers et d'autres services	151	4,7	-5,0	9,6	-28,0
Total	3.186	100,0	0,5	-0,7	-9,0

Source: élaborations à partir des données de l'Istat.

(1) Valeur ajoutée aux prix de base. – (2) Données à prix courants. – (3) Valeurs concaténées, année de référence 2015.

Inflation dans la division en dépenses (1)
(variations en pourcentage)

POSTES	Vallée d'Aoste			Nord-Ouest			Italie		
	déc. '21	déc. '22	mars '23	déc. '21	déc. '22	mars '23	déc. '21	déc. '22	mars '23
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	3,8	10,4	12,4	1,7	12,2	12,6	2,9	13,1	13,2
Boissons alcoolisées et tabac	0,6	2,0	3,3	-0,3	2,1	3,9	0,2	2,5	4,3
Habillement et chaussures	0,6	1,4	1,1	0,7	3,3	3,5	0,6	3,2	3,2
Logement, eau, électricité et autres combustibles	13,4	35,2	15,3	13,8	53,7	17,6	14,4	54,5	15,1
Meubles, articles et services pour la maison	0,2	3,6	3,1	1,6	8,1	7,8	1,7	7,8	7,8
Services de santé et dépenses de santé	1,2	0,5	1,4	1,2	0,8	1,7	0,8	1,0	1,6
Transports	9,7	5,7	5,1	9,3	6,9	3,3	9,6	6,2	2,6
Communications	-3,0	-1,4	1,0	-3,3	-1,7	1,1	-2,6	-1,3	0,9
Récréation, spectacles et culture	-0,3	3,4	4,8	-0,1	4,4	4,8	0,1	3,4	3,9
Éducation	-0,3	0,9	0,9	-0,4	0,8	0,8	-0,5	0,9	0,9
Services d'hébergement et de restauration	3,6	4,8	6,6	3,6	8,1	8,7	3,5	8,1	8,0
D'autres biens et services	0,8	2,4	3,1	0,4	3,1	3,4	0,7	3,5	3,8
Indice général	4,2	8,6	6,9	3,5	11,4	7,8	3,9	11,6	7,6

Source: Istat.

(1) Variations en pourcentage de l'indice Nic sur douze mois. Cf. dans *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022* le poste *Augmentation des prix à la consommation*.

Tableau a2.1

Principaux produits agricoles
(quintaux, hectares et variation en pourcentage sur l'année précédente)

POSTES	2022 (1)		Variations en pourcentage	
	Production	Surface cultivée	Production	Surface cultivée
Céréales	706	26	-24,5	0,0
<i>dont</i> : seigle	300	12	-43,9	-14,3
Plantes à tubercules, légumes	21.837	276	-17,8	-13,7
<i>dont</i> : pomme de terre commune	17.500	80	-20,4	-20,0
Plantations industrielles	21	3	31,2	0,0
<i>dont</i> : chanvre	15	1	0,0	0,0
Cultures fourragères et herbacées permanentes	680.000	57.300	-38,5	-7,6
Cultures arboricoles	83.952	704	0,0	-13,6
<i>dont</i> : raisins de cuve (2)	18,7	451	20,7	0,0

Source: Istat.

(1) Données provisoires. – (2) Milliers d'hectolitres.

Tableau a2.2

Données structurelles du secteur agricole
(unités, parts et valeurs en pourcentage)

SECTEURS	Vallée d'Aoste			Italie		
	2010	2020	Var. %	2010	2020	Var %
Nombre d'entreprises (1)	3.554	2.490	-29,9	1.620.884	1.133.023	-30,0
SAU total (2)	55.596	60.013	7,9	12.856.048	12.535.357	-2,5
Entreprises ayant titulaire âgé jusqu'à 40 ans (1)	496	392	-21,0	161.716	104.886	-35,1
Entreprises ayant titulaire âgé > 40 ans (1)	3.058	2.098	-31,4	1.459.168	1.025.642	-29,7
Entreprises ayant des activités connexes (3)	384	338	-13,6	76.148	65.126	-16,9
Titulaire ayant un baccalauréat en agronomie	110	196	78,2	39.625	59.056	49,0
Titulaire ayant un baccalauréat non en agronomie	910	894	-1,8	361.409	355.637	-1,6
Titulaires diplômés	101	172	70,3	100.981	109.601	8,5
Entreprises avec activités d'élevage du bétail sur le total	41,6	56,9	15,3	13,4	18,9	5,5
<i>dont</i> : bovins	33,1	39,9	13,9	7,7	11	3,3
Entreprises avec activité de viticulture sur le total	38,6	26,2	-12,4	24	22,6	-1,4

Source: élaborations à partir des données de l'Istat, *Recensement général de l'Agriculture*, différentes années.

(1) Les propriétés collectives sont exclues – (2) Valeurs en hectares. – (3) Activités rentables effectuées dans l'entreprise et directement liées à la même qui comportent l'emploi des ressources de l'entreprise (superficie, bâtiments, machines, travail) ou des produits de l'entreprise.

Entreprises du secteur agricole par âge du propriétaire
(valeurs et parts en pourcentage)

	Titulaire âgé jusqu'à 40 ans	Titulaire âgé >40 ans	Total
Nombre d'entreprises (1)	392	2.098	2.490
Nouvelles entreprises (2)	164	706	870
SAU total (3)	17.287	42.726	60.013
Part en % SAU sur le total	28,8	71,2	100
SAU par entreprise (3)	44,1	20,4	24,1
Titulaires ayant un baccalauréat en agronomie	112	158	270
Titulaires ayant un baccalauréat non en agronomie	131	493	624
Titulaires diplômés	41	131	172
Entreprises innovatrices (4)	147	349	496
Entreprises informatisées	221	560	781
Entreprises ayant des activités connexes (5)	83	255	338
Titulaires ayant fréquenté des cours de formation agricole	246	966	1.212

Source: élaborations à partir des données de l'Istat, 7° Recensement général de l'agriculture.

(1) Les propriétés collectives sont exclues. – (2) Entreprises dont le propriétaire n'a pas relevé la gestion d'autres individus. – (3) Valeurs en hectares. – (4) Entreprises qui ont effectué au moins un investissement finalisé à l'innovation technique ou de la gestion de la production dans la période 2018-2020. – (5) Activités rémunératrices effectuées dans l'entreprise ou directement liées à elle qui comportent l'utilisation des ressources de l'entreprise (superficie, bâtiments, machines, travail) ou des produits de l'entreprise.

Importations au niveau national d'intrants exposés aux risques d'approvisionnement
(unités, millions d'euros et parts en pourcentage)

Secteur Ateco	Description	Produits vulnérables	Importations totales	Importations de produits vulnérables	Part des produits vulnérables
01	Culture et production animale, chasse et services annexes	14	11.976	621	5,2
02	Sylviculture et exploitation forestière	1	322	3	0,9
03	Pêche et aquaculture	1	1.446	5	0,3
05	Extraction de houille et de lignite	0	1.070	0	0,0
06	Extraction d'hydrocarbures	0	39.945	0	0,0
07	Extraction de minerais métalliques	2	1.167	30	2,5
08	Autres industries extractives	12	1.170	320	27,4
10	Industries alimentaires	17	27.698	1.971	7,1
11	Fabrication de boissons	0	1.913	0	0,0
12	Fabrication de produits à base de tabac	0	1.998	0	0,0
13	Fabrication de textiles	73	6.783	945	13,9
14	Industrie de l'habillement	1	15.197	5	0,0
15	Industrie du cuir et de la chaussure	3	10.610	65	0,6
16	Fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles	6	3.843	49	1,3
17	Industrie du papier et du carton	4	7.452	37	0,5
18	Imprimerie et reproduction d'enregistrements	0	24	0	0,0
19	Cokéfaction et raffinage	4	8.838	140	1,6
20	Industrie chimique	61	37.962	2.433	6,4
21	Industrie pharmaceutique	8	28.988	1.413	4,9
22	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	3	10.920	31	0,3
23	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	11	4.289	138	3,2
24	Métallurgie	27	35.171	2.953	8,4
25	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	13	8.735	267	3,1
26	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	16	28.343	523	1,8
27	Fabrication d'équipements électriques	9	18.173	343	1,9
28	Fabrication de machines et équipements n.c.a.	10	31.485	183	0,6
29	Industrie automobile	6	42.664	139	0,3
30	Fabrication d'autres matériels de transport	7	7.898	116	1,5
31	Fabrication de meubles	1	2.148	3	0,2
32	Autres industries manufacturières	19	12.790	1.201	9,4
35	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0	2.089	0	0,0
37	Collecte et traitement des eaux usées	0	0	0	0,0
38	Collecte, traitement et élimination des déchets; récupération	4	5.101	119	2,3
58	Activités éditoriales	0	550	0	0,0
59	Production cinématographique, vidéos, enregistrements musicaux et sonores	0	360	0	0,0
74	D'autres activités professionnelles, scientifiques et techniques	0	6	0	0,0
90	Activités créatives, artistiques et de spectacle	0	144	0	0,0
91	Activités de bibliothèques, archives, musées et d'autres activités culturelles	0	18	0	0,0
96	D'autres activités de services aux personnes	0	7	0	0,0

Source: élaborations à partir des données de l'Istat. Cf. dans *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022*, le poste *Dépendance stratégique de l'économie régionale*.

Tableau a2.5

Transactions immobilières par type de municipalité et dimension
(unités et valeurs en pourcentage)

TYPOLOGIES	Valeurs absolues (1)	Part en % (1)	Variation en pourcentage sur l'année précédente	
			2021	2022
Total	2.555	100,0	29,8	8,8
<i>dont</i> : centroïdes (2)	1.048	41,0	29,7	13,1
autres	1.507	59,0	29,9	6,0
<i>dont</i> : chef-lieu régional	453	17,7	27,3	17,2
autres	2.102	82,3	30,3	7,2
<i>dont</i> : touristiques	1.776	69,5	27,5	5,8
non touristiques	0	0	-	-
autres	779	30,5	35,8	16,4
<i>dont</i> : jusqu'à 50 m2	537	21,0	26,3	6,8
de 50 à 85 m2	973	38,1	31,5	3,3
de 85 à 115 m2	579	22,7	33,4	17,7
de 115 à 145 m2	256	10,0	31,2	13,0
autres 145 m2	210	8,2	20,5	13,6

Source: élaborations à partir des données OMI et Istat. Cf. dans *Notes méthodologiques aux Rapports annuels régionaux sur 2022* le poste *Transactions immobilières par typologie de municipalité*

(1) Données se référant à 2022. – (2) Les centroïdes sont les municipalités principales des Systemes locaux du travail (SLL) définis par l'Istat.

Tableau a2.6

Mouvement touristique (1)
(variations en pourcentage sur l'année précédente)

PÉRIODES	Arrivées			Présences		
	Italiens	Étrangers	Total	Italiens	Étrangers	Total
2019	1,2	1,4	1,3	1,3	-0,5	0,5
2020	-35,0	-55,6	-43,2	-31,2	-50,9	-39,5
2021	1,6	-14,2	-3,4	1,8	-44,3	-13,8
2022	50,2	126,8	71,3	42,6	194,7	75,8
2022-'19 (2)	-0,9	-13,7	-6,0	-0,2	-19,5	-8,2

Source: élaborations à partir des données Sistar de la Région Vallée d'Aoste.

(1) Les données se réfèrent aux flux enregistrés dans des établissements d'hébergement hôteliers et non hôteliers de la région. – (2) Variation de 2022 par rapport à 2019.

Tableau a2.7

Caractéristiques des territoires touristiques
(valeurs)

POSTES	Longueur des pistes (1)	N. total de pistes	N. stations de ski	Population	N. Municipalités	Altitude minimale (2)	Altitude moyenne (2)	Altitude maximale (2)	Musées 2019	Visiteurs des musées 2019
Mont Blanc	123	99	2	8.701	5	989	2.143	3.746	2	2.980
Mont Cervin	123	93	4	3.594	5	1.078	2.222	3.913	5	2.500
Mont Rose	95	60	4	5.579	8	1.085	2.057	3.454	6	49.479
Aoste	56	27	1	61.246	12	547	1.319	2.866	13	404.105
Grand Saint Bernard	23	17	2	5.709	11	869	1.803	3.107	4	6.090
Grand Paradis	16	20	3	10.722	12	765	1.827	3.310	13	50.142
Vallée Centrale	13	20	1	29.483	21	385	1.169	2.450	17	395.235
Total	449	336	17	125.034	74	5.717	12.540	22.846	60	910.531

Source: élaborations à partir des données de l'Istat et de la Région Vallée d'Aoste.

(1) Valeurs en kilomètres. – (2) Valeurs en mètres; il exprime les altitudes (minimale, moyenne et maximale) atteintes par les remontées mécaniques placées dans les différentes stations.

Tableau a2.8

Offre réceptive par territoire et typologie d'hôtel
(valeurs et variations en pourcentage)

TERRITOIRE	Hôtels		Capacité d'accueil		Var. absolue		Var. %	
	Janv-2002	Janv-2020	Janv-2002	Janv-2020	Hôtels	Capacité d'accueil	Hôtels	Capacité d'accueil
Mont Blanc	95	95	5.914	7.383	0	1.469	0,0	24,8
<i>dont: 4 et 5 étoiles</i>	11	25	2.594	4.292	14	1.698	127,3	65,5
Mont Cervin	84	81	4.262	4.637	-3	375	-3,6	8,8
<i>dont: 4 et 5 étoiles</i>	6	15	457	1.309	9	852	150,0	186,4
Mont Rose	81	96	3.550	4.550	15	1.000	18,5	28,2
<i>dont: 4 et 5 étoiles</i>	8	16	955	1.481	8	526	100,0	55,1
Aoste et ses alentours	73	54	4.259	3.450	-19	-809	-26,0	-19,0
<i>dont: 4 et 5 étoiles</i>	3	4	443	454	1	11	33,3	2,5
Grand Paradis	77	65	2.485	2.542	-12	57	-15,6	2,3
<i>dont: 4 et 5 étoiles</i>	3	4	155	268	1	113	33,3	72,9
Grand Saint Bernard	16	12	411	398	-4	-13	-25,0	-3,2
<i>dont: 4 et 5 étoiles</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
Vallée Centrale	60	45	2.397	2.159	-15	-238	-25,0	-9,9
<i>dont: 4 et 5 étoiles</i>	3	8	605	813	5	208	166,7	34,4
Totale	486	448	23.278	25.119	-38	1.841	-7,8	7,9
<i>dont: 4 et 5 étoiles</i>	34	72	5.209	8.617	38	3.408	111,8	65,4

Source: élaborations à partir des données de la Région Vallée d'Aoste.

Tableau a2.9

Répartition des touristes par provenance et hébergement hôtelier
(valeurs en pourcentage)

TERRITOIRE	2011				2019			
	Italiens	Étrangers	Italiens en hôtel	Étrangers en hôtel	Italiens	Étrangers	Italiens en hôtel	Étrangers en hôtel
Mont Blanc	66,1	33,9	62,5	37,5	59,0	41,0	58,1	41,9
Mont Cervin	45,8	54,2	37,3	62,7	38,8	61,2	29,3	70,7
Mont Rose	74,1	25,9	69,5	30,5	67,3	32,7	61,8	38,2
Aoste	59,2	40,8	58,7	41,3	55,9	44,1	56,9	43,1
Grand Saint Bernard	67,1	32,9	59,8	40,2	56,1	43,9	50,9	49,1
Grand Paradis	71,9	28,1	72,1	27,9	70,9	29,1	69,7	30,3
Vallée Centrale	79,2	20,8	76,5	23,5	70,0	30,0	66,9	33,1
Total	64,7	35,3	60,4	39,6	58,3	41,7	54,4	45,6
<i>dont: 4 et 5 étoiles</i>	-	-	21,2	19,6	-	-	31,7	33,5

Source: élaboration à partir des données de la Région Vallée d'Aoste.

Transits de véhicules en région*(nombre de passages en milliers et variations en pourcentage sur l'année précédente)*

POSTES	Véhicules légers		Véhicules lourds		Total	
	2022	Var. %	2022	Var. %	2022	Var. %
Tunnel du Mont Blanc	1.160	35,9	572	-8,1	1.732	17,3
Tunnel du Grand St-Bernard	787	48,3	62	10,6	849	44,7
Péages SAV	14.796	28,8	3.621	2,8	18.417	22,7
Péages RAV	313	21,2	63	20,7	376	21,1
Total	17.055	29,9	4.318	1,5	21.373	22,9

Source: Società Italiana per azioni per il Traforo del Monte Bianco, SISEX Spa, Societàs des Autoroutes Valdôtaines (SAV) et Raccord autoroutier Valdôtain (RAV).

Commerce extérieur FOB-CAF par secteur
(millions d'euros et variations en pourcentage en glissement annuel)

SECTEURS	Exportations			Importations		
	2022 (1)	Variations		2022 (1)	Variations	
		2021	2022		2021	2022
Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	0,6	0,7	48,2	1,4	-10,4	-27,3
Produits de l'extraction de minéraux de mines et carrières	1,7	150,1	215,8	28,0	36,8	51,9
Produits alimentaires, boissons et tabac	72,2	-8,7	5,1	15,0	19,7	43,5
<i>dont</i> : boissons (2)	49,3	-14,8	-3,7	8,0	34,1	29,4
Produits textiles, habillement	0,5	-25,1	-86,9	5,3	6,7	59,5
Cuir, accessoires et chaussures	0,7	33,5	-83,0	3,3	-15,0	100,2
Bois et produits en bois; papier et imprimerie	7,4	3,6	9,8	12,8	4,1	43,9
Coke et produits pétroliers raffinés	0,0	-100,0	–	5,7	82,5	22,6
Substances et produits chimiques	2,4	416,8	58,0	11,4	25,5	44,8
Articles pharmaceutiques, chimiques-médicinaux et botaniques	0,3	42,4	-1,7	2,5	347,3	-36,3
Caoutchouc, matières plastiques, minéraux non métalliques	21,7	-2,8	5,8	46,8	12,3	31,6
Métaux de base et produits en métal	682,4	49,4	50,0	274,4	48,1	59,9
Ordinateurs, appareils électroniques et optiques	10,2	138,9	13,0	8,0	17,7	33,8
Appareils électriques	13,8	0,3	59,1	9,2	-0,7	27,0
Machines et appareils n.c.a.	46,6	10,7	7,2	34,9	41,1	-3,4
Moyens de transport	62,4	1,8	-6,8	14,4	16,8	-15,4
<i>dont</i> : véhicules automobiles (3)	45,4	3,7	-3,5	7,7	681,9	-22,7
Produits d'autres activités manufacturières	21,4	-1,5	12,5	11,5	13,1	19,2
Énergie et traitement des déchets et activité de recyclage	4,7	119,5	-0,2	7,6	84,5	40,3
Produits d'autres activités	10,9	-11,5	103,1	13,8	-35,4	324,0
Total	959,7	28,0	33,6	506,3	33,6	43,3

Source: Istat.

(1) La somme peut ne pas coïncider avec le total à cause de l'arrondi – (2) Sur la base de la classification Ateco 2007 dans le secteur des boissons est compris le code 11. – (3) Sur la base de la classification Ateco 2007 le secteur véhicules automobiles comprend le code 29.1.

Commerce extérieur FOB-CAF par zone géographique
(millions d'euros et variations en pourcentage en glissement annuel)

PAYS ET ZONES GÉOGRAPHIQUES	Exportations			Importations		
	2022 (1)	Variations		2022 (1)	Variations	
		2021	2022		2021	2022
Pays de l'UE (2)	505,1	26,1	34,4	356,4	29,3	50,4
Zone euro	394,7	23,8	31,2	342,9	30,0	49,7
<i>dont</i> : France	195,2	5,6	31,6	47,9	25,3	30,4
Allemagne	142,4	50,5	36,3	52,8	4,9	17,1
Espagne	14,9	31,9	3,8	16,4	63,4	15,9
D'autres pays UE	110,4	36,1	46,9	13,5	11,7	70,4
Pays hors UE	454,6	30,2	32,8	149,9	43,3	28,9
D'autres pays de l'Europe centre-orientale	13,3	-2,8	41,8	5,4	73,3	-31,4
D'autres pays européens	227,2	40,1	25,9	33,8	10,8	19,2
<i>dont</i> : Royaume Uni	27,3	11,2	21,5	2,0	-56,8	-26,6
Suisse	189,2	46,3	26,6	31,2	105,0	22,4
Amérique du Nord	62,7	51,8	71,8	0,4	138,5	-67,7
<i>dont</i> : États-Unis	61,8	58,5	78,5	0,4	19,9	-41,8
Amérique centrale et du Sud	64,4	35,9	76,9	61,6	107,9	44,6
Asie	77,3	3,9	9,6	48,4	19,0	36,1
<i>dont</i> : Chine	51,8	-3,0	16,7	43,8	19,6	32,7
Japon	1,5	18,3	-20,1	0,3	219,9	-22,4
EDA (3)	21,1	22,1	3,2	2,8	4,2	72,2
D'autres pays hors UE	9,7	57,4	6,7	0,3	482,8	-52,0
Total	959,7	28,0	33,6	506,3	33,6	43,3

Source: Istat.

(1) Agrégé UE-27. – (2) Économies dynamiques de l'Asie: Corée du Sud, Hong Kong, Malaisie, Singapour, Taiwan, Thaïlande.

Indicateurs économiques et financiers des entreprises (1)
(valeurs en pourcentage)

POSTES	2016	2017	2018	2019	2020 (2)	2021 (2)
Excédent brut d'exploitation/Valeur ajoutée	43,4	45,7	50,3	52,3	46,5	56,1
Excédent brut d'exploitation /Actif	6,6	6,8	8,3	9,2	7,0	9,2
ROA (3)	4,7	4,2	5,9	6,0	3,9	6,2
ROE (4)	4,6	7,4	7,3	9,1	2,7	10,1
Charges financières/Excédent brut d'exploitation	8,5	7,5	5,5	6,9	10,0	6,0
Effet de levier (5)	28,4	32,2	33,6	35,42	34,1	38,2
Effet de levier corrigé par la liquidité(6)	13,0	18,6	19,5	23,8	20,5	25,2
Position financière nette/Actif (7)	-6,0	-10,1	-9,5	-13,1	-11,5	-13,0
Part de dettes financières à long et moyen terme	59,6	63,5	56,7	73,3	77,0	58,1
Dettes financières/ Chiffres d'affaires	28,5	35,3	37,9	40,2	48,5	49,5
Dettes bancaires/Dettes financières	60,4	63,4	58,4	54,0	53,4	46,5
Obligations/Dettes financières	1,2	1,0	2,1	2,8	1,7	3,7
Liquidités (8)	148,2	149,7	136,7	149,0	157,7	143,3
Liquidité immédiate (9)	125,9	127,1	113,1	121,7	127,1	119,6
Liquidités/Actif (10)	13,2	11,8	13,0	11,2	13,2	14,8
Indice de gestion d'entrées et sorties (11)	7,4	8,4	10,4	12,7	11,5	11,1

Source: elaborations sur des données Cerved, échantillon ouvert de sociétés de capitaux. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux*, dans 2022 le poste *Analyse des données Cerved*.

(1)Sauf les entreprises immobilières et financières (définition qui comprend aussi factoring, leasing et holding financières). – (2) Les valeurs des indicateurs suivants ne sont pas comparables à celles des années précédentes en raison de la réévaluation des immobilisations autorisée par le DL 104/2020 (décret "agosto"), converti de la loi L.126/2020: excédent brut d'exploitation/actif, ROA, ROE, effet de levier corrigé pour la liquidité, position financière/actif, liquidité/actif. – (3) Rapport entre les bénéfices courants avant intérêts et impôts et le total de l'actif. – (4) Rapport entre le bénéfice net rectifié et le patrimoine net. – (5) Rapport entre les dettes financières et la somme des dettes financières et du patrimoine net. – (6) Rapport entre les dettes financières nettes de la liquidité et la somme des dettes financières nettes de la liquidité et du patrimoine net. – (7) Rapport entre la somme des disponibilités liquides et des activités financières nettes des dettes financières et du total actif. – (8) Rapport entre actif courant et passif courant. – (9) Rapport entre actif courant, net des tout inventaire, et passif courant. – (10) Rapport entre la somme des disponibilités liquides et des activités financières et l'actif. – (11) Rapport entre la somme des crédits commerciaux et des stocks, nets des dettes commerciales et le chiffre d'affaires.

Indicateurs économiques et financiers du secteur industriel au sens strict (1)
(valeurs en pourcentage)

POSTES	2016	2017	2018	2019	2020 (2)	2021 (2)
Excédent brut d'exploitation/Valeur ajoutée	53,9	53,9	56,5	58,3	51,5	64,2
Excédent brut d'exploitation/Actif	7,8	7,8	9,1	9,9	8,2	11,2
ROA (3)	6,0	5,6	7,6	7,2	5,5	8,5
ROE (4)	7,3	7,5	11,5	11,9	3,8	15,3
Charges financières/ Excédent brut d'exploitation	7,1	5,9	4,7	6,6	9,0	5,8
Effet de levier (5)	27,0	32,4	35,3	41,39	40,2	45,4
Effet de levier ajusté par la liquidité (6)	14,9	23,6	26,1	33,6	32,7	38,5
Position financière nette/Actif (7)	-7,1	-14,5	-14,4	-20,3	-22,0	-23,5
Part de dettes financières à long et moyen terme	53,5	60,7	55,9	75,0	78,8	52,8
Dettes financières/Chiffres d'affaires	24,5	32,6	38,5	44,9	56,0	57,5
Dettes bancaires/Dettes financières	65,6	70,5	60,4	51,6	49,3	41,4
Obligations/Dettes financières	0,0	0,0	1,9	2,7	1,2	4,0
Liquidités (8)	142,7	155,5	136,0	138,9	148,7	125,8
Liquidité immédiate (9)	126,2	137,7	117,1	118,0	121,4	105,0
Liquidité/Actif (10)	11,9	9,0	10,7	9,2	9,1	11,4
Indice de gestion d'entrées et sorties(11)	3,3	5,1	7,8	8,6	8,2	8,7

Source: élaborations à partir des données Cerved, échantillon ouvert des sociétés de capitaux. Cf. dans le *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022 le poste Analyse des données Cerved.*

(1) Les entreprises immobilières et financières (définition qui comprend également factoring, leasing et holding financières) sont exclues. – (2) Les valeurs des indicateurs suivants ne sont pas comparables à celles des années précédentes en raison de la réévaluation des immobilisations autorisée par le DL 104/2020 (décret "agosto"), converti de la loi L.126/2020: excédent brut d'exploitation/actif, ROA, ROE, effet de levier, effet de levier ajusté par la liquidité, position financière nette/actif, liquidité/actif. – (3) Rapport entre les bénéfices courants avant intérêts et impôts et le total actif. – (4) Rapport entre le bénéfice net rectifié et le patrimoine net. – (5) Rapport entre les dettes financières et la somme des dettes financières et du patrimoine net. – (6) Rapport entre les dettes financières nettes de la liquidité et la somme des dettes financières nettes de la liquidité et du patrimoine net. – (7) Rapport entre la somme des disponibilités liquides et des activités financières nettes des dettes financières et le total actif. – (8) Rapport entre actif courant et passif courant. – (9) Rapport entre actif courant, net de tout inventaire, et passif courant. – (10) Rapport entre la somme des disponibilités liquides et des activités financières et l'actif. – (11) Rapport entre la somme des crédits commerciaux et des stocks, nets des dettes commerciales et le chiffre d'affaire.

Indicateurs économiques et financiers du secteur des services(1)
(valeurs en pourcentage)

POSTES	2016	2017	2018	2019	2020 (2)	2021 (2)
Excédent brut d'exploitation/Valeur ajoutée	31,0	36,2	44,3	46,9	41,3	44,4
Excédent brut d'exploitation/Actif	5,0	5,7	7,7	8,6	5,5	6,5
ROA (3)	3,1	2,2	3,5	4,4	1,6	2,4
ROE (4)	0,4	8,0	0,2	5,5	1,0	2,9
Charges financières/Excédent brut d'exploitation	9,3	9,0	5,3	6,4	11,2	5,4
Effet de levier (5)	26,1	26,9	26,3	21,14	20,6	21,6
Effet de levier ajusté par la liquidité (6)	2,8	-0,2	-3,2	-2,3	-11,8	-14,1
Position financière nette/Actif (7)	-1,0	0,5	1,8	1,7	7,1	7,8
Part de dettes financières à long et moyen terme	69,2	68,8	53,5	67,6	70,8	72,6
Dettes financières/Chiffres d'affaires	31,0	34,7	31,7	25,9	30,9	30,5
Dettes bancaires/Dettes financières	48,0	47,1	50,4	57,6	59,5	57,1
Obligations/Dettes financières	3,8	3,6	3,7	4,5	4,3	4,1
Liquidités (8)	158,0	136,5	132,9	167,2	169,2	183,7
Liquidité immédiate (9)	135,0	115,1	110,4	139,5	144,3	164,4
Liquidités/Actif (10)	15,7	16,9	17,7	15,2	20,7	22,1
Indice de gestion d'entrées et sorties(11)	9,1	8,9	9,5	14,7	11,2	10,5

Source: élaborations à partir des données Cerved, échantillon ouvert de sociétés de capitaux. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022 le poste Analyses des données Cerved.*

(1) Les entreprises immobilières et financières sont exclues (définition qui comprend également factoring, leasing et holding financières). – (2) Les valeurs des indicateurs suivants ne sont pas comparables à celles des années précédentes en raison de la réévaluation des immobilisations autorisée par le DL 104/2020 (décret "agosto"), converti de la loi L.126/2020: excédent brut d'exploitation/ Actif, ROA, ROE, effet de levier, effet de levier ajusté pour la liquidité, Position financière nette / Actif, Liquidité / Actif. – (3) Rapport entre les bénéfices courant avant intérêt et impôt et le total de l'actif. – (4) Rapport entre le bénéfice net rectifié et le patrimoine net. – (5) Rapport entre les dettes financières et la somme des dettes financières et du patrimoine net. – (6) Rapport entre les dettes financières nettes de la liquidité et du patrimoine net. – (7) Rapport entre la somme des disponibilités liquides et des activités financières nettes des dettes financières et le total actif. – (8) Rapport entre actif courant et passif courant. – (9) Rapport entre actif courant, net de tout inventaire, et passif courant. – (10) Rapport entre la somme des disponibilités liquides et des activités financières et l'actif. – (11) Rapport entre la somme des crédits commerciaux et des stocks, nets des dettes commerciales et le chiffre d'affaire.

Indicateurs économiques et financier du secteur de la construction(1)
(valeurs en pourcentage)

POSTES	2016	2017	2018	2019	2020 (2)	2021 (2)
Excédent brut d'exploitation/Valeur ajoutée	26,0	28,3	25,4	28,3	28,3	32,1
Excédent brut d'exploitation/Actif	4,0	4,4	3,9	5,0	4,6	5,7
ROA (3)	2,5	2,5	3,2	3,5	2,7	4,0
ROE (4)	1,2	1,9	4,2	5,4	4,7	6,9
Charges financières/Excédent brut d'exploitation	28,7	23,6	26,1	18,8	17,3	12,8
Effet de levier (5)	55,1	57,3	53,9	50,70	45,9	44,6
Effet de levier ajusté par la liquidité (6)	44,8	50,4	47,6	44,6	39,8	36,7
Position financière nette/Actif (7)	-23,9	-29,1	-27,9	-26,2	-24,8	-22,0
Part de dettes financières à long et moyen terme	65,3	68,4	72,2	72,7	78,2	80,2
Dettes financières/Chiffres d'affaires	66,1	76,3	66,7	66,3	67,7	50,8
Dettes bancaires/Dettes financières	65,9	60,9	64,0	64,8	72,7	72,5
Obligations/Dettes financières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Liquidités (8)	164,3	160,6	164,8	168,2	174,5	176,1
Liquidité immédiate (9)	100,3	95,0	94,3	90,8	96,8	108,3
Liquidité/Actif (10)	12,4	9,5	8,3	7,9	7,4	8,9
Indice de gestion d'entrées et sorties (11)	50,2	51,9	46,2	52,0	49,1	34,1

Source: élaborations à partir des données Cerved, échantillon ouvert de sociétés de capitaux. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022*, le poste *Analyses des données Cerved*.

(1) Les entreprises immobilières et financières sont exclues (définition qui comprend également factoring, leasing et holding financières). – (2) Les valeurs des indicateurs suivants ne sont pas comparables à celles des années précédentes en raison de la réévaluation des immobilisations autorisée par le DL 104/2020 (décret "agosto"), converti de la loi L.126/2020: excédent brut d'exploitation/ Actif, ROA, ROE, effet de levier, effet de levier ajusté pour la liquidité, Position financière nette / Actif, Liquidité / Actif. – (3) Rapport entre les bénéfices courant avant intérêt et impôt et le total de l'actif. – (4) Rapport entre le bénéfice net rectifié et le patrimoine net. – (5) Rapport entre les dettes financières et la somme des dettes financières et du patrimoine net. – (6) Rapport entre les dettes financières nettes de la liquidité et du patrimoine net. – (7) Rapport entre la somme des disponibilités liquides et des activités financières nettes des dettes financières et le total actif. – (8) Rapport entre actif courant et passif courant. – (9) Rapport entre actif courant, net de tout inventaire, et passif courant. – (10) Rapport entre la somme des disponibilités liquides et des activités financières et l'actif. – (11) Rapport entre la somme des crédits commerciaux et des stocks, nets des dettes commerciales et le chiffre d'affaire.

Prêts bancaires aux entreprises par branche d'activité économique
(variations en pourcentage sur 12 mois et millions d'euros)

PÉRIODES	Activités manufacturières	Secteur de la construction	Services	Autres(1)	Total
Déc. 2020	15,7	1,7	4,6	-6,8	1,5
Déc. 2021	1,7	3,1	1,0	15,4	5,8
Mars 2022	36,9	-0,7	0,2	100,6	35,4
Juin 2022	45,4	-3,1	-3,4	92,8	31,2
Sept. 2022	45,0	-4,8	-2,9	100,7	34,3
Déc. 2022	21,8	-7,6	-4,6	21,5	6,8
Mars 2023 (2)	-7,9	-6,2	-6,5	-16,5	-11,4
Encours de fin de période					
Déc. 2022	212	184	592	651	1.640

Source: information prudentielle. Cf. dans *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux* sur 2022 le poste *Prêts bancaires*.

(1) Les secteurs primaire et de l'industrie extractive, la fourniture d'électricité, du gaz et de l'eau et les activités économiques non classifiées et qui ne peuvent pas être classifiées sont inclus. – (2) Données provisoires.

Tableau a3.1

Emploi et force de travail (1)*(variations en pourcentages en glissement annuel; valeurs en pourcentage)*

PÉRIODES	Employés					Total	En quête d'emploi (2)	Forces de travail	Taux d'emploi (3) (4)	Taux de chômage (2) (3)	Taux d'activité (3) (4)
	Agriculture	Industrie au sens strict	Secteur de la construction	Services							
					dont: commerce, hôtels et restaurants						
2020	-16,3	-8,2	8,1	-3,8	-6,2	-3,8	-13,7	-4,4	66,5	5,9	70,6
2021	-1,9	-4,6	1,1	-0,3	-1,1	-0,7	24,8	0,8	66,5	7,3	71,8
2022	19,2	10,0	-4,6	4,4	10,3	4,6	-24,4	2,5	69,8	5,4	73,8
2021 – 1 ^{er} trim.	-10,7	-11,6	-1,3	-12,0	-26,4	-10,9	87,9	-5,8	62,4	10,4	69,6
2 ^d trim.	-10,0	-5,6	0,5	2,5	6,9	0,8	28,9	2,3	65,6	6,9	70,5
3 ^e trim.	0,1	-5,5	8,8	2,7	9,6	2,2	4,3	2,3	68,7	6,0	73,1
4 ^e trim.	16,8	4,9	-3,3	6,8	8,2	5,8	-10,4	4,7	69,5	5,9	73,9
2022 – 1 ^{er} trim.	27,8	18,1	-11,2	12,6	39,5	11,2	-36,9	6,2	69,6	6,1	74,2
2 ^d trim.	20,0	13,6	-6,3	5,7	21,5	5,9	-6,3	5,1	69,4	6,2	74,0
3 ^e trim.	-0,2	16,5	1,0	-0,2	-6,0	1,7	-9,1	1,1	70,2	5,4	74,3
4 ^e trim.	33,8	-6,6	-2,4	0,4	-3,1	0,3	-39,2	-2,0	69,9	3,7	72,6
2023 – 1 ^{er} trim.	1,6	-6,9	9,9	4,5	6,9	3,5	-32,9	1,2	72,4	4,1	75,5

Source: Istat, *Rilevazione sulle forze di lavoro*.

(1) Du 1^{er} janvier 2021, la nouvelle *Rilevazione sulle forze di lavoro-Enquête sur la population active* de l'Istat, qui intègre les indications du règlement UE/2019/1700 introduisant des changements dans la définition d'employé et dans les principaux agrégats de marché du travail, a été lancée. Les données se référant aux années précédant 2021 sont reconstruits par l'Istat pour tenir compte des changements introduits et elles pourraient différer des publications précédentes. – (2) Données se référant à la population âgée entre 15 et 74 ans. – (3) Valeurs en pourcentage. – (4) Données se référant à la population âgée entre 15 et 64 ans.

Taux d'occupation et de chômage par genre, âge et niveau de diplôme (1)
(valeurs en pourcentage)

POSTES	2018	2019	2020	2021	2022
Taux d'emploi (2)					
Hommes	71,4	72,6	70,4	69,9	73,5
Femmes	63,9	64,0	62,6	63,2	66,0
15-24 ans	22,7	22,4	18,8	20,2	24,7
25-34 ans	75,7	76,0	72,9	73,2	78,4
35-44 ans	83,1	84,4	82,9	81,9	86,5
45-54 ans	83,3	84,5	84,1	84,9	87,7
55-64 ans	57,9	59,4	59,1	59,3	61,2
Licenza elementare, licenza media, aucune qualification	54,3	55,4	54,4	54,5	58,2
Baccalauréat	74,3	73,6	71,3	71,2	74,9
Diplôme et doctorat	84,4	86,2	84,3	84,4	84,5
Total	67,6	68,3	66,5	66,5	69,8
Taux de chômage (3)					
Hommes	6,8	5,8	6,1	7,1	4,4
Femmes	7,3	7,2	5,5	7,5	6,4
15-24 ans	21,7	21,9	23,7	24,5	19,0
25-34 ans	9,7	9,9	7,9	10,5	6,1
35-44 ans	6,5	5,0	4,5	7,5	4,7
45-54 ans	5,5	4,8	3,9	4,6	3,9
55-64 ans	4,1	3,9	4,3	3,9	3,9
Licenza elementare, licenza media, aucune qualification	10,3	9,3	8,7	10,4	7,2
Baccalauréat	6,1	6,0	5,0	6,4	4,9
Diplôme et doctorat	3,6	2,8	2,9	3,7	3,2
Total	7,1	6,5	5,9	7,3	5,4

Source: Istat, *Rilevazione sulle forze di lavoro*.

(1) Du 1^{er} janvier 2021, la nouvelle *Rilevazione sulle forze di lavoro-Enquête sur la population active* de l'Istat, qui intègre les indications du règlement UE/2019/1700 introduisant des changements dans la définition d'employé et dans les principaux agrégats de marché du travail, a été lancée. Les données se référant aux années précédant 2021 sont reconstruites par l'Istat pour tenir compte des changements introduits et elles pourraient différer des publications précédentes. – (2) Données se référant à la population âgée entre 15 et 64 ans. – (3) Données se référant à la population âgée entre 15 et 74 ans.

Tableau a3.3

Communications obligatoires (1) (unités)					
VOCI	2020	2021	2022	Gen. – Apr. 2022	Gen. – Apr. 2023
Embauche	15.561	21.348	24.028	4.515	4.686
Cessations	20.258	14.384	22.001	7.433	7.557
Activations nettes (2)	-4.697	6.964	2.027	-2.918	-2.871
Activations nettes par typologie de contract (3)					
Durée indéterminée	1.216	1.222	1.842	868	987
Durée déterminée	-5.254	5.262	407	-3.288	-3.380
Apprentissage	-659	480	-222	-498	-478
Activations nettes par secteur					
Industrie au sens strict	-86	203	134	118	120
Secteur de la construction	407	115	85	413	454
Secteur du commerce	-177	378	58	-126	-93
Tourisme	-4.220	5.582	1.591	-3.205	-3.259
D'autres services	-621	686	159	-118	-93

Source: élaboration à partir des données du Ministero del Lavoro e delle politiche sociali (communications obligatoires). Cf. dans les *Notes méthodologique. Rapports annuels régionaux*, dans 2022, le poste *Communications obligatoires*.

(1) L'univers de référence est constitué par les postes de travail salarié dans le secteur privé non agricole à durée indéterminée, en apprentissage et à durée déterminée. Les divisions Ateco 2007: 1-3; 84-88; 97-99 sont exclues de l'analyse. Les cessations sont considérées avec un retard d'un jour. – (2) Les activations nettes sont calculées comme l'embauche moins les cessations. – (3) Activations nettes calculées comme l'embauche moins les cessations plus les transformations pour contrats à durée indéterminée et comme embauche moins cessations moins transformations pour les contrats à durée déterminée et d'apprentissage.

Tableau a3.4

Heures autorisées de la Cassa integrazione guadagni et des Fondi di solidarietà
(milliers d'heures)

SECTEURS	Interventions ordinaires		Interventions extraordinaires par dérogation		Total	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Agriculture	0	0	12	0	12	0
Industrie au sens stricte	1.075	199	131	1.857	1.207	2.056
Extractives	6	0	0	0	6	0
Du bois	4	0	0	0	4	0
Alimentaires	96	0	0	0	96	0
Métallurgiques	486	53	121	1.857	607	1.910
Mécaniques	73	0	0	0	73	0
Textiles	0	0	0	0	0	0
Habillement	0	0	0	0	0	0
Chimique, pétrochimique, caoutchouc et plastique	6	0	0	0	6	0
Cuir et chaussures	0	0	0	0	0	0
Traitement de minéraux non métalliques	15	4	0	0	15	4
Papier, imprimerie et éditorie	63	39	10	0	73	39
Machines et appareils électriques	316	102	0	0	316	102
Moyens de transport	0	0	0	0	0	0
Meubles	4	0	0	0	4	0
Autres	6	0	0	0	6	0
Secteur de la construction	265	13	0	0	265	13
Transports et communications	28	0	30	9	58	9
Commerce, services et d'autres secteurs	65	0	1.129	31	1.195	31
Total Cassa integrazione guadagni	1.433	212	1.303	1.896	2.736	2.108
Fondi di solidarietà	-	-	-	-	2.430	147
Total	-	-	-	-	5.165	2.256

Source: INPS.

Bénéficiaires et ressources du programme GOL pour 2022 (1)
(unités et millions d'euros)

POSTES	Vallée d'Aoste		Nord		Italie	
	Bénéficiaires	Ressources	Bénéficiaires	Ressources	Bénéficiaires	Ressources
Parcours 1 – Réinsertion	300	0,1	116.086	53,8	287.865	129,3
Parcours 2 – <i>Upskilling</i> (perfectionnement)	200	0,4	49.495	64,2	135.809	191,3
Parcours 3 – <i>Reskilling</i> (reconversion)	40	0,3	22.735	71,2	58.560	228,8
Parcours 4 – Emploi et inclusion	720	1,1	54.090	115,8	128.202	279,6
Parcours 5 – Relocalisation collective	0	0,0	10.390	15,7	27.636	49,8
Total	1.260	1,8	252.796	321,8	638.072	880,0

Source: élaborations à partir des informations du Plan d'activation régional (PAR) de chaque Région et Province autonome. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux* dans 2022 le poste *Garantie d'emploi des travailleurs*.

(1) Les bénéficiaires (en unités) sont ceux rapportés dans les PAR; les individus éventuellement indiqués par les Régions et par les Provinces autonomes sont compris en complément de l'objectif assigné. Les valeurs de la macroaire et de l'Italie sont obtenues comme somme des données de chaque PAR. Pour ce qui en est des ressources (en millions d'euros) on a tenu compte de celles se référant explicitement au PNRR.

Revenu disponible brut des ménages (1)
(parts et variations en pourcentage)

POSTES	Poids en % en 2021	2019	2020	2021
Rémunération des salariés	61,1	1,1	-9,4	7,0
Revenu des travailleurs indépendants (2)	24,4	-1,8	-14,5	7,7
Revenus nets de la propriété (3)	21,5	-0,6	-3,1	0,9
Prestations sociales et d'autres transferts nets	36,9	4,3	9,1	-0,2
Cotisations sociales totales (-)	24,4	1,8	-7,3	7,2
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine(-)	19,5	3,6	-3,2	6,2
Revenu disponible brut	100,0	0,4	-4,9	3,2
Revenu disponible brut à prix constants (4)		-0,1	-4,3	1,8
par habitant	21.593 (5)	0,4	-3,8	2,6
<i>pour mémoire:</i>				
déflateur des dépenses régionales	-	0,5	-0,5	1,3

Source: élaborations à partir des données de l'Istat, *Conti economici territoriali*. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux* dans 2022 le poste *Revenu et consommation des ménages*.

(1) Revenu disponible des ménages consommateurs résidant en région brut d'amortissement. Valeurs à prix courant, sauf indication différente. – (2) Revenu mixte transféré aux ménages consommateurs et revenus prélevés par les membres des quasi-sociétés. – (3) Excédent brut d'exploitation (essentiellement loyers imputés), revenus nets des terrains et des biens immatériels, intérêts réels nets, dividendes et autres bénéfices distribués par les sociétés. – (4) Revenu disponible brut à prix constants, déflaté par le déflateur de la consommation des ménages dans la région. – (5) Valeurs en euros.

Tableau a4.2

Dépenses de ménages (1)
(parts et variations en pourcentage)

POSTES	Poids en % en 2021	2019	2020	2021
Biens	43,4	-0,4	-6,6	8,1
<i>dont</i> : biens durables	11,2	-0,2	-8,6	13,0
biens non durables	32,2	-0,4	-5,9	6,5
Services	56,6	0,7	-15,4	4,6
Total dépenses	100,0	0,3	-11,9	6,1
<i>pour mémoire:</i>				
déflateur des dépenses régionales		0,5	-0,5	1,3

Source: élaborations à partir des données de l'Istat, *Conti economici territoriali*. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux* dans 2022 le poste *Revenus et dépenses des ménages*.

(1) Dans le territoire régional des ménages résidents et non-résidents. Valeurs à prix constants

Tableau a4.3

Immatriculations de voitures et de véhicules commerciaux légers (1)
(unités et variations en pourcentage en glissement annuel)

POSTES	Vallée d'Aoste			Italie		
	2022	Variations		2022	Variations	
		2021	2022		2021	2022
Voitures	73.302	27,6	17,4	1.317.465	5,5	-9,7
<i>dont</i> : particuliers	2.157	4,5	-15,7	747.393	4,3	-16,0
entreprises	3.683	40,6	-19,2	149.630	2,8	-15,9
location	67.373	28,0	21,9	364.557	11,3	9,4
crédit-bail personnes physiques	36	-28,8	-14,3	26.831	0,2	-8,2
crédit-bail personnes morales	39	-16,2	25,8	25.823	5,5	0,8
Véhicules commerciaux légers	14.626	34,5	33,6	160.020	14,9	-12,8
<i>dont</i> : particuliers	255	18,8	-1,5	25.107	19,2	-23,4
entreprises	998	6,6	100,0	56.685	22,6	-15,8
location	13.323	37,3	31,4	50.148	18,5	-4,9
crédit-bail personnes physiques	9	-54,2	-18,2	4.946	-16,9	-17,2
crédit-bail personnes morales	41	-11,1	2,5	23.037	-3,6	-5,9

Source: ANFIA.

(1) Les voitures sont des véhicules automobiles pour le transport jusqu' à 8 passagers; les véhicules commerciaux légers sont des véhicules automobiles destinés au transport de marchandises dont la masse est inférieure à 3,5 tonnes.

Tableau a4.4

Ménages en état de pauvreté énergétique par caractéristiques de la personne de référence du ménage et dimensions familiales
(valeurs en pourcentage et milliers d'unités)

POSTES	Valleé d'Aoste		Nord-Ouest		Italie	
	Incidences 2017-2021	Nombre 2017-2021	Incidences 2017-2021	Nombre 2017-2021	Incidences 2017-2021	Nombre 2017-2021
Classe d'âge						
18-34 ans	9,5	0,5	7,0	41,8	10,8	214,9
35-64 ans	6,2	2,1	6,0	243,0	8,0	1.150,2
65 ans et plus	7,2	1,6	5,1	135,3	8,7	841,3
Genre						
Femmes	8,1	2,1	6,9	191,8	9,5	889,4
Hommes	5,9	2,0	5,0	228,4	7,9	1.317,0
Niveau de diplôme						
Jusqu'à la licenza media	8,9	2,9	8,4	290,4	12,2	1.589,4
Baccalauréat	5,4	1,1	4,0	104,9	5,7	508,5
Au moins diplômés	2,2	0,2	2,1	24,9	2,7	108,5
Statut professionnel						
Employés	5,1	1,6	5,0	194,9	6,4	831,4
En quête d'emploi	15,9	0,5	17,4	53,6	20,3	337,0
Retraités ou autres	7,9	2,1	5,5	171,7	9,2	1.038,1
Nombre de composant du ménage						
1	5,8	1,4	5,7	151,3	8,8	756,3
2	6,3	1,2	4,8	108,1	7,8	594,8
3	10,3	0,9	5,6	68,7	8,0	373,0
4 ou plus	7,4	0,6	7,7	92,1	9,4	482,4
Total	6,9	4,2	5,8	420	8,5	2.206

 Source: élaboration à partir des données de l'Istat, *Indagine sulle spese delle famiglie*.

Ménages en pauvreté énergétique par caractéristiques du logement (1)
(valeurs en pourcentage et milliers d'unités)

POSTES	Valleé d'Aoste		Nord-Ouest		Italie	
	Incidences 2017-2021	Nombre 2017-2021	Incidences 2017-2021	Nombre 2017-2021	Incidences 2017-2021	Nombre 2017-2021
Raccordement au réseau du gaz						
Absent	8,0	2,5	12,2	46,6	18,0	844,6
Présent	5,7	1,7	5,4	373,5	6,4	1.361,8
Statut d'occupation						
Propriétaire	4,1	1,7	3,0	159,4	5,7	1.067,5
Locataire, logé gratuitement, usufruitier	12,7	2,5	12,8	260,8	15,8	1.138,8
Année de construction de l'immeuble						
Antérieure à 1950	8,5	1,1	7,3	94,5	10,4	386,9
1950-59	5,8	0,4	7,8	63,0	11,5	316,0
1960-69	7,2	0,7	6,0	88,6	8,8	412,9
1970-79	7,7	0,9	5,1	69,4	8,7	449,9
1980-89	7,8	0,5	6,1	47,7	8,2	312,0
1990-99	3,7	0,2	4,2	25,5	6,2	155,1
De 2000 et plus	4,3	0,3	3,2	31,6	5,2	173,6
Total	6,9	4,2	5,8	420,2	8,5	2.206,4

Source: élaborations à partir des données de l'Istat, *Indagine sulle spese delle famiglie*.

Patrimoine des ménages (1)
(miliards d'euros courants et valeurs en pourcentage)

POSTES	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Valeurs absolues											
Logements	17,1	16,9	16,2	16,0	15,8	15,6	15,8	16,0	15,8	15,8	15,9
D'autres actifs réels (2)	5,1	5,1	4,8	4,5	4,8	4,9	4,8	4,9	4,9	5,0	5,0
Total actifs réels (a)	22,3	22,1	21,0	20,5	20,6	20,5	20,6	20,9	20,8	20,9	20,9
Billets, monnaie, dépôts bancaires et épargne postale	3,2	3,3	3,3	3,3	3,4	3,4	3,4	3,5	3,6	3,9	4,0
Titres, actions, participations, part de fonds communs, prêts aux coopératives	4,1	4,6	4,5	4,6	4,6	4,4	4,6	4,2	4,5	4,7	5,2
D'autres actifs financiers(3)	2,7	2,8	2,9	2,9	2,9	3,0	3,1	2,9	3,2	3,3	3,3
Total actifs financiers (b)	10,0	10,7	10,7	10,8	10,8	10,8	11,1	10,6	11,3	11,9	12,6
Total de prêts	1,2	1,2	1,1	1,1	1,2	1,2	1,2	1,3	1,3	1,3	1,3
D'autres passifs financiers	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Total passifs financiers (c)	1,8	1,8	1,7	1,7	1,8	1,8	1,8	1,9	1,9	1,9	1,9
Patrimoine net (a+b-c)	30,5	31,0	29,9	29,5	29,7	29,5	29,9	29,6	30,2	30,8	31,6
Composition en pourcentage											
Logements	76,9	76,7	77,2	78,1	76,6	76,0	76,7	76,6	76,2	75,8	76,0
D'autres actifs réels (2)	23,1	23,3	22,8	21,9	23,4	24,0	23,3	23,4	23,8	24,2	24,0
Total actifs réels	100,0										
Billets, monnaie, dépôts bancaires et épargne postale	32,5	31,2	31,1	30,8	31,1	31,5	30,9	33,0	32,1	32,8	32,0
Titres, actions, participations, part de fonds communs, prêts aux coopératives	40,6	42,6	42,0	42,5	42,4	41,0	41,2	39,3	39,7	39,4	41,5
D'autres actifs financiers (3)	27,0	26,2	26,9	26,8	26,5	27,5	27,9	27,7	28,2	27,7	26,5
Total actifs financiers	100,0										
Total de prêts	66,2	65,3	65,5	65,8	66,6	67,4	67,6	68,1	68,0	68,9	69,3
D'autres passifs financiers	33,8	34,7	34,5	34,2	33,4	32,6	32,4	31,9	32,0	31,1	30,7
Total passifs financiers	100,0										

Source: élaborations à partir des données de la Banca d'Italia et de l'Istat. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022 le poste Richesse des ménages*.

(1) Données se référant aux ménages consommateurs et producteurs et aux administrations privées à but non lucratif au service des ménages (Isp) résidents en région. D'éventuels désalignements sont dus à l'arrondi. D'éventuelles différences par rapport aux publications précédentes sont dues à des mises à jour des données nationales et à des innovations de méthode dans les critères de régionalisation. – (2) L'agrégat inclut les bâtiments non résidentiels, les terrains et leurs améliorations, les installations, les machines et d'autres actifs fixes. – (3) L'agrégat inclut les réserves d'assurance et de sécurité sociale, les crédits commerciaux et les autres comptes actifs.

Composantes du patrimoine par habitant (1)
(milliers d'euros et rapports)

POSTES	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Vallée d'Aoste											
Actifs réels	174,9	172,8	163,9	160,0	161,4	161,5	162,8	165,8	165,8	167,4	169,2
Actifs financiers	78,6	83,9	83,4	84,3	85,0	84,9	88,0	83,9	90,0	95,3	101,8
Passifs financiers	14,1	13,9	13,6	13,6	13,8	14,0	14,5	14,7	15,1	15,1	15,7
Patrimoine net	239,5	242,8	233,6	230,7	232,7	232,4	236,3	235,0	240,6	247,6	255,3
<i>pour mémoire:</i> patrimoine net/revenu disponible (2)	11,1	11,6	11,3	11,1	11,1	11,0	11,0	10,7	10,9	11,7	11,6
Nord-Ouest											
Actifs réels	123,9	121,2	118,0	117,0	115,8	115,1	115,0	115,1	115,4	116,6	118,0
Actifs financiers	87,3	94,5	96,5	100,5	103,7	104,3	109,0	104,1	114,0	117,9	126,6
Passifs financiers	18,7	18,5	18,3	18,3	18,1	18,3	18,6	18,9	19,4	19,4	20,3
Patrimoine net	192,5	197,1	196,3	199,2	201,3	201,1	205,4	200,3	210,0	215,1	224,3
<i>pour mémoire:</i> patrimoine net/revenu disponible (2)	8,7	9,2	9,2	9,3	9,3	9,1	9,1	8,8	9,1	9,5	9,5
Italie											
Actifs réels	113,7	112,3	109,7	107,7	105,8	104,7	104,2	103,9	103,9	103,8	104,6
Actifs financiers	61,9	66,2	67,9	70,2	72,3	72,7	75,9	72,8	79,1	82,6	88,6
Passifs financiers	15,4	15,2	15,0	15,0	15,0	15,2	15,4	15,7	16,1	16,3	16,9
Patrimoine net	160,2	163,3	162,6	163,0	163,1	162,2	164,7	161,0	166,9	170,2	176,2
<i>pour mémoire:</i> patrimoine net/revenu disponible (2)	8,6	9,0	9,0	9,0	8,8	8,7	8,6	8,2	8,5	8,8	8,7

Source: élaborations à partir des données de la Banca d'Italia et de l'Istat. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022* le poste *Richesse des ménages*.

(1) Données se référant aux ménages consommateurs et producteurs et aux administrations privées à but non lucratif au service des ménages (Isp) résidents en région. Valeurs par habitant calculées en utilisant la population moyenne résidente dans chaque année. D'éventuels désalignements sont dus à l'arrondi. D'éventuelles différences par rapport aux publications précédentes sont dues à des mises à jour des données nationales et à des innovations de méthode dans les critères de régionalisation. – (2) Le revenu disponible brut est tiré de la comptabilité régionale et se réfère exclusivement aux ménages consommateurs et producteurs.

Tableau a4.8

Prêts de banques et de sociétés financières aux ménages consommateurs
(valeurs en pourcentage)

POSTES	Variations en pourcentage sur 12 mois				Composition % décembre 2022 (2)
	Déc. 2021	Juin 2022	Déc. 2022	Mars 2023 (1)	
Prêts pour l'achat d'un logement					
Banques	3,6	4,8	3,2	1,4	56,8
Crédit à la consommation					
Banques et sociétés financières	2,0	3,9	4,1	4,5	28,6
Banques	-0,1	1,0	0,9	2,1	20,6
Sociétés financières	8,2	12,2	13,1	11,3	8,0
D'autres prêts (3)					
Banques	9,7	5,7	7,5	2,8	14,6
Total (4)					
Banques et sociétés financières	4,0	4,6	4,1	2,5	100,0

Source: information prudentielle. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022* le poste *Prêts des banques et des sociétés financières aux ménages consommateurs*.

(1) Données provisoires. – (2) La donnée globale peut ne pas correspondre à la somme des composantes en raison de l'arrondi. – (3) D'autres composantes, parmi lesquelles les ouvertures de crédit en compte courant et les prêts différant de ceux pour l'achat, le bâtiment et la restructuration d'unités immobilières à usage résidentiel sont les plus importantes. – (4) Pour les sociétés financières, le total inclut le seul crédit à la consommation.

Tableau a4.9

Crédit à la consommation, par typologie de prêt (1)
(variations et valeurs en pourcentage; données de fin de période)

PÉRIODES	Crédit finalisé			Crédit non finalisé			Total	
	dont:			dont:				
	Achat de véhicules automobiles	Autre finalisé		Prêts personnels	Cession d'un cinquième du salaire	Cartes de crédit		
2015	-0,6	1,3	-9,1	2,4	3,3	0,9	-3,2	1,6
2016	7,7	7,2	10,2	5,6	7,5	-0,6	1,0	6,1
2017	14,2	16,6	2,5	5,1	4,9	5,3	7,5	7,5
2018	16,5	19,9	-2,3	6,5	5,6	10,7	6,2	9,2
2019	12,9	12,4	16,1	5,4	3,3	14,9	4,2	7,6
2020	6,5	6,9	3,8	-3,4	-5,9	12,0	-19,1	-0,4
2021	7,7	7,3	10,8	-0,8	-4,6	10,6	2,0	2,0
2022	3,8	3,5	5,8	4,2	1,8	11,5	2,4	4,1
<i>pour mémoire</i> : part dans le total du crédit à la consommation	34,3	29,6	4,7	65,7	45,4	16,8	3,5	100

Source: information prudentielle. Cf. dans les *Notes méthodologiques aux Rapports régionaux annuels dans 2022*, le poste *Crédit à la consommation*.

(1) Les créances douteuses et les opérations de pension sont incluses; les variations sont ajustées afin de tenir compte de l'effet de titrisation, reclassements et d'autres cessions différentes de titrisation; pour les prêts bancaires les variations tiennent compte des annulations et des variations du taux de change. Les reclassements, les annulations et les variations du taux de change se référant aux composantes du crédit à la consommation et, pour les financières, la part finalisée à l'achat de véhicules automobiles sont estimés.

Composition de nouveaux prêts immobiliers (1)
(parts en pourcentage)

POSTES	Vallée d'Aoste			Nord-Ouest			Italie		
	Pour mémoire: 2007	2021	2022	Pour mémoire: 2007	2021	2022	Pour mémoire: 2007	2021	2022
Âge									
Jusqu'à 34 ans	35,0	30,0	35,0	41,6	34,3	39,4	40,2	32,8	38,7
35-44	40,1	32,8	33,9	36,3	33,8	32,0	36,0	34,7	32,4
Plus de 44 ans	24,9	37,2	31,0	22,2	31,9	28,6	23,9	32,5	28,9
Nationalité									
Italiens	89,5	90,4	87,6	83,6	89,1	87,3	87,7	90,2	88,8
Étrangers	10,5	9,6	12,4	16,4	10,9	12,7	12,3	9,8	11,2
Genre									
Hommes	55,2	53,2	55,0	56,9	56,1	56,1	56,7	55,8	55,9
Femmes	44,8	46,8	45,0	43,1	43,9	43,9	43,3	44,2	44,1
Montant (en euros)									
Jusqu'à 90.000	24,8	20,4	17,4	17,6	18,5	17,6	19,7	18,9	18,2
90.001-140.000	42,0	40,7	39,2	45,5	39,7	39,5	44,4	40,6	39,9
140.001-200.000	24,0	26,4	29,6	27,0	25,5	26,6	25,7	25,5	26,8
Plus de 200.000	9,1	12,4	13,8	9,8	16,3	16,3	10,1	15,0	15,2

Source: Enquête analytique sur les taux d'intérêt créditeurs. Cf. dans les *Notes méthodologiques aux Rapports régionaux annuels* sur 2022 les postes *Taux d'intérêt actifs* et *Composition des prêts octroyés aux ménages consommateurs pour l'achat d'un logement*.

(1) Les données se réfèrent aux clients dont l'exposition globale vers l'intermédiaire octroyant (y compris le nouveau prêt) dépasse la limite de recensement de 75.000 euros. Les compositions sont pondérées en fonction du montant de l'emprunt, sauf celles par classes de montant. Si les rapports sont relatifs à plusieurs titulaires, les informations présentées selon les caractéristiques des données personnelles des emprunteurs (âge, genre, nationalité) ont été calculées en attribuant la quote-part relative à chaque emprunteur.

Tableau a5.1

Banques et intermédiaires non bancaires
(données de fin de période; unités)

TYPE D'INTERMÉDIAIRES	Nombre d'intermédiaires		
	2012	2021	2022
Banques ayant des guichets en région	14	14	14
Banques ayant leur siège en région	1	1	1
Banques de crédit coopératif	1	1	1
Registre des intermédiaires financiers ex.art 106 du Texte unique bancaire (1)	–	3	3
Confidi	1	1	1

Sources: registres et listes de surveillance.

(1) Les informations pour ce registre sont disponibles à partir du 24 décembre 2015. Le 12 mai 2016, avec la conclusion de la période transitoire réglementée par l'art. 10 du D.lgs. 141/2010, la Banca d'Italia a cessé la tenue des listes générale et spéciale des intermédiaires financiers, visées aux articles respectivement 106 et 107 du TUB dans la version précédant la réforme introduite par ledit décret, et toutes les entités inscrites ont été supprimées. Pour plus de détails, cf. le tableau a12.1 de la *Relation annuelle* sur 2022.

Tableau a5.2

Voies d'accès au système bancaires
(données de fin de période; unités et valeurs en pourcentage)

POSTES	Vallée d'Aoste			Italie		
	2012	2021	2022	2012	2021	2022
Guichets bancaires	98	68	68	32.881	21.650	20.986
Nombre de guichets sur 100.000 habitants	77	55	55	55	37	36
Guichets BancoPosta	57	66	66	13.240	12.483	12.484
Municipalités desservies par des banques	34	24	24	5.869	4.902	4.785
Services bancaires en ligne aux ménages pour 100 habitants (1)	42,6	70,0	73,5	32,8	60,1	63,3
Virements en ligne (2)	51,3	83,2	88,9	51,8	82,6	87,5

Source: archives des données personnelles des intermédiaires, rapports de surveillance et Istat.

(1) Nombre de clients (seuls les ménages) avec des services de banque en ligne de type informatif et /ou dispositif pour 100 habitants; les services de banque par téléphone sont exclus. – (2) Rapport entre le nombre d'ordres de virement effectués par voie numérique ou téléphonique et le nombre total des ordres de virement; on considère les seuls clients retail (ménages consommateurs et producteurs).

Tableau a5.3

Prêts bancaires par secteur d'activité économique
(variations en pourcentage sur 12 mois)

PÉRIODES	Pouvoirs publics-	Sociétés financières et d'assurance	Secteur privé non financier						Total
			Total secteur privé non financier (1)	Entreprises				Ménages consommateurs	
				Total entreprises	Moyennes-grandes	Petites (2)			
						dont: ménages producteurs (3)			
Déc. 2020	-5,4	13,7	1,1	1,5	0,0	6,3	8,7	0,5	0,7
Déc. 2021	-7,2	11,8	5,0	5,8	6,7	3,0	3,0	3,7	4,9
Mars 2022	-7,1	6,0	23,3	35,4	46,7	1,1	0,4	4,4	20,0
Juin 2022	-5,2	-0,9	20,5	31,2	41,9	-0,7	0,0	4,1	17,3
Sept. 2022	-7,1	-45,4	22,1	34,3	46,3	-1,1	0,6	4,0	15,0
Déc. 2022	-2,5	-30,0	5,5	6,8	9,8	-2,9	-1,5	3,3	1,9
Mars 2023 (4)	-4,5	-45,4	-6,9	-11,4	-12,7	-5,6	-2,4	1,8	-9,4

Source: information prudentielle. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022* le poste *Prêts bancaires*.

(1) Les institutions à but non lucratif au service des ménages et les unités non classifiables ou non classées sont également incluses. – (2) Sociétés en commandite simple et en nom collectif, sociétés simples, sociétés de fait et entreprises individuelles comptant moins de 20 employés. – (3) Sociétés simples, sociétés de fait et entreprises individuelles comptant jusqu'à 5 employés. – (4) Données provisoires.

Tableau a5.4

Prêts et créances douteuses par secteur d'activité économique
(encours de fin de période en millions d'euros)

SECTEURS	Prêts			Créances douteuses		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Pouvoirs publics	182	169	191	0	0	0
Sociétés financières et d'assurance	240	272	159	0	0	0
Secteur privé non financier (1)	2.437	2.541	2.684	40	24	23
Entreprises	1.471	1.531	1.640	31	15	13
moyennes et grandes	1.102	1.168	1.291	19	9	9
petites (2)	368	362	349	12	6	4
dont: ménages producteurs (3)	201	195	191	5	2	2
Ménages consommateurs	959	1001	1.035	9	9	10
Total	2.858	2.982	3.034	40	24	23

Source: information prudentielle. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022* les postes *Prêts bancaires* et *Qualité du crédit*.

(1) Les institutions à but non lucratif au service des ménages et les unités qui ne peuvent être classées ou les non classées sont également incluses. – (2) Sociétés en commandite simple et en nom collectif, sociétés simples, sociétés de fait et entreprises individuelles comptant moins de 20 employés. – (3) Sociétés simples, sociétés de fait et entreprises individuelles comptant jusqu'à 5 employés.

Tableau a5.5

Qualité du crédit: taux de détérioration
(valeurs en pourcentage)

PÉRIODES	Société financières et d'assurance	Entreprises					Ménages consommateurs	Total (2)
		dont:			dont: entreprises petites (1)			
		activités manufacturières	construction	services				
Déc. 2021	0,0	1,1	0,6	1,5	1,6	1,7	1,4	1,0
Mars 2022	0,0	0,8	0,6	1,2	1,1	1,2	1,0	0,8
Juin 2022	0,0	1,3	0,5	1,1	2,6	1,4	1,1	1,1
Sept. 2022	0,0	1,0	0,3	1,0	2,2	1,3	0,9	0,9
Déc. 2022	0,0	1,0	0,9	0,3	2,2	1,2	0,8	0,8
Mars 2023 (3)	0,0	1,1	1,1	0,4	2,6	1,3	0,7	0,9

Source: registre central des crédits, rapports de banques et de sociétés financières. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022*, le poste *Qualité du crédit*.

(1) Sociétés en commandite simple et en nom collectif, sociétés simples, sociétés de fait et entreprises individuelles comptant moins de 20 employés. – (2) Les administrations publiques, les institutions à but non lucratif au service des ménages et les unités qui ne peuvent être classées et les non classées sont incluses. – (3) Données provisoires.

Tableau a5.6

Qualité du crédit bancaire: incidences
(valeurs en pourcentage)

PÉRIODES	Société financières et d'assurance	Entreprises		Ménages consommateurs	Total (2)
		dont: entreprises petites (1)			
Part de crédits détériorés sur les crédits totaux					
Déc. 2020	..	4,7	6,1	2,5	3,3
Déc. 2021	..	3,5	4,6	2,5	2,6
Déc. 2022	0,2	2,9	3,5	2,0	2,3
Mars 2023 (3)	0,3	2,6	3,6	1,9	2,1
Part de créances douteuses sur les crédits totaux					
Déc. 2020	-	1,9	2,9	0,9	1,3
Déc. 2021	-	0,9	1,5	0,7	0,7
Déc. 2022	-	0,5	1,0	0,6	0,5
Mars 2023 (3)	-	0,4	1,1	0,6	0,5

Source: information prudentielle. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022*, le poste *Qualité du crédit*.

(1) Sociétés en commandite simple et en nom collectif, sociétés simples, sociétés de fait et entreprises individuelles comptant moins de 20 employés. – (2) Les administrations publiques, les institutions à but non lucratif au service des ménages et les unités qui ne peuvent être classées et les non classées sont incluses. – (3) Données provisoires.

Tableau a5.7

Retrait et cessions de créances douteuses
(valeurs en pourcentage et millions d'euros)

POSTES	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Retrait (1)										
Ménages consommateurs	2,7	11,0	4,2	5,6	10,3	12,2	7,3	1,9	6,0	1,2
Entreprises	2,2	7,2	4,2	16,6	13,7	10,3	22,2	10,4	19,6	1,2
<i>dont</i> : manufacture	8,6	6,2	29,1	20,2	29,9	26,6	8,7	9,1	7,0
constructions	7,2	4,7	9,0	12,8	15,5	19,7	3,2	6,4	1,1
services	6,0	2,3	19,5	13,3	3,2	24,9	15,6	24,8	0,7
<i>dont</i> : entreprises petites	2,3	9,0	4,0	9,7	15,8	6,2	17,4	4,8	16,0	1,7
entreprises moyennes et grandes	2,2	6,4	4,3	18,7	12,7	12,3	24,8	12,5	21,9	0,9
Total	2,3	7,7	3,7	15,8	12,8	10,5	19,9	8,8	16,6	1,6
en millions	3	11	6	30	24	18	21	5	7	0
Cessions (2)										
Ménages consommateurs	5,0	13,0	7,1	14,4	18,0	20,1	34,8	34,7	38,0	24,9
Entreprises	1,2	1,5	5,2	1,2	11,6	13,6	22,8	36,4	31,8	38,3
<i>dont</i> : manufacture	0,5	0,3	8,0	0,5	12,2	16,6	28,3	7,3	62,0	88,6
construction	2,4	2,8	2,3	1,2	11,3	13,4	28,1	41,9	41,1	39,5
services	0,4	0,9	3,1	1,5	12,0	12,2	17,4	38,3	24,0	32,5
<i>dont</i> : entreprises petites	1,6	1,4	6,5	2,5	10,7	16,0	30,3	16,8	30,7	42,6
entreprises moyennes et grandes	1,1	1,6	4,8	0,8	12,0	12,5	18,7	43,9	32,5	35,6
Total	1,7	3,3	10,5	2,8	16,3	14,5	24,6	36,1	33,1	33,6
en millions	2	5	18	5	31	25	26	21	13	8
<i>pour mémoire:</i>										
cessions d'autres crédits (3)	0	0	0	0	0	1	4	3	2	7

Source: information prudentielle. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022* le poste *Cessions et retrait des créances douteuses*.
(1) Retrait de prêts non performants pas cédés ou cédés mais pas annulés du budget (ces derniers comprennent les retraits d'activités en voie de cession). – (2) En pourcentage des créances douteuses de début de période. Depuis 2022, afin de reconstruire le montant global des créances cédées, on a ajouté, à la compensation de la transaction, les retraits des créances cédées effectuées simultanément à la cession. Jusqu'en 2021, ces derniers étaient compris dans la valeur de la cession. – (3) Crédits performants et non performants autres que les créances douteuses. Millions d'euros.

Taux de couverture des prêts détériorés et incidence des garanties (1)
(valeurs en pourcentage, données se référant à décembre 2022)

ORGANISMES	Taux de couverture (2)	Taux de couverture de créances non garanties (2)	Incidence garanties totales	Incidence sûreté
Entreprises				
Credits détériorés vers la clientèle	52,6	55,9	84,7	59,6
<i>dont</i> : manufacture	46,0	51,3	78,4	9,4
construction	55,0	69,8	92,1	62,6
services	51,8	56,1	84,3	64,4
<i>dont</i> : créances douteuses	70,5	69,7	89,4	52,3
<i>dont</i> : manufacture	62,9	65,4	74,0	15,8
construction	62,7	77,9	89,1	46,4
services	73,8	64,4	91,5	56,9
Ménages consommateurs				
Crédits détériorés vers la clientèle	47,6	62,7	67,8	62,8
<i>dont</i> : créances douteuses	69,2	83,2	68,0	57,3
Total secteurs (3)				
Financements vers la clientèle	2,0	1,3	59,7	42,7
<i>in bonis</i>	0,8	0,6	59,2	42,3
détériorés	50,6	58,4	79,9	60,5
<i>dont</i> : créances douteuses	69,9	79,2	79,9	54,5
défauts de paiement probables	47,2	57,3	82,8	64,8
échus	29,3	37,8	48,6	32,3

Source: rapports de surveillance individuels. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022* le poste *Taux de couverture des prêts non performants et garanties*.

(1) Les données sont tirées des bilans bancaires non consolidés, qui ne comprennent pas les prêts octroyés par les sociétés financières appartenant au groupes bancaires et par les filiales étrangères. L'incidence des garanties résulte de la relation entre le *fair value* de la garantie et le montant global de l'exposition brute; dans le cas d'un crédit garanti dont la *fair value* est supérieure au crédit, le montant de la garantie est égal à celui du crédit lui-même. – (2) Le taux de couverture résulte du montant des ajustements de valeur par rapport à l'exposition brute correspondante. – (3) Les secteurs "Administrations publiques", "Sociétés financières et d'assurance", "Institutions à but non lucratif au service des ménages" et "Unités qui ne peuvent être classées et non classées" sont inclus.

Épargne financier (1)

(consistances de fin de période en millions d'euros et variations en pourcentage sur 12 mois)

POSTES	2022	Variations		
		Déc. 2021	Déc. 2022	Mars 2023 (2)
Ménages consommateurs				
Dépôts (3)	2.894	3,8	3,7	-0,6
<i>dont:</i> sur compte courant	2.081	6,7	7,5	0,9
dépôts d'épargne (4)	812	-2,1	-5,1	-4,3
Titres de conservation (5)	1.715	8,3	-7,9	3,0
<i>dont:</i> obligations d'État italiennes	259	-10,3	10,4	43,0
obligations bancaires italiennes	128	-14,9	22,3	39,9
d'autres obligations	86	-5,1	-8,2	2,6
actions	151	21,2	-8,7	3,7
parts de OICR (6)	1.089	14,8	-13,6	-7,7
Entreprises				
Dépôts (3)	1.436	18,7	-4,2	-24,0
<i>dont:</i> sur compte courant	1.349	15,1	-3,7	-27,0
dépôts d'épargne (4)	87	112,2	-11,1	83,7
Titres de conservation (5)	165	-28,9	42,6	97,8
<i>dont:</i> obligations d'État italiennes	76	-57,8	131,1	273,0
obligations bancaires italiennes	6	-32,2	14,5	187,7
d'autres obligations	24	-25,5	129,0	148,5
actions	7	-11,9	-6,8	7,4
parts de OICR (6)	51	9,3	-13,4	-5,0
Ménages consommateurs et entreprises				
Dépôts (3)	4.330	8,6	0,9	-9,7
<i>dont:</i> sur compte courant	3.430	10,1	2,8	-12,2
dépôts d'épargne (4)	898	3,6	-5,7	0,4
Titres de conservation (5)	1.880	5,1	-5,0	8,5
<i>dont:</i> obligations d'État italiennes	335	-21,2	25,2	70,6
obligations bancaires italiennes	134	-15,9	21,9	46,3
d'autres obligations	110	-7,6	5,5	18,2
actions	158	19,2	-8,6	3,9
parts de OICR (6)	1.140	14,5	-13,6	-7,5

Source: information prudentielle.

(1) Dépôts et titres de conservation constituent les composantes principales de l'épargne financière. Les variations sont ajustées afin de tenir compte des reclassements. – (2) Données provisoires. – (3) Pensions passives incluses. – (4) Dépôts ayant une durée préétablie ou remboursables avec préavis. – (5) Titres de conservation simple et administrée évalués à la *fair value*. – (6) Organismes d'investissement collectif de l'épargne. Les quotas déposées par la clientèle en l'absence d'un contrat de conservation explicite sont exclus.

Taux d'intérêt bancaires actifs
(valeurs en pourcentage)

POSTES	Déc. 2021	Juin 2022	Déc. 2022
TAE sur des prêts liés à des exigences de liquidité (1)			
Total entreprises (hors d'entreprises individuelles)	4,5	3,6	5,3
<i>dont</i> : activités manufacturières	2,7	1,8	3,8
construction	6,2	6,1	7,7
services	4,5	4,2	5,6
Entreprises moyennes et grandes	3,9	3,1	4,7
Entreprises petites (2)	6,6	6,5	7,8
TAEG sur des prêts liés à des exigences d'investissement (3)			
Total entreprises (hors d'entreprises individuelles)	2,6	2,6	5,4
TAEG sur de nouveaux prêts pour l'achat immobilier (4)			
Ménages consommateurs	1,8	2,3	3,6

Source: AnaCredit, Rilevazione analitica dei tassi di interesse attivi. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022* le poste *Taux d'intérêt actifs*.

(1) Taux annuel effectif se référant aux types suivant de financement: découverts de compte courant, factoring, financements revolving et financements avec des finalités d'import-export. Le taux est calculé sur les opérations en cours à la fin du trimestre se terminant à la date de référence. – (2) Sociétés en commandite simple et en nom collectif, sociétés simples, sociétés de fait et entreprises individuelles comptant moins de 20 employés. – (3) Taux annuel effectif global sur les nouvelles opérations ayant une durée égale au moins à un an octroyées dans le trimestre se terminant à la date de référence, se référant aux types suivants de financement: leasing, pct et financements non revolving (comme, p.ex., les emprunts). Les opérations ayant des finalités import-export sont exclues. – (4) Taux annuel effectif global sur les nouvelles opérations ayant une durée au moins égale à un an octroyées dans le trimestre se terminant à la date de référence.

Dépenses des collectivités territoriales en 2022 par nature (1)
(euros, parts et variations en pourcentage)

POSTES	Vallée d'Aoste				RSS			Italie		
	Millions d'euros	Euros par personne	Parts en %	Var. %	Euros par habitant	Parts en %	Var. %	Euros par habitant	Parts en %	Var. %
Dépenses courantes primaires	1.102	8.966	82,7	-0,3	4.616	85,6	1,3	3.660	88,8	4,4
<i>dont</i> : achat de biens et de services	459	3.736	34,5	2,7	2.202	40,8	4,1	2.100	51,0	4,6
dépenses de personnel	453	3.688	34,0	2,9	1.481	27,5	0,3	1.044	25,3	3,6
transferts courants à des ménages et à des entreprises	88	714	6,6	-28,7	340	6,3	-12,0	155	3,8	-3,2
transferts courants à d'autres collectivités territoriales	25	205	1,9	-5,1	154	2,8	-6,6	72	1,8	-7,5
transferts courants à des Administrations centrales (2)	7	58	0,5	133,6	90	1,7	-0,9	78	1,9	35,5
Dépenses en capital	230	1.870	17,3	8,1	776	14,4	-2,9	460	11,2	2,2
<i>dont</i> : formation brute de capital fixe	171	1.388	12,8	12,5	430	8,0	5,4	297	7,2	2,8
aides à l'investissement de ménages et d'entreprises	34	275	2,5	15,6	154	2,9	-2,0	82	2,0	7,2
aides à l'investissement d'autres collectivités locales	6	47	0,4	270,4	74	1,4	-6,6	40	1,0	18,6
aides à l'investissement d'Administrations centrales (2)	1	8	0,1	::	17	0,3	-71,3	10	0,2	-49,3
Dépenses primaires totales	1.332	10.836	100,0	1,1	5.392	100,0	0,7	4.120	100,0	4,1

Source: élaborations à partir des données Siope (données mises à jour au 16 mai 2023); pour la population résidente, Istat. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022* le poste *Dépenses des collectivités territoriales*.

(1) On considère Régions, Provinces et Villes métropolitaines, municipalités et leurs communautés, Communautés de montagne et gestions commissariales (à l'exception de la gestion commissariale de la Ville de Rome), entreprises sanitaires locales et hôpitaux; la donnée est épurée des transferts entre collectivités territoriales et ne comprend pas les participations financières. – (2) Les Administrations centrales incluent également la sécurité sociale.

Dépenses des collectivités territoriales en 2022 par typologie de collectivité (1)
(euros, parts et variations en pourcentage)

POSTES	Vallée d'Aoste			RSS			Italie		
	Euros par habitant	Parts en %	Var. %	Euros par habitant	Parts en %	Var. %	Euros par habitant	Parts en %	Var. %
Dépenses courantes primaires									
Région (2)	6.980	77,9	-0,9	3.449	74,7	0,4	2.595	70,9	3,9
Provinces et Villes métropolitaines	-	0,0	-	121	1,9	3,6	119	3,1	16,6
Communes (3)	1.986	22,1	2,0	1.079	23,4	3,9	950	26,0	4,4
Jusqu'à 5.000 habitants	2.228	18,2	1,7	1.391	6,1	5,1	960	4,3	5,6
5.001-20.000 habitants	-	0,0	-	1.011	6,0	4,3	778	6,4	5,9
20.001-60.000 habitants	1.329	4,0	3,5	880	4,4	3,7	814	5,1	5,8
plus de 60.000 habitants	-	0,0	-	1.085	6,8	2,8	1.220	10,1	2,2
Dépenses en capital									
Région (2)	1.104	59,0	4,9	474	61,0	-8,2	206	44,7	0,3
Provinces e Villes métropolitaines	-	0,0	-	34	3,2	37,0	29	6,0	7,2
Communes (3)	767	41,0	13,1	278	35,9	4,6	227	49,3	3,3
jusqu'à 5.000 habitants	977	38,2	14,1	632	16,6	4,4	459	16,5	9,0
5.001-20.000 habitants	-	0,0	-	263	9,3	2,7	196	12,9	3,3
20.001-60.000 habitants	194	2,8	0,2	135	4,0	-1,0	145	7,2	7,7
plus de 60.000 habitants	-	0,0	-	160	5,9	12,6	193	12,7	-5,4
Dépenses primaires totales									
Région (2)	8.083	74,6	-0,1	3.923	72,7	-0,7	2.801	68,0	3,6
Provinces et Villes métropolitaines	-	0,0	-	154	2,1	9,5	148	3,4	14,7
Communes (3)	2.753	25,4	4,9	1.358	25,2	4,1	1.177	28,6	4,2
Jusqu'à 5.000 habitants	3.205	21,6	5,2	2.022	7,6	4,9	1.419	5,7	6,7
5.001-20.000 habitants	-	0,0	-	1.274	6,5	4,0	975	7,2	5,3
20.001-60.000 habitants	1.523	3,8	3,1	1.014	4,4	3,1	959	5,3	6,1
plus de 60.000 habitants	-	0,0	-	1.245	6,7	3,9	1.412	10,4	1,1

Source: élaborations à partir des données Siope (données mises à jour au 16 mai 2023); pour la population résidente, Istat. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022* le poste *Dépenses des collectivités territoriales*.

(1) La donnée est épurée des transferts entre collectivités territoriales et ne comprend pas les participations financières. – (2) Entreprises sanitaires locales et hôpitaux sont inclus. – (3) Communautés de communes, Communautés de montagne et les gestions commissariales (à l'exception de la gestion commissariale de la Ville de Rome) sont inclus. Les valeurs des Communautés de communes et de Communautés de montagne sont attribuées aux communes sous-jacents proportionnellement à leur population résidente.

Avancement financier des POR 2014-2020 (1)
(millions d'euros et valeurs en pourcentage)

POSTES	Dotation	Engagement (2)	Paiements (3)
Vallée d'Aoste	117	109,1	91,4
FESR	64	111,7	90,0
FSE	53	105,9	93,0
Régions plus développées (4)	13.195	100,0	82,2
FESR	6.689	95,5	75,1
FSE	6.506	104,6	89,5
Italie (5)	32.709	100,0	72,5
FESR	22.268	98,9	68,8
FSE	10.442	102,2	80,4

Source: Comptabilité générale de l'État, Surveillance des Politiques de cohésion. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux* sur 2022 le poste *Programmes opérationnels régionaux*.

(1) Données du 31 décembre 2022. – (2) Engagements totaux par rapport à la dotation. Les engagements peuvent s'avérer supérieurs à la dotation disponible pour la pratique de ce qu'on appelle *overbooking*, sur la base de laquelle un programme peut temporairement inclure des projets pour une valeur supérieure à celle de la dotation afin d'assurer l'utilisation totale des ressources prévues également dans le cas de révocations ou de renoncements – (3) Paiements cumulés par rapport à la dotation. – (4) Les POR des régions Emilia-Romagne, Frioul-Vénétie Julienne, Latium, Ligurie, Lombardie, Marches, Piémont, Province autonome de Bolzane, Province autonome de Trente, Toscane, Ombrie, Vallée d'Aoste, et Vénétie sont inclus. – (5) Les POR de toutes les régions italiennes sont inclus.

POR 2014-2020 – Caractéristiques des projets (1)
(unités et valeurs en pourcentage)

POSTES	Vallée d'Aoste		Régions plus développées (2)		Italie (3)	
	Projets	Ressources engagées (4)	Projets	Ressources engagées (4)	Projets	Ressources engagées (4)
Par nature de l'intervention						
Achat ou production de biens et de services	80	16,1	67.050	50,3	83.857	35,7
Réalisation de travaux publics	18	26,7	1.888	9,1	6.863	24,9
Octroi de contributions ou d'incitants à des entreprises ou à des ménages	1.707	57,1	98.829	32,6	171.480	31,0
Apport en capital, fonds communs de placement à risque ou de garantie	-	0,0	52	8,0	97	8,4
Par thème prioritaire						
Recherche, innovation et compétitivité des entreprises	159	36,3	44.776	33,7	77.915	34,0
Énergie, environnement et transports	21	15,7	2.358	7,8	6.823	23,9
Emploi, inclusion sociale et éducation	1.581	44,2	118.758	55,0	174.958	38,6
Renforcement des capacités de la APU	-	0,0	1.927	3,5	2.601	3,5
Par classe de montant						
0-50.000 euros	1.482	9,3	134.787	8,5	206.335	5,7
50.000-250.000 euros	235	17,9	26.060	21,7	41.465	14,0
250.000-1 million d'euros	67	22,2	5.583	19,5	10.810	16,4
Plus d' 1 million d'euros	21	50,7	1.389	50,4	3.687	64,0
Par état d'avancement (5)						
Conclu	1.221	25,8	98.830	45,2	128.424	25,5
Liquidé	119	3,4	23.231	12,4	45.430	9,5
En cours	442	67,4	35.723	40,7	68.844	62,8
Non démarré	23	3,4	10.035	1,7	19.599	2,2
Total	1.805	100,0	167.819	100,0	262.297	100,0

(1) Les données sont mises à jour le 31 octobre 2022. – (2) Les POR des régions Emilie-Romagne, Frioul-Vénétie Julienne, Latium, Ligurie, Lombardie, Marches, Piémont, Province autonome de Bolzane, Province autonome de Trente, Toscane, Ombrie, Vallée d'Aoste, et Vénétie sont inclus. – (3) Les POR de toutes les régions italiennes sont inclus. – (4) Le total des ressources publiques engagées sur des projets est inclus; les financements provenant des POR ne peuvent être qu'une partie des ressources totales. – (5) Par état d'avancement "conclu", on se réfère à un avancement financier supérieur à 95 pour cent et à une phase d'exécution achevée. Par état d'avancement "liquidé", on se réfère à un avancement financier supérieur à 95 pour cent mais à une phase d'exécution pas encore achevée. Par état d'avancement "en cours", on se réfère à un avancement financier inférieur à 95 pour cent ou bien à des étapes procédurales en cours. Par état d'avancement "non démarré", on se réfère à un avancement financier non démarré (paiements inexistant) et à des étapes procédurales non initiées.

Dépenses énergétiques des collectivités territoriales
(euros par habitant, variations et valeurs en pourcentage)

POSTES	Vallée d'Aoste			Nord			Italie		
	2021	2022	Var % 22/21	2021	2022	Var % 22/21	2021	2022	Var % 22/21
Par vecteur énergétique									
Électricité	89	105	17,8	40	66	64,6	43	68	57,1
Gaz	15	21	47,1	27	40	49,0	18	26	48,6
Carburants	42	46	10,4	4	6	34,3	4,0	5,0	25,2
Par typologie de collectivité									
Régions et services de santé	47	57	19,4	27	44	62,8	23	38	65,6
Provinces e Villes métropolitaines	-	-	-	4	7	66,2	4	6	58,5
Communes (1)	97	115	18,3	40	60	52,0	38	55	44,6
Totale	145	172	18,6	71	112	57,0	65	99	52,8
<i>Pour mémoire: aides reçues par (2)</i>									
Provinces et Villes métropolitaines	-	-	-	-	3	-	-	3	-
Communes (1)	-	27	-	-	18	-	-	17	-
Incidence sur les dépenses courantes primaires par typologie de collectivité									
Régions et services de santé	0,7	0,8		1,0	1,6		0,9	1,5	
Provinces et Villes métropolitaines	-	-		4,8	6,8		4,0	5,4	
Communes (1)	5,0	5,8		4,3	6,3		4,2	5,8	
Total	1,6	1,9		1,9	2,9		1,8	2,7	

Source: élaborations à partir des données Siope (données mises à jour le 16 mai 2023); Istat, pour la population résidente.

(1) On prend en considération les Communes et leurs communautés, les Communautés de montagne et les gestions commissariales (à l'exception de la gestion commissariale de la Ville de Rome). – (2) Les aides indiquées dans les mesures suivantes sont comprises: L. 34/2022, L. 91/2002, L. 142/2022, L. 175/2022 e L. 197/2022.

Tableau a6.6

Incitants pour la production d'énergie électrique de sources renouvelables (1)
(euros par cent habitants et valeurs en pourcentage)

INCITANTS	Vallée d'Aoste	Nord	Italie
Compte énergie	27	114	129
Sources d'énergies renouvelables électriques non photovoltaïques (FER)	0	16	8
Gestion reconnaissance incitant (GRIN)	0	13	6
Tarif global	0	24	11
Total	27	167	154
<i>dont</i> : part sur la facture d'électricité	0,3	4,1	3,6

Source: élaborations à partir des données du gestionnaire des services énergétiques. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022* le poste *Dépenses énergétiques des collectivités territoriales*.
(1) 2021.

Tableau a6.7

Caractéristiques du patrimoine immobilier des collectivités territoriales
(valeurs en pourcentage)

POSTES	Vallée d'Aoste	Nord	Italie
Époque de construction/restructuration			
Avant 1990 (1)	77,5	74,3	65,4
De 1991 à 2000	7,4	10,0	8,9
De 2001 à 2010	7,2	9,1	7,5
Après 2010	3,8	3,8	3,0
Non indiqué	4,1	2,8	15,3
Finalité d' utilisation			
Activités culturelles, sportives et récréatives	37,1	28,6	35,9
Éducation	13,1	27,3	22,7
Santé	8,0	13,4	11,6
Logements	5,9	10,6	10,2
Administration Publique	14,1	11,7	9,8
Autres	21,7	8,5	9,9
Autres			
Présence de contraintes paysagères	21,7	23,5	31,3
Édifices donnés en location	11,8	9,3	9,5

Source: données élaborées à partir du recensement des biens immobiliers publics du Ministero dell'economia e delle finanze.
(1) Biens immobiliers construits ou restructurés à l'entrée en vigueur de la législation relative à l'économie d'énergie, Loi 10/1991 "Norme per l'attuazione del Piano energetico nazionale in materia di uso nazionale dell'energia, di risparmio energetico e di sviluppo delle fonti rinnovabili di energia".

Interventions d'épargne énergétique des collectivités territoriales (1)
(euros par personne et valeurs en pourcentage)

VOCI	Vallée d'Aoste	Nord	Italie
Par typologie de collectivité			
Région	367	94	92
<i>dont: part PNRR</i>	0,0	29,3	26,1
Provinces et Villes métropolitaines	-	19	23
<i>dont: part PNRR</i>	-	32,4	37,2
Communes (2)	709	240	271
<i>dont: part PNRR</i>	24,5	28,5	28,6
Par typologie d'immeuble			
Écoles	1.070	343	374
<i>dont: part PNRR</i>	16,1	28,8	28,7
Santé	3	8	10
<i>dont: part PNRR</i>	0,0	38,7	23,1
Autres (3)	3	2	2
<i>dont: part PNRR</i>	40,8	10,4	15,7
Total			
Total interventions d'épargne énergétique	1.076	353	386
<i>dont: part PNRR</i>	16,1	28,9	28,5
Part dans le total des interventions programmées	12,0	8,1	7,1

Source: données élaborées à partir des données OpenCup (données mises à jour au 9 mars 2023); Istat, pour la population résidente.

(1) Valeurs cumulées pour la période 2013-2022. – (2) On prend en considération les Communes et leurs communautés, les Communautés de montagne et les gestions commissariales (à l'exception de la gestion commissariale de la Ville de Rome). – (3) Comprend des interventions sur des édifices à usage public, la construction résidentielle publique, des installations sportives et l'éclairage public.

Tableau a6.9

Ressources du PNRR et du PNC allouées pour la période 2021-26 pour missions et composantes (1) (2)
(millions d'euros; euros par habitant)

MISSIONS ET COMPOSANTES	Vallée d'Aoste		Nord		Italie	
	Millions d'euros	Euros par personne	Millions d'euros	Euros par personne	Millions d'euros	Euros par personne
Digitalisation, innovation, compétitivité, culture et tourisme						
Mission 1	58	472	4.403	161	11.940	202
Digitalisation, innovation et sécurité dans l'APU	24	194	1.378	50	2.917	49
Digitalisation, innovation et sécurité du système productif	9	74	1.686	62	5.079	86
Tourisme et culture 4.0	25	204	1.339	49	3.944	67
Révolution verte et transition écologique						
Mission 2	111	903	9.756	356	23.831	404
Agriculture durable et économie circulaire	14	111	633	23	2.006	34
Énergie renouvelable, hydrogène, réseau et mobilité durable	26	207	3.242	118	8.320	141
Efficacité énergétique et requalification des immeubles	17	136	965	35	2.657	45
Protection du territoire et de la ressource hydrique	55	450	4.916	180	10.848	184
Infrastructures pour une mobilité durable						
Mission 3	42	342	11.638	425	24.509	415
Investissements dans le réseau ferroviaire	42	342	10.207	373	21.563	365
Intermodalité et logistique intégrée	-	-	1.357	50	2.947	50
Éducation et recherche						
Mission 4	30	245	8.064	295	21.761	369
Renforcement de l'offre de services d'éducation: des garderies aux universités	22	182	5.493	201	14.465	245
De la recherche à l'entreprise	8	62	2.571	94	7.296	124
Inclusion et cohésion						
Mission 5	47	377	5.175	189	16.562	281
Politiques de l'emploi	4	35	717	26	1.871	32
Infrastructures sociales, ménages, communautés et troisième secteur (3)	34	273	4.285	157	11.748	199
Interventions spéciales pour la cohésion territoriale (3)	8	69	172	6	2.943	50
Santé						
Mission 6	32	262	5.860	214	14.232	241
Réseaux de proximité, établissements et télémédecine pour l'assistance sanitaire territoriale	15	122	2.284	83	5.925	100
Innovation, recherche et digitalisation du service sanitaire national	17	140	3.575	131	8.308	141
Total missions						
Total	321	2.601	44.895	1.640	112.835	1.911

Source: élaborations à partir des données contenues dans les documents officiels d'allocation. Données mises à jour au 22 mai 2023.

(1) Les responsables de la mise en œuvre pris en considération sont: les collectivités territoriales (Régions et Provinces autonomes, Provinces et Villes métropolitaines, les Communes, les communautés de communes et les Communautés de montagne), d'autres collectivités territoriales (universités publiques, autorités de sites protégés, etc.), organismes et entreprises nationales liées (RFI, Anas, Infratel, ministères). – (2) Pour les ressources du PNC également, on a supposé un horizon temporel analogue à celui du PNRR. – (3) Le montant inclut le financement national concurrent.

Ressources du PNRR et du PNC allouées pour la période 2021-26
par entité responsable de la mise en œuvre (1) (2)
(millions d'euro; euros par habitant)

MISSIONS ET COMPOSANTES	Vallée d'Aoste		Nord		Italie	
	Millions d'euros	Euros par habitant	Millions d'euros	Euros par habitant	Millions d'euros	Euros par habitant
Région et organismes sanitaires	102	830	8.656	316	23.987	406
Provinces et Villes métropolitaines	-	-	2.336	85	6.948	118
Communes (3)	116	940	12.974	474	33.501	568
D'autres Autorités locales (4)	30	239	5.978	218	13.778	233
Organismes nationaux (5)	73	592	14.952	546	34.622	587
Total	321	2.601	44.895	1.640	112.835	1.911

Source: élaborations à partir des données contenues dans les documents officiels d'allocation. Données mises à jour au 22 mai 2023.

(1) Les responsables de la mise en œuvre pris en considération sont: les collectivités territoriales (Régions et Provinces autonomes, Provinces et Villes métropolitaines, les Communes, les communautés de communes et les Communautés de montagne), d'autres collectivités territoriales (universités publiques, autorités de sites protégés, etc.), organismes et entreprises nationales liées (RFI, Anas, Infratel, ministères). – (2) Pour les ressources du PNC également, on a supposé un horizon temporel analogue à celui du PNRR. – (3) Comprend les Communes et leurs gestions commissariales, les Communautés de Communes et les Communautés de montagne. – (4) Comprend les universités publiques, les organismes du gouvernement du domaine territoriale optimal (EGATO), les Consorzi di bonifica, les autorités de gestion des zones économiques spécifiques, les théâtres, les fondations locales, les autorités des systèmes portuaires et les territoires sociaux spécifiques. – (5) Comprend RFI, Anas, Infratel, écoles, musées nationaux, fondations nationales, organismes de recherche nationaux, Agenzia del Demanio et les pompiers.

Coûts du service de santé
(euros et variations en pourcentage)

POSTES	Vallée d'Aoste			RSS (1)			Italie		
	2021	Var. %	Var. %	2021	Var. %	Var. %	2021	Var. %	Var. %
	Millions d'euros	2021/20	2022/21	Millions d'euros	2021/20	2022/21	Millions d'euros	2021/20	2022/21
Coûts supportés par des structures situées en région	324	7,6	1,7	9.908	5,5	2,1	133.183	3,9	1,9
Gestion directe	272	8,7	1,4	7.520	5,2	1,8	91.119	3,1	2,2
<i>dont</i> : achat de biens	42	-7,4	-14,8	1.613	3,3	-9,5	21.066	-1,5	-3,2
dépenses pour le personnel	125	-0,2	6,1	3.549	2,0	1,0	37.620	2,7	2,1
Organismes conventionnés et accrédités (2)	52	2,0	3,0	2.382	6,3	3,2	41.966	5,5	1,2
<i>dont</i> : pharmaceutique conventionnée	14	-3,6	3,8	481	-0,2	3,8	7.377	1,2	1,3
assistance sanitaire de base	16	-1,5	-3,7	498	4,7	-0,8	7.158	3,8	-2,8
hospitalière accréditée	7	30,3	7,2	284	17,3	7,0	9.087	9,3	1,9
spécialiste conventionnée	2	0,0	12,8	245	16,3	2,1	5.250	9,5	0,5
Solde mobilité sanitaire interrégionale (3)	-10			-97			0		
Coûts supportés par les résidents (4)	2.691	9,1	1,9	2.501	5,5	1,8	2.247	3,9	1,9

Source: élaboration à partir des données NSIS, Ministero della Salute (données mises à jour au 2 mai 2023).

(1) Les normes en matière de financement du secteur de la santé en Sicile sont assimilables à celles prévues pour les Régions à statut ordinaire. – (2) Outre aux coûts de production des fonctions d'assistance, les coûts supportés pour couvrir la mobilité vers l'hôpital pédiatrique Bambino Gesù de Rome et vers le Sovrano militare ordine di Malta sont inclus. – (3) Le signe est négatif (positif) lorsque le coût supporté pour l'assistance dans d'autres régions par les résidents est plus élevé (inférieur) des recettes tirées pour fournir l'assistance aux non-résidents dans leur propre territoire. Ce solde doit être soustrait algébriquement du montant figurant dans la première ligne afin de passer du coût supporté pour financer les structures de santé situées en région à celui pour financer l'assistance en faveur des propres résidents indépendamment du lieu de la prestation. – (4) Coûts par habitant en euros ajustés pour la mobilité sanitaire. Les variations sont calculées sur les coûts totaux pour les résidents.

Personnel des établissements de santé publics (1)
(unités, valeurs en pourcentage)

POSTES	Nombre pour 10.000 habitants (2)			Variations en pourcentage (3)					
	Durée indéterminée	Durée déterminée et autres flexibles (3)	Total	2011-2021			2020-21		
				Durée indéterminée	Durée déterminée et autres flexibles (4)	Total	Durée indéterminée	Durée déterminée et autres flexibles (4)	Total
Vallée d'Aoste									
Médecins	26,6	0,4	27,0	-0,8	-2,8	-0,8	-6,8	-11,5	-6,9
Infirmiers	55,1	5,8	60,9	0,2	-5,7	-0,5	-4,6	-30,6	-7,9
Autre personnel	90,1	14,8	104,9	0,8	-2,7	0,2	-3,1	54,5	2,2
rôle sanitaire	24,6	1,0	25,6	0,6	-12,4	-0,6	7,1	-7,7	6,4
rôle technique	37,1	7,4	44,5	1,2	-2,0	0,6	-6,7	36,4	-1,6
rôle professionnel	0,4	0,0	0,4	0,0	..	0,6	-16,7	0,0	-15,8
rôle administratif	28,0	6,3	34,3	0,5	-0,2	0,4	-6,0	110,8	4,7
Total	171,7	21,0	192,7	0,4	-3,7	-0,2	-4,2	14,1	-2,5
Italie									
Médecins	19,1	1,2	20,2	-0,2	-0,4	-0,2	0,2	6,7	0,5
Infirmiers	47,3	4,0	51,3	0,2	7,9	0,6	1,0	30,5	2,8
Autre personnel	44,3	5,3	49,5	-0,6	7,4	0,0	1,2	44,6	4,5
rôle sanitaire	13,6	1,6	15,2	0,1	9,8	0,7	2,6	50,4	6,2
rôle technique	19,7	2,4	22,1	-0,3	7,2	0,3	0,8	32,7	3,5
rôle professionnel	0,3	0,1	0,4	-0,7	22,9	2,9	3,9	527,7	44,5
rôle administratif	10,7	1,1	11,8	-1,8	4,2	-1,4	0,0	53,0	3,3
Total	110,7	10,4	121,1	-0,2	0,2	0,2	0,9	33,8	3,1

Source: élaboration à partir des données de la Ragioneria generale dello Stato (RGS), *Conto annuale*, données au 31 décembre; Istat, pour la population résidente.
 (1) Le personnel des ASL, des hôpitaux, des entreprises hospitalières intégrées avec le SSN et avec l'Université et le personnel des IRCCS publics, constitués en fondation également, sont inclus. – (2) Données se référant au 31 décembre 2021 – (3) Variations annuelles moyennes calculées à partir du nombre des employés. – (4) Comprend le personnel avec contrat à durée déterminée, de formation et temporaire.

Personnel des établissements de santé publics par âge (1)
(parts en pourcentage)

ÂGE	Vallée d'Aoste				Italie			
	2011	2016	2019	2021	2011	2016	2019	2021
Total								
15-39	24,6	19,9	19,8	21,2	19,3	12,4	16,7	21,0
40-49	40,9	33,1	29,2	28,2	36,4	30,9	26,7	24,1
50-59	32,0	37,7	41,5	41,1	39,2	42,2	40,4	39,0
60 et plus	2,4	9,3	9,5	9,6	5,1	14,5	16,2	15,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Médecins								
15-39	18,6	13,9	16,6	18,0	12,5	9,6	14,9	19,0
40-49	34,1	30,9	28,9	29,9	25,3	22,7	25,3	27,2
50-59	41,4	36,3	36,7	33,5	52,6	41,0	30,6	26,6
60 et plus	5,9	19,0	17,8	18,6	9,7	26,7	29,1	27,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Infirmiers								
15-39	36,0	30,9	25,2	26,8	28,0	16,7	21,3	26,2
40-49	40,3	36,5	33,9	32,8	42,1	40,3	31,6	25,2
50-59	22,8	29,4	37,2	37,0	28,1	36,0	39,2	40,6
60 et plus	0,9	3,2	3,7	3,4	1,8	7,0	7,8	8,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rôle technique								
15-39	14,8	12,0	11,5	15,5	11,6	7,3	9,6	12,3
40-49	43,2	31,7	24,2	24,2	36,1	24,7	22,4	22,8
50-59	39,8	47,2	52,1	47,6	45,4	51,5	48,5	45,0
60 et plus	2,2	9,1	12,2	12,7	6,9	16,6	19,4	19,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: élaboration à partir des données de la Ragioneria generale dello Stato (RGS), *Conto annuale*, données au 31 décembre.

(1) Le personnel avec un contrat à durée indéterminée des ASL, des hôpitaux, des entreprises hospitalières intégrées avec le SSN et avec l'Université et le personnel des IRCCS publics, constitués en fondation également, sont inclus.

Entrées non financières des collectivités territoriales en 2022 (1)
(valeurs et variations en pourcentage)

VOCI	Vallée d'Aoste				RSS			Italie		
	Millions d'euros	Euros par habitant	Parts %	Var. %	Euros par habitant	Parts en %	Var. %	Euros par habitant	Parts en %	Var. %
Région										
Recettes courantes	1.173	9.538	93,3	-1,0	4.911	96,0	2,9	2.973	95,6	-1,8
Recettes en capital	85	687	6,7	27,6	203	4,0	-10,8	137	4,4	1,8
Provinces et Villes métropolitaines (1)										
Recettes courantes	–	–	–	–	129	72,3	4,1	135	77,2	9,7
fiscales	–	–	–	–	59	33,2	-3,8	69	39,6	-5,2
transferts (2) (3)	–	–	–	–	66	37,3	12,9	56	32,1	35,7
<i>dont</i> : de Région	–	–	–	–	45	25,3	-2,0	22	12,4	7,3
non fiscales	–	–	–	–	3	1,9	-5,7	10	5,5	11,1
Recettes en capital	–	–	–	–	49	27,7	0,1	40	22,8	28,8
Communes et Communautés de Communes (1)										
Recettes courantes	328	2.666	84,1	-1,1	1.240	83,6	4,9	1.112	83,9	4,2
fiscales	115	936	29,5	6,2	456	30,8	6,7	541	40,8	5,4
transferts (2)	147	1.197	37,8	-10,0	590	39,8	1,6	353	26,6	-3,5
<i>dont</i> : de Région	130	1.057	33,4	-12,5	385	26,0	-4,6	110	8,3	2,5
non fiscales	66	533	16,8	10,2	193	13,0	11,4	218	16,4	15,9
Recettes en capital	62	503	15,9	9,6	243	16,4	20,7	214	16,1	18,3

Source: élaborations à partir des données Siope (données mises à jour au 16 mai 2023). Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022* le poste *Recettes non financières des collectivités territoriales*.

(1) Données consolidées dans le niveau de gouvernement. – (2) Comprend les coparticipations aux impôts de l'État et les fonds d'égalisation. – (3) La variation est affectée par une nouvelle méthode de comptabilisation: à partir de 2022, les fonds et les contributions revenant (art. 1, alinéas 783 - 785, de la loi 178/2020) sont entièrement enregistrés par les organismes dans les postes de recettes, tandis qu'avant ils étaient insérés nets des sommes dues pour le concours à la finance publique.

Assiettes fiscales des principaux impôts locaux
(euros, valeurs en pourcentage)

POSTES	Vallée d'Aoste	Italie
Taxes additionnelles sur le revenu des personnes physiques 2020		
Revenu imposable par taxes additionnelles (1)	1.872	761.274
revenu 0-15.000	12,3	14,1
15.000-26.000	28,4	28,1
26.000-50.000	37,6	33,6
oltre 50.000	21,7	24,2
Revenu imposable par taxes additionnelles (2)	14.973	12.764
<i>pour mémoire (2):</i>		
revenus des biens fabriqués en "coupon sec"	501	290
numéros de TVA à impôt de remplacement	397	333
Imu 2021		
Valeur cadastrale (3)	12.975	2.609.322
par habitant	105.181	44.049
par immeuble	65.632	81.401
par catégorie cadastrale		
logements (4)	51,7	38,9
immeubles à usage productif (5)	21,9	28,0
d'autres immeubles (6)	26,4	33,1
<i>pour mémoire:</i>		
valeur cadastrale globale (2)	150.400	79.154
dont: premières habitations et pertinences relatives	29,2	43,6
immeubles mis à disposition à titre gratuit (7)	0,8	0,7

Source: MEF (Déclaration des revenus sur 2020), pour les taxes régionales et municipales supplémentaire à l'Irpef; pour l'Imu, MEF et Agenzia delle entrate (Banca dati integrata della proprietà immobiliare). Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022* le poste *Politique fiscale des collectivités sur quelques impôts locaux*.

(1) Revenu imposable pour les taxes supplémentaires; les catégories de revenu sont calculées se référant au revenu global. Valeurs en millions d'euros. – (2) Valeurs par habitant. – (3) Revenu cadastral réévalué et multiplié par le coefficient spécifique par type d'immeuble. Les logements principaux non luxueux et leurs dépendances relatives et, dans la mesure de 50 pour cent, les immeubles mis à disposition à titre gratuit aux familiaux sont exclus. Valeurs en millions d'euros. – (4) Immeubles de catégorie A (exclus A10). – (5) Immeubles de catégorie cadastrale D. – (6) Comprend les dépendances (catégorie cadastrale C2, C6, C7) exclues toutes les résidences principales, les autres dépendances (catégorie C3, C4, C5), les magasins et les boutiques (catégorie C1), bureaux et cabinets privés (catégorie A10). – (7) Aux habitations mises à disposition à titre gratuit à un familial, on applique la réduction de 50 pour cent de la base imposable, à condition qu'il y réside habituellement.

Résultat d'administration des collectivités locales décembre 2021
(millions d'euros; euros par habitant)

POSTES	Total	Part abandonnée (1)	Part immobilisée (2)	Part destinée à des investissements (3)	Part disponible positive – Excédent (4)		Part disponible négative – Déficit (4)	
					Euros par habitant	Euros par habitant	Euros par habitant	Euros par habitant
Vallée d'Aoste								
Région	326	123	90	–	113	917	–	–
Provinces et Villes métropolitaines	–	–	–	–	–	–	–	–
Communes	169	41	22	12	95	770	–	–
jusqu'à 5.000 habitants	125	25	15	10	74	826	–	–
5.001-20.000 habitants	–	–	–	–	–	–	–	–
20.001-60.000 habitants	44	16	6	1	21	619	–	–
plus de 60.000 habitants	–	–	–	–	–	–	–	–
Total	495	164	112	12	208	::	–	::
Regions à statut spécial (RSS)								
Régions	10.373	7.704	7.083	39	1.727	342	-6.181	-1.279
Provinces et Villes métropolitaines	890	282	491	46	147	30	-77	-52
Communes	8.918	6.606	2.148	340	1.330	288	-1.506	-455
jusqu'à 5.000 habitants	2.027	770	490	135	721	474	-89	-444
5.001-20.000 habitants	2.087	1.476	452	90	354	232	-285	-512
20.001-60.000 habitants	2.013	1.893	336	58	124	176	-398	-394
plus de 60.000 habitants	2.027	2.467	870	57	131	150	-734	-476
Total	20.181	14.592	9.722	426	3.205	::	-7.764	::

Source: élaboration à partir des données de la Ragioneria generale dello Stato (RGS). Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022* le poste *Résultat d'administration des collectivités territoriales*.

(1) Elle est constituée des obligations de provision liées à la possible survenue de risques (p. ex., par contentieux ou pertes des entreprises détenues), à couverture des résiduels à expiration (pour les seules Régions), à couverture de créances irrécouvrables (FCDE) et à la restitution des avances de liquidité reçues par l'État pour le paiement de dettes commerciales (FAL). – (2) Elle est constituée de ressources dont la destination ne peut être détournée des finalités préétablies, liées à des engagements qui pèsent déjà sur les postes de bilan (p.ex., par non utilisation de transferts à destination immobilisée, par remboursement des emprunts, par contraintes provenant de loi ou de normes comptables ou par des contraintes formellement attribuées aux collectivités). – (3) Elle est constituée de ressources obtenues dans le passé à couverture des investissements qui n'ont pas été effectués. – (4) L'excédent (déficit) résulte de la différence positive (négative) entre le résultat d'administration et le total de la part abandonnée, immobilisée et destinée à des investissements. Parmi les organismes en excédent, ceux caractérisés par un solde disponible nul (équilibre budgétaire) sont également inclus.

Excédents d'administration potentiellement utilisables des Municipalités

POSTES	Situation des Municipalités au 31 décembre 2021							
	En excédent (1)		En déficit modéré (2)		En déficit élevé (3)		Total municipalités	
	Vallée d'Aoste	RSS	Vallée d'Aoste	RSS	Vallée d'Aoste	RSS	Vallée d'Aoste	RSS
Pourcentage du total	100,0	86,0	-	5,0	-	9,0	100,0	100,0
Hypothèse minimale								
Millions d'euros	107	1.585	-	46	-	19	107	1.650
Euros par personne	864	343	-	43	-	8	864	208
Hypothèse intermédiaire								
Millions d'euros	127	2.913	-	307	-	133	127	3.353
Euros par personne	1.027	630	-	287	-	59	1.027	423
Hypothèse maximale								
Millions d'euros	134	3.445	-	363	-	143	134	3.950
Euros par personne	1.086	745	-	339	-	64	1.086	498

Source: élaboration à partir des données de RGS. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2022* le poste *Estimation des excédents potentiellement utilisables des Municipalités*.

(1) Municipalités ayant une partie disponible positive ou nulle du résultat d'administration. – (2) Municipalités ayant une partie disponible du résultat d'administration négative et un résultat d'administration suffisant par rapport à la somme du FCDE et du FAL. – (3) Municipalités ayant un résultat d'administration négatif ou avec une partie disponible du résultat d'administration négative et avec résultat d'administration insuffisant par rapport à la somme du FCDE e du FAL.

Tableau a6.18

Dettes des Administrations locales (millions d' euros et valeurs en pourcentage)						
POSTES	Vallée d'Aoste		RSS		Italie	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Consistance	183	203	11.341	11.721	88.082	87.709
Montant par habitant (1)	1.484	1.648	1.292	1.337	1.493	1.490
Variation en pourcentage sur l'année précédente	-20,4	10,6	10,3	3,3	3,6	-0,4
Titres émis en Italie	0,0	0,0	2,8	2,5	4,4	3,9
Titres émis à l'étranger	10,1	7,3	8,0	6,8	8,5	7,7
Prêts de banques italiennes et des Caisses des dépôt (CDP)	88,6	91,4	80,6	82,1	73,1	74,4
Prêts de banques étrangères	0,0	0,0	5,8	5,5	4,1	4,0
D'autres déficits	1,3	1,3	2,8	3,1	9,9	10,0
<i>pour mémoire:</i>						
dette non consolidée (2)	187	205	16.192	15.573	119.886	116.153
montant par habitant (1)	1.519	1.671	1.844	1.776	2.033	1.974
variation en pourcentage sur l'année précédente	-20,6	9,6	-3,6	-3,8	-2,5	-3,1

Source: Banca d'Italia. D'éventuelles différences sont dues à l'arrondi des décimales. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux* sur 2022 le poste *Dettes des Administrations locales*.

(1) Valeurs en euros. – (2) La dette non consolidée inclut également les passifs des Administrations locales détenues par d'autres Administrations publiques (Administrations centrales et administrations de sécurité sociale).